

INEP

**LES
CAHIERS
DE
L'ANIMATION**

12

Le Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation de l'Institut National d'Education Populaire a été créé en 1971 pour contribuer à la qualification des activités socio-éducatives par la diffusion d'études et de recherches théoriques et appliquées sur la formation à l'animation et sur l'animation.

L'Institut National d'Education Populaire est un établissement public qui dépend de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Qualité de la Vie chargé de la Jeunesse et des Sports. Il contribue au perfectionnement de ceux qui, à titre bénévole ou professionnel, exercent des fonctions importantes dans l'animation. Il organise des stages de formation et de perfectionnement, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux sur les problèmes de Jeunesse, d'Education permanente, de Loisirs et d'Animation (s'adresser pour le calendrier des Activités à Monsieur le Directeur de l'I.N.E.P.-Département de la Formation et des Stages). Il édite, outre les "Cahiers de l'Animation", des brochures présentant des études, des recherches, des analyses d'expériences. Son service de documentation est ouvert aux chercheurs, formateurs, experts, animateurs, tous les jours de 9 h. à 18 h. (sauf samedi, de 9 h. à 12 h.).

Les "Cahiers de l'Animation" paraissant 4 fois par an ont pour but de développer une réflexion approfondie sur les problèmes d'animation et de formation à l'Animation par la diffusion de recherches, d'études, et d'analyses d'expériences.

Ils sont un instrument d'échanges et de liaison entre chercheurs, experts, formateurs et créateurs socio-culturels.

Directeur de la publication : Y.P. Boulongne

Rédacteur en chef : R. Labourie

Secrétaire de rédaction : C.G. Krishnan

Rédaction : P. Besnard, M. Boulanger, J.F. Chosson, A. Dozol, R. Dujardin,
M. Gautrat, J. Gelin, C. Guérin, C. Huet, R. Labourie, R. Lachat,
J. Le Veugle, I. Lochard, C.G. Krishnan, G. Poujol, M. Simonot,
N. des Ylouses.

Maquette de la couverture : M. Violette.

Sommaire

	Pages
Isabelle MAZEL :	
Les Radio-Amateurs	3
Les Clubs Espace	19
Les Clubs Nature	31
Animation culturelle et rénovation de l'enseignement scientifique (interview du Professeur DELACOTE), par Isabelle MAZEL	41
Patrick GALLAUD :	
Quelques expériences d'animation scientifique et culturelle	51
Yvon DARGERÉ :	
La formation des animateurs d'activités scientifiques	53
Isabelle MAZEL :	
Action culturelle et vulgarisation scientifique (Analyse d'une recherche) . . .	57
Michel SIMONOT :	
A propos de la formation des animateurs : Faute d'analyse on cherche des coupables	61
INFORMATIONS	
— Formation et Animation (Statut des animateurs cantonaux contractuels du département de la Charente-Maritime)	69
— Notes documentaires (Bilan des travaux du Haut Comité de la Jeunesse et des Sports pour 1975, Analyses d'ouvrages, références bibliographiques)	75

COLLECTION DOCUMENTS DE L'IN.E.P. |

ABONNEMENT 1976 A LA REVUE "LES CAHIERS DE L'ANIMATION"

Tout abonnement part du 1er janvier de l'année de règlement.

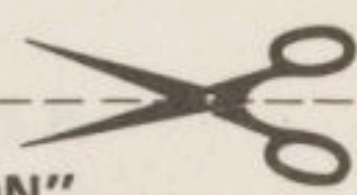
Le montant est de 40,00 F (quatre numéros) pour la France
et de 50,00 F pour l'étranger.

Prix du numéro : 15,00 F

Pour vous abonner, remplir le bulletin ci-dessous et **le joindre** à votre chèque postal (3 volets) ou chèque bancaire à l'ordre de :

— M. l'Intendant de l'I.N.E.P.

Si vous désirez auparavant une facture en plusieurs exemplaires, l'abonnement n'aura effet **qu'à partir de la réception du règlement.**
Ne manquez pas de rappeler l'objet du règlement, le nom et l'adresse de la (ou des) personne (s), abonnée (s), **lors de ce règlement.**



BULLETIN D'ABONNEMENT AUX "CAHIERS DE L'ANIMATION"

(à retourner à : Service des Publications - I.N.E.P. — 78160 Marly-le-Roi)

Adresse du destinataire :	Envoi de la facture en exemplaires à :
Nom : M.Mme.Mlle	Nom :
.....
Profession :
N° : Rue :	N° : Rue :
.....
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
.....

Pour la France :

Chèque ou virement postal (3 volets) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P. Nombre d'abonnement(s) souscrit(s)

N'envoyez pas votre chèque à votre C.C.P. mais joignez-le à ce bulletin. Merci.

Pour l'étranger :

Chèque en francs français à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.

N.B. Les mandats internationaux ne sont pas acceptés. **Joindre dans tous les cas le chèque au bulletin.** Pour les règlements sur facture, rappeler l'objet de l'abonnement, le nom, l'adresse de la (ou des) personne (s) abonnée (s) au moment du règlement, le nombre d'exemplaires à envoyer.



ABONNEMENT TESTE A LA REVUE "LES CAHIERS DE L'AVIATION"

Tout abonnements part du 1er janvier de l'année de testement.
Le montant en de 4000 F (quatre mille francs) par an.
ou de 2000 F pour 6 mois.
Prix de numéro : 1500 F

Pour vos abonnés, veuillez le bulletin de diffusion et le bulletin de votre chèque postal (à joindre au chèque postal 27 00 00 00) au montant de 1500 F.

Si vous désirez recevoir une lettre en français envoyez 1500 F par an ou 750 F par 6 mois de la région de l'émission. Les lettres ne sont pas envoyées à l'étranger, ce qui est à joindre au montant de 1500 F par an ou 750 F par 6 mois.

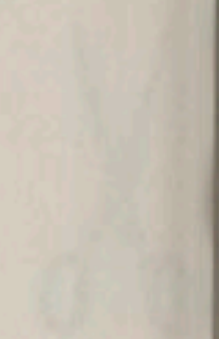


BULLETIN D'ABONNEMENT AUX "CAHIERS DE L'AVIATION"

Adresser ou destination : _____
Nom : _____
Prénoms : _____
Profession : _____
N° : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Pays : _____

Joindre au présent bulletin (à joindre à l'envoi) le montant de 1500 F.
Renvoyez par votre chèque à votre C.P. (à joindre à 5 de bulletin) _____

Joindre au présent bulletin (à joindre au M. l'abonnement de 1500 F).
Les mandats français et les chèques sont acceptés. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés. Les chèques doivent être libellés en francs.



SERIE ETUDES ET RECHERCHES

- I DROUARD (H.), LABOURIE (R.), OBERTI (A.), POUJOL (G.).—
Le public d'une institution de formation socio-éducative. Profils sociologiques, attitudes à l'égard de la formation, opinion à l'égard du secteur socio-éducatif (Enquête de l'I.N.E.P. 1970-71).— 1973
108 p. 15 F.
- IV TITMUS (C.).— Les problèmes de l'éducation permanente en France et en Grande-Bretagne.— 1972
8 p. 5 F.
- VI POUJOL (G.), LESTAVEL (J.).— Les centres de formation professionnelle d'animateurs. La formation des agents du secteur socio-éducatif et socio-culturel.— 1973
80 p. 15 F.
- VII Clarifier les objectifs, évaluer les résultats pour animer. Actes du Colloque I.N.E.P.-I.N.P.S.A., 24, 25, 26 mai 1973.— 1974
144 p. 15 F.
- IX GELIN (J.).— Evaluation d'une formation : Représentations et attitudes chez des animateurs professionnels en formation longue.— 1973
53 p. 15 F.
- XIII GELIN (J.), VAN DEN BUSSCHE (C.).— Une certaine pratique de la photographie dans l'animation. Profils et aspirations des photographes animateurs. Le photographe et son modèle. A propos de la forme en photographie.— 1975.
71 p. 15 F.
- XV GUERIN (C.).— Etudes sur le C.A.P.A.S.E.— 1975
97 p. 15 F.
- XVII OBERTI (A.), GELIN (J.), DROUARD (H.).— Quelques animateurs municipaux et leur municipalité.— 1975
68 p. 15 F.
- XIX POUJOL (G.), ROMER (M.).— Les stagiaires des centres de formation professionnelle d'animateurs.— 1976.
50 p. 15 F.

SERIE DOCUMENTATION

- VIII GUIRONNET (R.).— Matériaux audio-visuels pour la formation socio-éducative (tome I).— 2e édition 1976
15 F.
- XXII GUIRONNET (R.).— Matériaux audio-visuels pour la formation socio-éducative (tome II).— 1976
15 F.
- XVI POUJOL (G.), DOZOL (A.).— La formation aux carrières socio-éducatives. Les établissements de formation professionnelle d'animateurs. 4e édition.— 1975
15 F.

Les prix sont indiqués T.V.A. comprise

Frais :

3 F.

MATERIAUX AUDIO-VISUELS POUR LA FORMATION SOCIO-EDUCATIVE

Renée GUIRONNET.— Documents de l'I.N.E.P. Numéro VIII (Tome I) et Numéro XXII (Tome II).— 1976.

R.GUIRONNET a regroupé dans ces deux documents de l'I.N.E.P. des titres de films, d'émissions de télévision, de montages de diapositives sonorisées, sélectionnés afin de permettre aux formateurs socio-éducatifs un choix rapide et efficace de documents susceptibles de leur servir d'aides pédagogiques.

Les catégories choisies pour le tome I concernent essentiellement :

- l'animation et la formation permanente,
- la psycho-pédagogie et les problèmes de la jeunesse,
- les relations humaines,
- l'économie, le problème du monde du travail, la gestion, l'administration,
- l'urbanisme et l'aménagement du territoire,
- les institutions nationales, européennes et internationales.

Le tome II est centré sur tout ce qui concerne les langages sonores et visuels :

- la musique, langage sonore universel,
- les arts (peinture, sculpture, graphisme, mime, danse, théâtre), la photographie, langages visuels,
- les recherches Image/Son, le cinéma, la télévision, création d'un langage audio-visuel.

Chaque tome comporte quatre parties :

Un inventaire alphabétique des titres de tous les matériaux sélectionnés. Sa disposition pratique permet une première identification rapide. Les numéros de pages renvoient à une fiche analytique.

Un classement méthodique de fiches analytiques. Chacune d'entre elles comprend le titre exact du document, les renseignements techniques utiles à connaître par l'utilisateur, l'adresse complète du distributeur. La partie analytique est celle proposée par le producteur : il est bon d'avoir une idée de l'optique dans laquelle le film a été conçu et réalisé. Chaque fiche entre dans une catégorie de base. La plupart des fiches peuvent donner lieu à d'autres utilisations : plusieurs suggestions sont donc souvent indiquées.

Un index méthodique reprend chaque rubrique indiquée sur les fiches analytiques et regroupe ainsi tous les titres la concernant.

Les adresses des principaux distributeurs, avec quelques renseignements pratiques sur chacun d'eux, constituent la 4e partie.

BULLETIN DE COMMANDE DES DOCUMENTS DE L'I.N.E.P.

Institut National d'Education Populaire Service des Publications - 78160 MARLY-LE-ROI

NOM (*en capitales*) Prénom

Profession

Adresse

.....

– *Commande les "Documents de l'I.N.E.P." suivants :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

..... *Frais* 3,00 F

Total

Chèque (postal ou bancaire) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.
à joindre à ce bulletin

A facturer en exemplaires.

Adresse du destinataire

Envoi de la facture à

Nom : M. Mme. Mlle.

Nom :

.....

.....

Profession :

.....

N° : Rue :

No : Rue :

.....

.....

Code postal

Code postal :

Ville :

Ville :

.....

.....

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Les «Radio-Amateurs», les «Clubs Espace», les «Clubs Nature», trois types d'activités socio-éducatives auxquelles on se réfère peu souvent en parlant d'«Animation».

Et pourtant, les sociétés d'instruction populaire du XIXe siècle — les ancêtres de l'Animation Socio-Culturelle — dans la mystique positiviste de l'époque parlaient beaucoup d'astronomie, de chimie, d'électricité, de biologie.

Les «Clubs» scientifiques et techniques de 1976 «parlent» sans doute beaucoup moins. On n'y développe pas une mystique de la «Science». On y fait, on y pratique tout simplement une activité. Pour agir, pour mieux comprendre la radio, le télescope, la Nature ; ou tout simplement pour réaliser ensemble ce qu'on ne pourrait faire tout seul, comme l'attestent ces trois analyses d'Isabelle MAZEL. Peut-être aussi — obscurément et sans le savoir — pour surmonter les insatisfactions apportées par les vulgarisations scientifiques de notre époque. Celles-ci sont nombreuses — voyez les kiosques à journaux. Mais comme le montre ROQUEPLO dans son ouvrage «Le partage du Savoir», analysé dans ce numéro, ces vulgarisations ne transmettent qu'une caricature de la connaissance scientifique et par leur transmission unilatérale du savoir, elles laissent les lecteurs ou auditeurs passifs et isolés.

C'est également dans cet effort pour dépasser la vulgarisation scientifique réduite à un «discours-spectacle sur la Science» que s'inscrivent d'une part, les travaux de la Commission de Rénovation de l'Enseignement de la Physique et de la Technologie évoqués par le Professeur DELACOTE, d'autre part les actions culturelles scientifiques présentées dans ce numéro.

La formation des jeunes animateurs d'activités scientifiques assurée par les associations de jeunesse et le Secrétariat d'État Jeunesse et Sports atteste enfin qu'il y a là tout un secteur vivant qui mériterait plus d'attention de la part des institutions socio-éducatives et des pouvoirs publics.

Alors que la catégorie des techniciens s'est accrue depuis 15 ans, les institutions socio-éducatives s'appêtent-elles à proposer à ceux-ci, dans le temps du loisir, les activités socio-éducatives correspondant à leur code culturel ? Alors que chacun d'entre nous est encombré d'objets techniques — produits de la Science et de l'Économie — s'appêtent-elles à provoquer chacun à établir avec ces objets un rapport

bilatéral et pratique ? En termes plus concrets, s'approprient-elles à aider les jeunes, les adultes, à connaître le fonctionnement de ces appareils, de ces machines, leur mode de création, pour s'approprier un savoir « in situ », plutôt que d'être les usagers aveugles, voire les victimes de ces objets ?

Les pouvoirs publics reconnaîtront-ils que ces activités scientifiques et techniques pratiquées dans des clubs, des associations de Jeunesse, des Maisons des Jeunes et de la Culture, permettent à un nombre croissant de jeunes de se trouver, de se situer et finalement d'agir sur eux-mêmes ? Dans un monde à la fois enrichi et menacé par l'encombrement technologique comme par des représentations sociales de la Science qui caricaturent le savoir scientifique, favorisera-t-on ces initiatives qui, ici et là, tendent à mettre les jeunes en prise directe avec le phénomène scientifique et la création technique ? Subventions aux clubs actifs, mise à disposition d'instructeurs scientifiques, filières de formation d'animateurs scientifiques et techniques (CAPASE), postes FONJEP, aides à la presse socio-éducative scientifique et technique pour les jeunes, prix « Jeunesse » aux inventions techniques des clubs... Ce numéro spécial évoque ces besoins et suggère des possibilités.

N.D.L.R.

LES RADIO-AMATEURS

Qui sont les radio-amateurs et quelle est la nature de leurs activités ?

Répondre à ces questions n'est pas facile, car il existe peu de renseignements concernant cette activité socio-éducative. On peut bien sûr questionner les radio-amateurs eux-mêmes, ils se prêtent volontiers aux interviews, étant fort prolixes sur leur «violon d'Ingres», mais leurs réponses, si spontanées et si sincères soient-elles, ne recouvrent pas forcément la réalité.

Les mobiles qui les poussent à cette pratique pendant leurs loisirs sont clairs : passion de l'électronique et possibilité d'établir des contacts humains.

La difficulté apparaît lorsqu'il s'agit de connaître leur origine sociale. C'est pourquoi il faudra compléter leurs réponses par une étude plus large, étayée d'approches différentes, condition d'une connaissance plus objective des radio-amateurs.

LES « ANCIENS »

C'est en 1923 qu'eut lieu la première grande liaison sur ondes courtes entre un radio-amateur français et un américain.

Depuis 1920, l'intérêt pour l'émission réception amateur n'avait cessé de croître dans le monde ; à cette époque les ondes courtes n'intéressaient pas les milieux scientifiques qui se préoccupaient essentiellement des grandes ondes.

Dès les années 1900, les radio-amateurs, par d'inlassables tentatives, avaient cherché à exploiter ces ondes courtes. Avec des puissances réduites et des installations de fortune, construites et constamment perfectionnées par leurs soins, ils s'efforcèrent d'établir des liaisons de plus en plus lointaines.

La première liaison réussie à grande distance en 1923 fit beaucoup de bruit. Les milieux officiels entrevirent immédiatement les immenses possibilités d'utilisation de ce nouveau mode de communication. Ce type de liaison, effectué avec très peu de puissance et de matériel, en comparaison avec le matériel nécessaire et l'énergie dépensée par un grand poste de T.S.F., était très économique.

En 1927, le Radio Act réglementa l'exploitation privée et institua un contrôle technique.

Les radio-amateurs furent donc les pionniers des ondes courtes ; ils apportèrent beaucoup à la technique radio-électrique et ouvrirent une nouvelle ère dans le domaine des communications sur ondes courtes et très courtes.

De 1914 à 1925, date à laquelle fut créé le Réseau des Émetteurs Français (R.E.F.), divers groupements et sociétés de radio-amateurs virent le jour. En 1925, le rassemblement des radio-amateurs français au sein d'une même association devait leur permettre de mieux défendre leurs intérêts. Ils définirent ainsi leurs objectifs :

« — créer un lien amical entre les amateurs officiels français et assurer la liaison avec les organisations étrangères,
— organiser des essais d'émission et de relais,
— représenter en toutes circonstances les amateurs-émetteurs, en particulier auprès de l'administration des P. et T. et aux séances de commissions. »

Créer une association indépendante n'ayant pour seul but que l'amateurisme ondes courtes, tel était le sens de ce regroupement.

Les radio-amateurs sont très fiers de leurs « Anciens » et des progrès que ceux-ci, par leurs recherches et essais, ont fait faire à l'émission réception ondes courtes. Cependant, il reste à savoir si les radio-amateurs des années 1920 étaient les mêmes que ceux d'aujourd'hui.

Dans un monde où les moyens de transport et de télécommunication ont été métamorphosés par des technologies nouvelles, permettant de réduire les distances et de multiplier les échanges, où l'électronique a fait de tels progrès, on peut se demander quel est le rôle désormais imparti aux radio-amateurs. Ont-ils encore des découvertes à faire, sont-ils toujours des pionniers en quête de nouvelles liaisons, ou bien leur activité s'est-elle transformée au point que le recrutement même en soit différent ?

LES RADIO-AMATEURS AUJOURD'HUI

Il y a actuellement dans le monde environ 650 000 radio-amateurs. Leur répartition est inégale ; la grande majorité d'entre eux se trouvent en effet au Japon (300 000) et aux U.S.A. (280 000), tandis qu'on en dénombre 20 000 en Angleterre et en Allemagne et 11 000 en France dont 8 500 environ ont un indicatif.

Avant de pouvoir répondre à la question « qui sont les radio-amateurs en France en 1975 ? », il convient de décrire brièvement leur organisation et la réglementation française concernant leur activité.

Il existe aujourd'hui en France deux associations de radio-amateurs, le R.E.F. (1) et l'Union des radio-clubs (2). Le R.E.F. regroupe 11 000 amateurs et édite une revue mensuelle, **Radio R.E.F.** Cette organisation a une implantation nationale. La France

(1) R.E.F. Réseau des Émetteurs français : 2, square Trudaine - 75009 Paris

(2) Union des Radio-clubs : 32, avenue Pierre I de Serbie - 75008 Paris

est divisée en 10 «régions», formées chacune de plusieurs départements. Au chef-lieu de chaque département existe une section R.E.F. gérée par un Président, un secrétaire et un trésorier, dans chaque département se trouvent un certain nombre de clubs. Pour faire partie de l'un d'entre eux, il suffit de s'adresser à la section R.E.F. de votre département qui vous communiquera l'adresse des différents clubs y existant.

Le nombre des clubs varie suivant les départements, ils peuvent être plus ou moins nombreux, ce sont des regroupements assez fluctuants dont le bon fonctionnement dépend quelque peu du dynamisme des responsables.

Il est impossible de connaître le nombre de clubs existants, certains ayant une vie éphémère tandis que d'autres sont très actifs.

A titre d'exemple, les renseignements obtenus auprès du Président de la région «10» permettent de dire qu'il y a environ 2 clubs dans le Cher, 3 en Eure et Loir, 3 dans le Loiret, 1 dans le Loir et Cher, 1 dans l'Indre et 1 dans l'Indre et Loire. Comme on le voit, chaque ville et chaque village de France n'ont pas leur club de radio-amateurs.

Il est cependant possible, à défaut d'établir une carte de France des clubs, de donner le nombre des radio-amateurs dans chacune des 22 régions définies par la loi du 5 juillet 1972. Nous verrons ainsi quelles sont les régions où le pourcentage des membres du R.E.F. est le plus élevé.

Nombres du R.E.F. en juillet 1974

Régions	Nb radio-amateurs 1970	Nb radio-amateurs 1974	Pourcentage 1974
Région Parisienne	2 012	2 777	25,3
Champagne Ardenne	183	262	2,4
Picardie	278	407	3,7
Haute-Normandie	217	317	3
Centre	306	478	4,3
Basse-Normandie	215	238	2,2
Bourgogne	204	303	2,7
Nord Pas-de-Calais	357	547	5
Lorraine	348	509	4,6
Alsace	193	289	2,6
Franche-Comté	117	183	1,7
Pays de la Loire	286	414	3,8
Bretagne	164	279	2,5
Poitou-Charentes	266	384	3,5
Aquitaine	399	547	5
Midi-Pyrénées	313	450	4,1
Limousin	110	134	1,2
Rhône-Alpes	678	914	8,3
Auvergne	161	237	2,1
Languedoc Roussillon	220	385	3,5
Provence Côte d'Azur	594	860	7,9
Corse	30	41	0,4
Total	7 661	10 945	

La région parisienne se place en tête avec 25,3 % des membres du R.E.F., elle est suivie par la région Rhône-Alpes, 8,3 %, et la Provence-Côte-d'Azur, 7,9 %. Après, nous trouvons le Nord-Pas-de-Calais et l'Aquitaine avec chacun 5 %.

LES CLUBS

Qu'est-ce qu'un club et quelles sont ses activités ?

Les clubs de radio-amateurs font souvent partie des Maisons de Jeunes et de la Culture (M.J.C.), et reçoivent des subventions de la mairie. Celles-ci, ajoutées aux cotisations des adhérents, environ 20 F par an, permettent au club d'acheter le matériel nécessaire à son fonctionnement. Le local est prêté par la municipalité.

Les activités des clubs sont multiples et diverses ; des cours théoriques et pratiques y sont organisés à l'intention des nouveaux adeptes ou de ceux n'ayant pas les connaissances techniques requises. La télégraphie y est parfois enseignée, car deux types de liaison existent, soit en phonie soit en morse.

Mais le club est surtout le lieu où les radio-amateurs se réunissent, discutent, échangent leurs expériences, s'entraident.

Ainsi, le club d'Ivry, l'un des plus actifs de la Région Parisienne, est logé au 19^e étage d'un immeuble H.L.M. géré par la municipalité et est rattaché à la M.J.C. d'Ivry. Deux réunions par semaine y sont prévues, et des cours organisés. A Clamart comme à Boulogne-Billancourt, le club est installé dans des locaux prêtés par la municipalité ; des cours y ont lieu, soit régulièrement, soit à la demande.

Dans tous ces clubs, la moyenne de fréquentation est en général de trois ans.

COMMENT DEVENIR RADIO-AMATEUR ?

Il faut, pour pouvoir émettre, être titulaire d'un indicatif décerné par les P. et T., et être âgé de 16 ans. Ceux qui ne possèdent pas cet indicatif ne sont qu'auditeurs et il leur est interdit d'émettre.

La demande d'autorisation d'émission doit être faite auprès du Ministère des Postes et Télécommunications qui la transmettra aux Ministères de l'Intérieur et des Armées. Après avis favorable de ces deux ministères, les P. et T. sont autorisés à attribuer l'indicatif. D'autre part, un certificat d'opérateur radio télégraphiste, radio téléphoniste est exigé, celui-ci étant délivré, après examen, par la Direction des Télécommunications du Réseau International (D.T.R.I.). Enfin, tout détenteur d'une station radio émettrice d'amateur doit être titulaire d'une autorisation administrative qui implique que les réglementations précises sur les caractéristiques techniques des stations soient observées.

L'attribution de la licence est soumise à deux exigences : l'examen théorique et pratique et le contrôle de la station. La station est soit celle du propre candidat, soit

celle d'un amateur dûment autorisé, soit celle du club. Quant à l'examen, il demande des connaissances de base en électricité, radio-électricité, téléphonie, télégraphie. Pour cette raison, l'un des rôles des clubs est de préparer les candidats à cet examen.

Différentes taxes doivent également être versées aux P. et T. par le futur radio-amateur ; elles s'élèvent au total à 196 F. Tout titulaire d'une licence d'amateur doit acquitter une taxe annuelle de 70 F auprès des P. et T.

LES RADIO-AMATEURS TELS QU'ILS SE VOIENT

Dans quelles catégories socio-professionnelles se recrutent les radio-amateurs ? Si l'on pose cette question à n'importe lequel d'entre eux, il répondra sans hésiter que les radio-amateurs viennent de «tous les horizons», de toutes les couches de la population, que dans un club se côtoient l'ouvrier et le P.D.G., le boulanger et l'avocat. Ainsi, ce radio-amateur de Béziers déclarant : «Toutes les couches socio-professionnelles sont représentées depuis l'X à l'ouvrier spécialisé, en passant par les professions libérales, docteur, professeur de faculté, ou commerciales, nous avons même dans notre région, comme partout en France, de braves viticulteurs ou agriculteurs qui tâtent avec bonheur à l'électronique».

La plupart du temps d'ailleurs, la question les surprend ou ne les intéresse pas. Pour eux, c'est l'évidence même que cette activité touche tous les milieux sociaux, comme le pense ce radio-amateur de Nancy, disant : «Quand nous nous réunissons ou nous contactons "sur l'air", nous ne faisons nullement état de notre condition sociale. La radio nous unit tous au même niveau, d'un même coeur».

Si l'on ne se contente pas de ces déclarations générales et si l'on veut connaître plus précisément l'origine sociale des radio-amateurs on peut aborder le problème de différentes façons.

Quel est le coût du matériel et quelles sont les connaissances techniques que l'on doit avoir pour pouvoir se livrer à cette activité ? Telles sont les deux premières questions à se poser.

Est-ce un matériel cher ou bon marché ? Cet élément de réponse n'est pas en soi déterminant, car des individus même peu fortunés peuvent, pour satisfaire une passion, y investir une bonne partie de leurs économies. Néanmoins, il peut donner une indication sur le recrutement sociologique des radio-amateurs. La radio-amateur étant une activité qui peut se pratiquer à domicile avec son propre matériel, il est intéressant de noter qu'environ 80 à 90 % des radio-amateurs ont leur station personnelle.

Quant aux connaissances requises, si l'on se réfère aux «Anciens» et aux recherches qu'ont effectuées ceux-ci, il semble qu'il soit préférable d'avoir quelques notions techniques, à moins que cette activité ne se soit transformée au cours des années.

DU BRICOLEUR A L'ACHETEUR

Actuellement, en effet, deux tendances, ou plutôt deux courants, semblent exister parmi les amateurs.

Les premiers défendent l'idée du radio-amateur bricoleur, chercheur, construisant lui-même sa propre station, en façonnant les pièces détachées : transformateurs, bobinage, condensateurs, variables, etc. Pour eux, le vrai amateur, digne héritier des « Anciens », est celui qui passe autant de temps à essayer de nouveaux schémas, à réaliser de nouveaux montages qu'à transmettre « sur l'air ». Aussitôt ses essais réussis, vite il démonte pour essayer autre chose.

Ces passionnés de la technique déclarent que les moyens financiers comptent moins que le savoir-faire technique. Sans fabriquer entièrement sa station, il est possible, selon eux, d'acquérir un appareillage pour 500 ou 700 F. Il suffit pour cela d'avoir recours à des surplus : dans le domaine de la réception, par exemple, on peut trouver des appareils démodés de l'armée. Il est vrai qu'aujourd'hui, se procurer ce type de matériel est de plus en plus difficile, l'occasion se faisant rare.

Ces « vrais amateurs » reconnaissent, avec regret, que cette attitude de recherche pure a de plus en plus tendance à disparaître, car maintenant la majorité des radio-amateurs achète son matériel dans le commerce : émetteur, récepteur, antennes.

Le second et nouveau courant peut s'expliquer par l'avènement de la modulation en bande latérale unique (B.L.U). Ce mode de transmission, s'il a permis de grands progrès dans l'émission réception, a par ailleurs augmenté la complexité technique des émetteurs et des récepteurs. Il est beaucoup plus difficile de les mettre au point qu'un émetteur et un récepteur à modulation d'amplitude classique. Une certaine technicité est nécessaire pour le constructeur, sans oublier tous les appareils de mesure ou d'examen oscilloscopique indispensables. De ce fait, beaucoup d'amateurs se sont heurtés à un mur infranchissable pour réaliser, par leurs propres moyens, leur appareillage. Et comme, parallèlement, divers constructeurs offraient sur le marché des appareils « transceivers » prêts à l'emploi, tout naturellement on est passé du radio-amateur construisant sa propre station, la réparant, la modifiant, au radio-amateur achetant du « tout-fait ».

Pour une station achetée dans le commerce, les prix peuvent alors varier entre 2 000 et 10 000 F, ou plus, suivant la qualité.

Ces deux courants peuvent être illustrés par deux clubs de la Région Parisienne, celui de Clamart et celui d'Ivry.

Les radio-amateurs du club de Clamart déplorent cette tendance consistant à tout acheter, d'autant plus que le coût en est élevé. Pour eux cela ne peut que développer l'idée : la radio-amateur est une occupation réservée à des gens fortunés, c'est un luxe. Il est vrai que les publicités de la revue R.E.F. et le stand des composants proposant un matériel onéreux ne font que confirmer cet aspect.

C'est pourquoi ils estiment que le rôle d'un club est d'aider ses membres à construire

leur propre matériel, ou à le monter s'il a été acheté en pièces détachées. Cela est possible grâce à la contribution technique que peuvent apporter des travailleurs de l'électronique et également en fournissant les appareils de mesure nécessaires à la construction d'un tel type d'appareils. Le but d'un club est, s'il en a les possibilités financières, d'acheter ce matériel ou de se le procurer : en effet, ceux qui travaillent dans les milieux de l'électronique ne manquent pas de récupérer, si besoin est dans les poubelles, le moindre objet utilisable.

A Ivry, on vous déclarera que le radio-amateur qui construit sa station lui-même n'existe pour ainsi dire plus, cela demandant, étant donné le degré de technicité atteint par la société actuelle et l'évolution de l'électronique, des connaissances trop poussées.

A leur avis, il reste dans le domaine de la radio-amateur peu de choses à découvrir ; d'ailleurs ceux qui se livrent à des recherches, émettent sur bandes élevées en fréquence, ils construisent leur propre matériel, mais surtout disposent de laboratoires : ce sont pour la plupart des ingénieurs.

Quant à la grande majorité des radio-amateurs, ils émettent sur des bandes déjà défrichées, achètent un matériel dans le commerce et font du « trafic », c'est-à-dire qu'ils établissent des liaisons avec d'autres amateurs. Dans ces conditions, ils estiment que le coût moyen d'une station est de 4 000 F. C'est la raison pour laquelle certains membres de ce club n'ont pas de station personnelle et émettent sur celle de leur club.

Cela voudrait-il dire que pour être radio-amateur il faut être un technicien ou un individu fortuné ?

LES RADIO-AMATEURS SONT-ILS DES TECHNICIENS ?

Effectivement, la majorité des radio-amateurs sont en contact avec les milieux électroniques, 48 à 50 % d'après une enquête du R.E.F.

Cela s'est confirmé au cours de diverses interviews. A Clamart, 50 % des adhérents travaillent dans l'électronique. Ce ne sont pas forcément des professionnels, mais, côtoyant ce milieu, ils se renseignent, se mettent au courant de la technique et acquièrent ainsi un certain bagage, utile par la suite à leur activité de radio-amateur. A Boulogne-Billancourt, 30 à 40 % des membres sont des techniciens en électronique. A Bois-Colombe, 50 % des radio-amateurs du club ont une profession en rapport avec l'électronique. A Ivry, le pourcentage n'est que de 20 % ; il est intéressant de noter à ce sujet que l'activité principale de ce club semble être le « trafic ». Il participe à de nombreux concours, mais délaisse le côté purement technique.

On peut donc déjà dire que les techniciens sont mieux « armés » pour se livrer à la radio-amateur. Les non avertis peuvent, bien entendu, acquérir les connaissances qui leur font défaut, soit par eux-mêmes en se documentant, soit en suivant les cours organisés par leur club, soit au contact de radio-amateurs plus expérimentés qu'eux. De toute façon, ne faire que du « trafic » ne dispense pas de la possession d'un bagage technique, car le maniement d'une station émettrice réceptrice ne peut se comparer

au maniement d'un électrophone ou d'un magnétophone, et en cas de panne il faut pouvoir la réparer.

ORIGINE SOCIALE DES RADIO-AMATEURS

S'il est relativement facile de constater que la majorité des radio-amateurs sont liés aux milieux de l'électronique, il est par contre plus difficile de déterminer leur origine sociale stricte, à savoir à quelles catégories socio-professionnelles ils appartiennent. La connaissance sociologique de ce recrutement pose problème, car aucune statistique n'a été faite à ce sujet sauf en 1970 où une enquête d'audience a été effectuée auprès de la revue R.E.F. En voici les résultats :

Etudiants	20,2 %	
— Secteur Radio-Électricité-Électronique		7,7 %
— Secteurs divers		12,5 %
Industrie électronique	31 %	
— Cadres		7 %
— Agents techniques		24 %
Commerçants	3,6 %	
— Radio-électriciens et TV		0,5 %
— Divers		3,1 %
Professions libérales (avocats, docteurs)	9 %	
Armées	5,4 %	
Employés (assurances, banques, comptables)	9,6 %	
Industries (diverses)	17,3 %	
— Cadres		6,1 %
— Employés		11,2 %
Divers	3,7 %	

Si l'on essaie de regrouper ces pourcentages sans tenir compte de l'influence ou non du milieu électronique, on peut dire que :

- 29,4 % sont des cadres moyens et des techniciens,
- 22,1 % sont des cadres supérieurs et professions libérales,
- 20,8 % sont des employés,
- 20,2 % sont des étudiants,
- 3,6 % sont des commerçants ou des artisans,
- 3,7 % divers.

Remarquons que cette enquête ne fait apparaître ni les ouvriers, ni les paysans. Quant aux étudiants, il s'agit pour la majorité d'étudiants probablement engagés dans des études techniques ou scientifiques. Les catégories les plus représentées sont incontestablement les cadres moyens et techniciens et les cadres supérieurs et professions libérales. Cette dominante socio-professionnelle ne distingue donc pas la pratique de

cette activité socio-éducative à caractère technique des autres activités socio-éducatives à caractère culturel, artistique, sportif.

Complétons ces résultats par une petite enquête auprès des différents membres des clubs de la Région Parisienne. Peu de ces clubs ont des fichiers en ordre, souvent les professions des membres ne sont pas indiquées ; de plus ne sont répertoriés que ceux qui se sont acquittés de leur cotisation ; c'est pourquoi le plus souvent les chiffres qui suivent ne sont que le résultat d'interviews.

A Clamart, le club se compose d'une vingtaine de personnes, 50 % sont des techniciens, 30 % des cadres et 20 % des employés et des ouvriers. En ce qui concerne les ouvriers, tous sont des ouvriers qualifiés, il n'y a pas d'OS. Il y a d'ailleurs plus d'employés que d'ouvriers.

A Boulogne-Billancourt, le club est plus important : 150 membres environ. Ceux-ci estiment que beaucoup d'entre eux sont des radio-techniciens, qu'il y a à peu près 50 % d'étudiants, 30 % de techniciens électroniciens, 20 % de membres des professions libérales (médecins, avocats, juges d'instruction, «hautes personnalités»). Le pourcentage d'ouvriers étant inconnu, il semble qu'il n'y en ait pas.

A Bois-Colombes, 30 personnes font partie du club, la majorité sont des cadres supérieurs, des cadres moyens ou des techniciens, il y a quelques employés mais pas d'ouvriers.

A Ivry, le fichier indiquait les professions des adhérents ; sur 80 membres, 47 étaient inscrits, ayant payé leur cotisation ; sur ces 47 personnes, on trouve :

- 22 % de cadres moyens et techniciens,
- 20 % d'employés,
- 26 % d'étudiants,
- 14 % de cadres supérieurs,
- 6 % de commerçants et artisans,
- 2 % d'ouvriers,
- 2 % divers.

L'origine sociale des membres de ces différents clubs peut varier en fonction de l'implantation géographique ; ainsi, à Boulogne-Billancourt et à Bois-Colombes, nous sommes en présence d'un milieu social plus élevé qu'à Ivry, banlieue plus populaire, où le nombre des employés est supérieur à celui des cadres. Il faut cependant noter que les clubs recrutent leurs membres sur une ère géographique assez vaste, certains préférant parfois faire un peu plus de kilomètres pour aller dans le club de leur choix, dont les activités leur semblent plus proches de leurs préoccupations.

LES RADIO-AMATEURS AU NIVEAU NATIONAL

Pour essayer de dessiner plus précisément le profil du radio-amateur, on peut, en prenant les 22 régions du plan, tenter d'établir des relations entre le pourcentage des

radio-amateurs de chacune de ces régions et . la densité de la population,
 . la population urbaine ou rurale,
 . les emplois dans le primaire, secondaire ou tertiaire.

Ces tableaux ne peuvent être qu'indicatifs, car les chiffres relevés d'après des statistiques de l'INSEE sont pour la plupart de 1968, tandis que le recensement des radio-amateurs est de 1974.

Pourcentages des radio-amateurs / densité de la population

Régions	Pourcentage des radio-amateurs (1974)	Densité habitants/km ² (1er janv. 1974)
Région Parisienne	25,3	853
Champagne Ardenne	2,4	53
Picardie	3,7	86
Haute-Normandie	3	130
Centre	4,3	54
Basse-Normandie	2,2	74
Bourgogne	2,7	49
Nord-Pas-de-Calais	5	319
Lorraine	4,6	101
Alsace	2,6	180
Franche-Comté	1,7	65
Pays de la Loire	3,8	84
Bretagne	2,5	93
Poitou Charentes	3,5	58
Aquitaine	5	61
Midi-Pyrénées	4,1	49
Limousin	1,2	44
Rhône-Alpes	8,3	109
Auvergne	2,1	52
Languedoc-Roussillon	3,5	64
Provence-Côte d'Azur	7,9	112
Corse	0,4	25

Les radio-amateurs sont plus nombreux dans la Région Parisienne (25,3 %), dans la région Rhône-Alpes (8,3 %), en Provence-Côte d'Azur (7,9 %) ainsi que dans le Nord-Pas-de-Calais ; ces régions sont parmi celles où la densité est la plus forte : 835 pour la Région Parisienne, 319 pour le Nord-Pas-de-Calais, 109 pour la région Rhône-Alpes et 112 en Provence Côte d'Azur.

Vu l'éparpillement des radio-amateurs, on peut dire qu'au-dessus de 4 % ils sont nombreux ; on remarque alors que les régions où le taux est égal ou supérieur à 4 % sont, sauf quelques exceptions, des régions à forte densité de population.

Pourcentage des radio-amateurs / population urbaine
population rurale

Régions	Pourcentage des radio-amateurs 1974	Population urbaine 1968	Population rurale 1968
Région Parisienne	25,3	99,1	0,9
Champagne Ardenne	2,4	73,2	26,8
Picardie	3,7	76,4	23,6
Haute-Normandie	3	80,5	19,5
Centre	4,3	65,2	34,8
Basse-Normandie	2,2	56,2	43,8
Bourgogne	2,7	65,4	33,6
Nord-Pas-de-Calais	5	93,2	6,8
Lorraine	4,6	91,1	8,9
Alsace	2,6	90,7	9,3
France-Comté	1,7	74,4	25,6
Pays de la Loire	3,8	64,9	35,1
Bretagne	2,5	58,7	41,3
Poitou-Charentes	3,5	52,5	47,5
Aquitaine	5	66,2	33,8
Midi-Pyrénées	4,1	61,1	38,9
Limousin	1,2	49,3	50,7
Rhône-Alpes	8,3	83,7	16,3
Auvergne	2,1	62,2	37,8
Languedoc-Roussillon	3,5	73,0	27,0
Provence-Côte d'Azur	7,9	92,5	7,5
Corse	0,4	45,6	54,4

Les régions où la population urbaine est la plus importante — Région Parisienne (99,1 %), Nord-Pas-de-Calais (93,2 %), Provence-Côte d'Azur (92,5 %), Lorraine (91,4 %), Rhône-Alpes (83,7 %) — sont aussi celles qui abritent de nombreux radio-amateurs ; en prenant le même ordre, ils sont respectivement : 25,3 %, 5 %, 7,9 %, 4,6 %, 8,3 %.

Quant à l'Alsace, avec 90,7 % de population urbaine, elle n'a que 2,6 % des radio-amateurs, elle semble donc faire exception.

A l'inverse, les régions qui ont un fort taux de population rurale sont aussi celles où il y a peu de radio-amateurs : Corse (0,4 %), Limousin (1,2 %), Basse-Normandie (2,2 %), Auvergne (2,1 %).

Radio-amateurs / secteurs primaire, secondaire, tertiaire

Régions	Pourcentage des radio-amateurs 1974	% de l'ensemble de la population		
		S I	S II	S III
Région Parisienne	25,3	1,3	41,0	57,6
Champagne-Ardenne	2,4	16,5	43,9	39,6
Picardie	3,7	15,9	45,2	38,9
Haute-Normandie	3	12,8	42,6	44,6
Centre	4,3	21,4	38,8	39,9
Basse-Normandie	2,2	32,9	30,0	37,1
Bourgogne	2,7	21,0	38,3	40,7
Nord-Pas-de-Calais	5	8,3	51	40,6
Lorraine	4,6	9,0	50,4	40,6
Alsace	2,6	11,0	45,3	43,7
Franche-Comté	1,7	15,4	50,4	34,2
Pays de la Loire	3,8	28,8	34,7	36,6
Bretagne	2,5	35,2	27,2	37,6
Poitou-Charentes	3,5	30,2	31,0	38,8
Aquitaine	5	25,3	31,9	42,8
Midi-Pyrénées	4,1	28,0	32,4	39,6
Limousin	1,2	33,6	30,6	35,8
Rhône-Alpes	8,3	12,3	47,2	40,4
Auvergne	2,1	26,4	36,5	37,1
Languedoc-Roussillon	3,5	23,4	29,9	46,8
Provence-Côte d'Azur	7,9	9,7	34,4	55,9
Corse	0,4	25,4	25,0	49,6

Les régions où les secteurs secondaire et tertiaire sont le plus développés sont aussi celles qui ont le plus fort pourcentage de radio-amateurs.

Ainsi, la Région Parisienne avec 25,3 % de radio-amateurs a 57,6 % de sa population employée dans le secteur tertiaire, la région Rhône-Alpes avec 8,3 % a 47 % de sa population employée dans le secteur secondaire et 40,4 % dans le secteur tertiaire, la Provence-Côte d'Azur avec 7,9 % en a 55,9 % dans le secteur tertiaire et le Nord-Pas de-Calais avec 5 % a 51 % dans le secondaire.

Les régions qui ont un fort pourcentage de population employée dans le secteur primaire n'ont que peu de radio-amateurs. Ceci confirme les résultats du précédent tableau comparant les radio-amateurs et la population rurale, les régions sont les mêmes : Corse, Limousin, Poitou-Charentes, Basse-Normandie, Bretagne, Auvergne.

Ces tableaux et leurs résultats ne peuvent évidemment que mettre en relief des tendances ; celles-ci montrent que les radio-amateurs sont implantés plutôt dans des régions urbanisées, à forte densité, où la population est principalement employée dans les secteurs secondaire ou tertiaire, tandis que les régions rurales ont un faible taux de radio-amateurs. Là, comme pour d'autres pratiques socio-culturelles à caractère associatif organisé, le monde rural demeure largement sous-représenté.

QUEL AGE ONT LES RADIO-AMATEURS ?

Ce nouvel élément permettra de compléter les différentes informations déjà recueillies. Dans les différents radio-clubs visités, que ce soit à Clamart, à Boulogne-Billancourt, à Bois-Colombe ou à Ivry, la moyenne d'âge est de 25 à 30 ans. Mais de nombreuses personnes d'une quarantaine ou d'une cinquantaine d'années, quelquefois plus, sont membres de ces clubs. Il y a bien sûr des jeunes, étudiants et parfois lycéens, mais, bien qu'étant souvent rattachés à une MJC, les radio-clubs recrutent une population plus âgée que ce type d'institution.

Comparons le taux des radio-amateurs et les classes d'âge des 22 régions.

Radio-amateurs / classes d'âge

Régions	Pourcentage des radio-amateurs 1974	moins de 25 ans 1968	de 25 à 64 ans 1968	65 ans et plus 1968
Région Parisienne	25,3	37,2	50,8	12,0
Champagne-Ardenne	2,4	43,5	43,9	12,6
Picardie	3,7	43,9	33,0	13,1
Haute-Normandie	3	43,7	44,7	11,6
Centre	4,3	39,8	44,8	15,4
Basse-Normandie	2,2	43,9	44,1	11,9
Bourgogne	2,7	39,4	44,6	16,0
Nord-Pas-de-Calais	5	44,4	44,0	11,6
Lorraine	4,6	44,2	45,0	10,7
Alsace	2,6	40,8	46,8	12,4
Franche-Comté	1,7	42,7	44,8	12,5
Pays de la Loire	3,8	43,3	44,0	12,8
Bretagne	2,5	40,7	46,1	13,2
Poitou-Charentes	3,5	40,1	44,7	15,2
Aquitaine	5	37,5	46,7	15,8
Midi-Pyrénées	4,1	36,7	47,4	16,0
Limousin	1,2	33,5	47,7	18,9
Rhône-Alpes	8,3	40,0	47,3	12,6
Auvergne	2,1	37,5	46,5	16,0
Languedoc-Roussillon	3,5	36,4	47,1	16,5
Provence-Côte d'Azur	7,9	36,0	48,9	15,0
Corse	0,4	33,5	50,3	16,1

A la lecture de ce tableau, il apparaît que les régions où la population active est la plus importante comme la Région Parisienne, la Provence Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes, l'Aquitaine, ou les régions dont la population active est égale à celle des jeunes de moins de 25 ans, comme le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, sont celles où le pourcentage des radio-amateurs est le plus élevé. Cependant, ces chiffres et les visites faites attestent que l'on trouve dans les clubs un pourcentage relativement élevé de retraités (plus de 10 %) et un brassage de générations beaucoup plus important que dans d'autres activités socio-éducatives. Les clubs de radio-amateurs seraient-ils un lieu où se retrouvent pratiquement tous les âges à partir de 25 ans ?

POURQUOI ETRE RADIO-AMATEUR AUJOURD'HUI ?

Que recherchent les radio-amateurs en se livrant à cette activité ? Tous se disent passionnés par leur passe-temps qu'ils décrivent comme un «hobby» ou comme un «virus». Ils mettent également l'accent sur l'aspect «communication», «contact humain». Les liaisons établies à plusieurs dizaines de milliers de kilomètres leur donnent l'impression de «voyager». Cependant, si l'on assiste à une liaison entre un radio-amateur parisien et un Russe, un Canadien ou un Libanais, on peut être surpris par la «minceur» de l'échange.

En effet, d'après la loi, la nature des contacts entre radio-amateurs doit présenter un aspect essentiellement technique. Il est interdit de faire usage des ondes pour transmettre des messages personnels, pour parler de politique ou se livrer à des transactions commerciales, ce serait concurrencer les P. et T.

Que se dit-on alors entre radio-amateurs ? On se présente d'abord par son indicatif, cela permettant de situer géographiquement les interlocuteurs, ensuite on échange un contrôle R.S.T. (Readability, Strength, Tonality). Ce code comprend trois nombres, le premier indique la compréhensibilité, le second la force et le troisième la tonalité. Une fois certains de s'entendre correctement, on transmet son prénom, son lieu d'émission précis. S'il y a lieu, on donne des indications météorologiques locales qui peuvent expliquer la présence de parasites, puis chacun décrit sa station : émetteur, récepteur, puissance, type d'antennes.

Les liaisons s'effectuent en phonie, si la langue n'est pas un barrage, ou en télégraphie. Même en phonie, un code est utilisé : par exemple «OTH» veut dire «j'habite à». La langue qui prédomine est l'anglais. La durée moyenne d'une liaison est de dix à quinze minutes, mais si les deux interlocuteurs parlent la même langue, particulièrement pour les Français lorsqu'ils entrent en contact avec les pays francophones, celle-ci peut durer plus longtemps et est l'occasion d'échanger des savoir-faire techniques.

Curieusement les radio-amateurs ne sont pas attirés par des conversations autres que techniques ; ils sont plutôt intéressés par la prouesse : joindre la station la plus lointaine possible avec un minimum de puissance.

La radio-amateur développe, selon ses adeptes, le goût pour la géographie et les langues ; celui qui contacte un habitant d'un pays inconnu se précipitera sur son atlas pour se documenter.

Ces rapports oraux peuvent donner lieu à des échanges de cartes, et certains entretiennent des relations d'amitié avec leurs interlocuteurs lointains à qui ils rendent visite lors de déplacements.

Les intérêts pour l'émission-réception des radio-amateurs sont donc divers, mais les deux attitudes se rencontrent toujours. Ceux qui préfèrent l'aspect technique passent beaucoup de temps à monter, améliorer, démonter, remonter leur station, et ceux qui préfèrent le «trafic» contactent de nombreux confrères, le plus loin possible, ils participent à des concours. Ainsi un radio-amateur du club d'Ivry parle d'un championnat comme il parlerait d'un match de football, un autre de Rouen parle d'une «chasse au renard» comme s'il s'agissait d'un rallye.

QUI EST RADIO-AMATEUR ?

Ces quelques éléments sur la pratique socio-éducative des clubs radio-amateurs n'infirmement pas les tendances générales observées concernant les pratiques culturelles des Français.

Une enquête récente remarque que ce sont les professions libérales et les cadres moyens qui fréquentent le plus une association, un club : respectivement 46,3 % des professions libérales et 40,6 % des cadres moyens. Ce sont ces catégories, la seconde surtout, qui dominent dans les clubs de radio-amateurs. Il est vrai que les cultivateurs exploitants (40 % d'entre eux), selon la même enquête, participent à une association, mais il s'agit sans doute essentiellement d'associations à caractère professionnel et syndical. Et on ne les retrouve pas plus dans les clubs de radio-amateurs que dans les clubs et associations à caractère socio-culturel.

Cette même enquête note 39,4 % des hommes et 17,5 % des femmes dans la pratique associative. Cette constance, comme le caractère technique de l'activité des radio-amateurs, élimine certainement beaucoup les femmes des clubs de radio-amateurs. Il n'y aurait que 50 femmes membres du R.E.F. Nous avons retrouvé — moins forte, il est vrai — la même absence des femmes dans la pratique de la photo (1) et de la vidéo-animation, comme si la médiation de l'objet technique constituait un privilège des activités masculines.

Sans que nous puissions ici préciser notre comparaison avec d'autres activités socio-éducatives, il faut souligner un mélange des âges important dans les clubs de radio-amateur : 10 à 15 % de retraités, 45 à 50 % de 25 à 64 ans, 35 à 45 % de moins de 25 ans. Sans doute parce que la pratique de la radio-amateur peut se faire à domicile et suppose l'achat d'un matériel relativement coûteux que des jeunes peuvent moins aisément se procurer. Mais il est important de souligner cette originalité des clubs de radio-amateur : la technique semble permettre la rencontre aisée entre des âges différents, sur des échanges d'expériences et des procédés.

Il faut de même relever la relation entre le niveau d'information (celui que prouvent les études ou la qualification professionnelle) et la participation aux activités des clubs de radio-amateur, comme dans toutes les pratiques socio-culturelles. Cette pratique nécessite un minimum de connaissances techniques. Et acquérir ce type de savoir quand on ne le possède pas demande un certain niveau culturel. De fait, la grande majorité des radio-amateurs sont titulaires d'une qualification professionnelle ou en voie de l'acquérir quand il s'agit de lycéens ou d'étudiants.

Enfin, là comme pour l'ensemble des activités socio-éducatives, les catégories les plus représentées appartiennent aux classes moyennes, avec, cependant, une grande majorité de personnes engagées dans des professions à caractère électronique ou d'étudiants s'y préparant. Sans doute, sans que nous puissions le mesurer, y a-t-il pour cette activité autant, sinon plus, de corrélation entre le milieu socio-professionnel, la nature de l'activité professionnelle ou des études, et la pratique socio-éducative pendant le

(1) GELIN J. : Une certaine pratique de la photographie.— Document INEP, 1974.

temps du loisir. Cette activité ne constitue pas seulement une activité de «développement par compensation». Certes, le technicien retrouve ici la liberté et la problématique de l'artisan, un champ d'initiative et de création, l'étudiant trouve un terrain d'initiative et d'expérimentation personnelles que ne lui donne pas la classe ou l'université. Mais, plus encore, cette activité éducative dans le temps du loisir exploite et féconde des champs d'intérêts professionnels quand il s'agit du technicien électronique, elle prépare ou confirme des projets professionnels quand il s'agit d'étudiants.

Comme pour nombre d'activités socio-éducatives, la pratique de la radio-amateur et du club de radio-amateur se trouve pour beaucoup à la croisée d'un besoin de créativité individuelle (la prouesse technique, le «voyage» par les ondes), d'échanges pendant le temps de loisir, d'une appartenance sociale (aux classes moyennes), d'une appartenance à un milieu socio-professionnel (celui des techniciens).

Peut-être plus encore que d'autres pratiques socio-éducatives, elle dépend largement de la concordance plus ou moins grande entre son code culturel et le code culturel du milieu socio-professionnel et de la profession.

Isabelle MAZEL

LES CLUBS ESPACE

Qui sont les astronomes amateurs en France, combien sont-ils et quelles sont leurs activités ? Autant de questions que nous aborderons au cours de cet article et auxquelles nous essaierons de donner des éléments de réponse. Dénombrer avec exactitude les astronomes amateurs en France, les situer géographiquement, connaître leurs activités professionnelles, etc, aurait nécessité une autre forme d'enquête que celle qui a servi de support à cet article, mais on peut, cependant, en prenant contact avec un certain nombre de ces passionnés d'astronomie, préciser le contenu de cette activité socio-éducative, les formes qu'elle prend et qui elle regroupe.

LES CLUBS

Il existe en France deux grandes associations regroupant les amateurs d'astronomie : la Société Astronomique de France et l'Association Française d'Astronomie. La première, et la plus ancienne, semble recruter ses adhérents parmi des spécialistes, des mathématiciens, des chercheurs, elle édite une revue, **L'Astronomie**. La seconde, plus jeune, a davantage une vocation de vulgarisation. Son but est de faire de l'astronomie une science populaire, de développer, à partir de la jeunesse, quelle que soit la formation de base, un vaste courant populaire d'intérêt pour l'observation et la compréhension des phénomènes du ciel et de l'espace.

Cette association a une revue, **Ciel et Espace**, dont le tirage est d'environ 20 000 exemplaires ; cette revue diffuse un certain nombre d'informations pouvant intéresser les astronomes amateurs, propose des articles de vulgarisation, retrace les activités des clubs, nous montre de nombreuses photographies prises par des amateurs. Le courrier des lecteurs est également présent.

Cette association essaie de favoriser la création de groupes, de clubs organisés et gérés par des jeunes. Elle se préoccupe de proposer à ses membres du matériel et des instruments qu'ils peuvent réaliser eux-mêmes. Elle propose des programmes d'observation, elle organise également des stages de formation de responsables de clubs, des camps d'été spécialisés, des journées d'études et des conférences.

L'A.F.A. regrouperait environ trois mille adhérents, et deux cents à trois cents clubs lui seraient affiliés.

Il existe également quelques associations locales en province.

Mais le lieu où se réunissent les astronomes amateurs est le club. Si certains d'entre eux sont, comme nous l'avons dit, inscrits soit à la Société Astronomique de France, soit à l'Association Française d'Astronomie (A.F.A.), soit aux deux, et donc quantifiables, beaucoup sont indépendants et de ce fait inconnus. Il existerait actuellement en France entre quatre cents et cinq cents clubs, mais il est très difficile de les répertorier.

La difficulté de connaître ces clubs, leur implantation, leur nombre exact vient du fait qu'un club, qu'il soit d'astronomie, de radio-amateur, ou d'aéromodélisme, est avant tout un rassemblement d'individus ayant la même passion. Le club se forme souvent autour d'un amateur, le plus dynamique, le plus énergique, qui en devient l'animateur ; que celui-ci parte, que plusieurs membres du club se séparent, et souvent le club disparaît.

Nombreux sont les clubs qui ont une existence éphémère ; ainsi les clubs scolaires, c'est-à-dire les clubs au sein des lycées, sont souvent assez fluctuants. Plusieurs lycéens d'une même classe forment un club et l'année suivante, avec le changement de classe, le club disparaît.

Il est vrai que les problèmes financiers, le manque d'argent, l'impossibilité de s'approprier un matériel adéquat, sont souvent quelques-unes des causes de la disparition d'un club.

Il est donc très difficile d'avancer un chiffre quant au nombre des astronomes amateurs français.

On peut citer quelques clubs qui ont une grande activité et qui regroupent ainsi des dizaines d'amateurs : le club d'Evry, le club d'astronomie Orion qui est une section très active de la M.J.C. de Gagny, et, en province, la société astronomique du Nord, le Gamma à Marseille, la société astronomique de Toulouse, celle de Nancy, etc.

Certains de ces clubs font partie de la Fédération Nationale des Clubs scientifiques (F.N.C.S.) dont le siège se trouve au Palais de la Découverte. Cette Fédération a organisé en 1973 à Marly-le-Roi ses journées nationales. Il y avait là des représentants de différents clubs d'astronomie, ceux de clubs scolaires comme Louis-le-Grand, Paul Valéry, Champollion, et ceux des clubs de Vélizy, Evry, Jean Perrin, Nice, Salon, etc.

Ces journées, si on lit le compte rendu des différentes commissions qui se sont tenues, ont permis aux clubs de définir leur rôle, leurs buts et de mettre en évidence leurs problèmes.

Ainsi, pour ces jeunes amateurs, le club doit être avant tout éducatif, il doit « jouer un rôle d'initiation scientifique (formation scientifique et apprentissage du travail en équipe) ». Pour certains, le club doit guider les jeunes pour le choix et la réalisation d'instruments ainsi que pour l'apprentissage de l'observation, son rôle s'arrête là. Pour d'autres, par contre, il ne doit pas que guider les jeunes, il doit y « avoir un travail scientifique réel au sein du club ».

Il apparaît cependant, malgré ces opinions divergentes, que le club doit :

- « — Donner une formation astronomique, initiant de plus aux méthodes scientifiques,
 — réaliser des observations en commun,
 — établir un programme d'observation commun,
 — centraliser et communiquer les résultats aux organismes intéressés
 — avoir des contacts avec les professionnels dans la mesure du possible,
 — faire bénéficier ses membres d'exposés théoriques et pratiques,
 — réaliser des instruments, aussi bien les parties optiques que mécaniques ou électriques».

L'observation constitue la tâche essentielle du club, l'accent est donc mis sur le «programme» ; l'observation «touristique» doit être dépassée, car les travaux du club doivent être utilisables, les sujets d'étude sont : la lune, le soleil, les éclipses, les planètes, les étoiles variables, les étoiles doubles, les objets faibles, les météorites, les comètes, la spectroscopie, la radio-astronomie.

Comme nous l'avons dit, les problèmes matériels préoccupent beaucoup ces divers clubs, car, sans locaux et sans finances, ils ne peuvent mener à bien leur programme.

Ainsi la question de savoir si un club doit être totalement indépendant, rattaché à une association, M.J.C., ou à une organisation nationale, etc. se pose seulement en fonction des ressources : «l'indépendance ou les ressources». Ces ressources peuvent être diverses : cotisations des membres du club, cotisations de soutien, subventions qui peuvent provenir des ministères, des municipalités, des lycées, etc, et le mécénat.

Les locaux sont également difficiles à trouver, surtout ceux réservés à l'observation, car là le problème du site se pose. Les clubs peuvent essayer de prendre contact avec les observatoires professionnels, mais il est extrêmement rare que ceux-ci puissent mettre à leur disposition du matériel et des locaux.

Il est intéressant de noter que ces différents clubs ont posé le problème de l'animation du club : «Un club ne peut fonctionner correctement que s'il dispose d'un ou plusieurs animateurs compétents possédant une connaissance théorique et pratique de l'astronomie». De plus, ils notent : «Les connaissances astronomiques sont plus importantes que les connaissances pédagogiques, celles-ci n'étant pas, par ailleurs, négligeables». L'animateur souhaité doit donc avoir reçu une formation.

Le club doit également s'ouvrir, établir des contacts avec le public par des expositions, des opérations «portes ouvertes», des conférences de vulgarisation, etc., et établir des liaisons avec les autres clubs. Ces liaisons devraient permettre de s'entraider, d'échanger des informations, cependant celles-ci ne doivent pas aboutir à l'hégémonie d'un club sur un autre. L'individualité propre de chaque club est nettement affirmée.

LE CLUB JEAN-PERRIN

Prenons l'exemple d'un club parisien, le club Jean Perrin du Palais de la Découverte.

Il comprend une section astronomie divisée en deux groupes : l'un s'intéresse à l'astronomie générale et à l'observation, l'autre s'occupe d'optique astronomique pratique.

Ce club est ouvert aux jeunes de 16 à 18 ans et recrute essentiellement parmi les lycéens. La section astronomie du club Jean Perrin essaie principalement de former des animateurs de clubs.

Des animateurs ont la charge de ces différents groupes, ce sont des scientifiques qui font partie du personnel du Palais de la Découverte.

Les jeunes, intéressés par l'astronomie générale, commencent par apprendre à reconnaître les constellations et à étudier les principes de l'astronomie fondamentale. Ils disposent pour ce faire du Planétarium.

Ensuite, ils s'initient à l'observation de la lune, des étoiles doubles, des nébuleuses, amas et galaxies et des étoiles variables. Quant à ceux qui possèdent déjà quelque expérience en astronomie, ils perfectionnent leurs connaissances, se livrent à de brèves études scientifiques sur des thèmes précis. Ils devraient ensuite être eux-mêmes aptes à participer à l'animation d'un club scientifique.

Le groupe d'optique astronomie initie les jeunes à l'étude et à la réalisation de miroirs réflecteurs, au polissage des miroirs, au contrôle de leur qualité ainsi qu'à l'apprentissage des méthodes utilisées.

A travers ces activités, plusieurs buts sont recherchés, d'abord développer le côté expérimental, la manipulation, l'observation, partir de l'expérimentation pour arriver à la théorie. En ce sens, ces activités para-scolaires, par leurs méthodes, diffèrent de l'enseignement. Là on évite la théorie, on met en pratique des notions scientifiques et on cherche à développer des méthodes de travail.

Des camps et des stages sont organisés au cours des vacances scolaires et des visites durant l'année.

Il faut noter cependant que les différentes activités du club Jean Perrin se déroulent dans des conditions particulières, qui sont loin d'être celles de tous les clubs scientifiques ou techniques. Chaque section bénéficie d'un matériel adéquat, d'une animation permanente, de locaux. De plus, ce club est un club de jeunes, âgés de 14 à 18 ans suivant les sections. Tous ces jeunes sont des lycéens, il n'y a pas d'adultes, ce qui n'est pas le cas dans d'autres clubs. Si l'on met à part les clubs scolaires formés dans les lycées et collèges et qui ne regroupent eux aussi que des jeunes, tous les autres clubs scientifiques et techniques rassemblent des jeunes et des adultes.

LE CLUB DE TRIEL

Prenons maintenant un autre type de club, par exemple le groupe astronomique des Yvelines sis à Triel sur Seine. Ce club, par la richesse de ses activités, son dynamisme et en même temps ses difficultés, nous permettra de mieux comprendre ce qu'est un club scientifique, qui il regroupe et ce qu'il fait.

Le club de Triel, dont le Président est M. TRACHIER, a été fondé il y a sept ans. Il y a actuellement quatre-vingts membres inscrits au club, mais le noyau actif se com-

pose d'une quarantaine de membres. Il y a là des jeunes de 18 ans et des adultes de 70 ans, cependant la majorité des membres sont des jeunes et la moyenne d'âge est d'environ 25 ans.

Ce club s'est formé il y a donc 7 ans, autour de quelques amateurs aidés par Monsieur TRACHIER qui s'intéressait lui à l'astronomie depuis fort longtemps. Depuis cette époque, le club ne s'est pas dispersé, au contraire, il s'est solidement implanté dans les Yvelines et ses membres se sont attachés, au fur et à mesure des années, à parfaire leurs connaissances en astronomie ; actuellement, ils sont à même de construire leur propre observatoire.

Au début, le club ne disposait que d'une petite salle à la mairie, depuis 1972 il est installé dans un petit château, le château de La Tour, propriété de la mairie, au milieu d'un magnifique parc. La terrasse du château et ses petites tourelles sont le domaine des astronomes, ainsi qu'une petite maison à côté de celui-ci, et quelques pièces à l'intérieur du château, les autres étant le domaine du groupe de théâtre amateur de Triel. Ce sont les membres du club qui ont installé la petite maison, qui l'ont retapée, peinte. Dans ce bâtiment, ils ont ainsi installé un laboratoire de photo, une salle de réunion, une bibliothèque, un atelier d'optique, un bureau de lecture. Ce sont encore eux qui dernièrement ont aménagé quelques pièces du château afin de pouvoir, lors d'observations nocturnes, avoir un lieu où se reposer, se faire du café et se réchauffer pendant l'hiver.

Le problème du club, c'est le matériel. Une partie peut se construire, mais d'autres appareils doivent être achetés et cela coûte cher. Financièrement, le club de Triel est fort peu aidé, la commune donne 1.000 F par an et depuis 7 ans le département des Yvelines n'a donné que 150 F. Le club a, cette année, fait une demande au nouveau préfet afin d'obtenir une subvention annuelle de 10.000 F. Jusqu'à présent, le club n'a pu compter, et ne compte toujours, que sur ses propres moyens. Les cotisations étant minimes et ne permettant pas l'achat d'un matériel coûteux, le seul recours est le mécénat ; des dons ont permis au club de s'acheter du matériel. Le Président du club dirige une agence de publicité et de par ses activités professionnelles il côtoie un grand nombre d'industriels qui acceptent d'aider le club financièrement. Actuellement, le club est en possession d'un matériel d'excellente qualité et très coûteux. Une partie de ce matériel a été construite par les membres du club eux-mêmes, soit en totalité, soit partiellement après avoir acheté certaines pièces, mais d'autres appareils ont été totalement achetés. Si aujourd'hui le club voulait se procurer dans le commerce son matériel, il aurait à payer de 10.000 à 12.000 F. L'observatoire est équipé de deux télescopes de 200 mm, de cinq lunettes astronomiques dont une de 113 mm, et d'un chercheur de comètes. Sur la terrasse un abri est en train d'être construit pour faciliter l'observation.

Pour le Président, un club est comme une affaire commerciale et doit donc être traité comme tel, c'est-à-dire qu'il faut provoquer le mécénat, aller chercher l'argent où il se trouve et, par différentes opérations, essayer de récolter quelques fonds. Ainsi, le club organise des opérations «portes ouvertes» afin de montrer ses réalisations ; l'entrée en est payante et la consigne est «de ne pas rendre la monnaie si on peut l'éviter». Lorsque le télescope de 310 mm sera installé et son abri construit, le club organisera, un samedi par mois, des séances d'observation : chacun aura l'autorisation

de regarder le ciel, sous la conduite d'un membre du club, et le tarif sera de 5 F par personne.

Le club organise également des conférences qui se terminent par une quête.. L'imagination du Président est, en ce domaine, fort féconde puisque, il y a quelques années, il a organisé un cocktail commercial, non pas à Paris, mais dans le parc du château. A la fin, il a proposé à ses invités d'aller admirer les réalisations, le matériel du club et il leur a proposé une démonstration, tout cela pour 50 F par personne...

Si ces démonstrations ont un but lucratif, car le club ne peut vivre sans argent, elles ont aussi un but de vulgarisation : faire connaître le club et faire comprendre ce qu'est l'astronomie. Ainsi, chaque année depuis 1970, une exposition est organisée à Triel même ou dans les environs, à Medan par exemple. Les conférences organisées par le club ont été faites par des personnalités de l'astronomie : A. BARONNET, A. DUCROCQ, le Professeur MULLER, P. KOHLER, etc. Ces conférences réunissent un grand nombre de personnes intéressées par l'astronomie, de plus plusieurs de ces personnalités, comme Dominique LESSIEUR, ont, par des conférences à bâtons rompus, des dialogues, aidé les membres du club à progresser. Ils viennent au club et répondent aux questions posées par les membres, ils les aident à éclaircir certains problèmes, à comprendre certains points restés obscurs. Leur nouveau télescope, dont ils sont très fiers, sera parrainé par P. KOHLER, Directeur de l'Observatoire de Meudon, qui viendra tous les mois pour ses propres observations, mais également pour se mettre à la disposition des membres du club. Ces contacts sont pour ces astronomes amateurs fort intéressants et utiles, ils leur permettent des progrès rapides.

Le club se déplace également et va visiter différents observatoires, comme ceux de Meudon, de Mortagne et du Bourget, de Reims, de Charette ainsi que les observatoires d'astronomes compétents.

Le club envoie aussi quelques participants à l'étranger lors «d'événements astronomiques» : deux membres du club sont allés en 1971 observer une éclipse de soleil au Canada, trois autres sont allés en 1974 au Congo pour une mission solaire.

Eux-mêmes donnent des conférences dans la région, à Conflans, à Medan, au Rotary de Gagny, au Lyons Club de Versailles et de Saint-Cloud, à Verneuil. Et, comme tous les clubs, les membres participent à des concours nationaux d'astronomie, de photographie astronomique où, il est vrai, ils ont réalisé un étonnant palmarès : de nombreux premiers prix, deuxièmes prix. Une photographie de la constellation du Cygne, réalisée par l'un d'entre eux, a été, en 1973, retenue pour être exposée à l'exposition de Pékin.

Le lieu de rencontre privilégié de tous ces passionnés est le club où, tous les samedis, des réunions se tiennent, mais chacun peut, quand il le désire, venir à l'observatoire du Château. A partir du mois de mai, avec le retour des beaux jours, les membres viennent passer tous leurs samedis au club et ils font tourner le barbecue dans le parc. Là on ne parle qu'astronomie, on échange des idées, on se conseille, on s'aide : qu'as-tu lu ? et toi ? Raconte. Prête-moi ton livre.

Chaque adhérent détient une responsabilité au sein du club, l'un est chargé de la tenue de la salle, l'autre du laboratoire, un autre encore des instruments ou de l'atelier

d'optique, tout cela sous l'autorité du Président. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que dans les clubs une hiérarchie s'est instaurée, il y a un Président, un Vice-Président, un conseil d'administration, un directeur de l'observatoire, une secrétaire et si dans les rapports entre les membres cette hiérarchie n'apparaît pas au premier abord, elle est cependant sous-jacente, tous les membres s'y soumettent et si l'un des divers responsables n'a pas fait son travail, c'est le Président qui le lui fera remarquer.

D'ailleurs, d'après le Président du club de Triel, il n'a pas à faire de remarques, car «tout est fait», «chacun étant conscient de ses responsabilités». Chaque samedi, des tâches sont à effectuer, des projets à réaliser, «il y a toujours quelque chose à faire» : rendre compte de ses observations personnelles, montrer des photographies que l'on a prises, travailler à la taille des miroirs et des objectifs pour ceux qui désirent fabriquer eux-mêmes leurs instruments. Pour ce faire, l'atelier d'optique dispose de tout le matériel de contrôle nécessaire.

Il faut également organiser les vacances, car chaque été le club organise des camps, loue une maison pour se loger. Le nombre des participants varie suivant les places disponibles et suivant les possibilités de chacun. Ainsi en 1973 et 1974, des camps ont été organisés en Bretagne avec, la première année, douze participants et, la seconde, quatorze. En 1975, deux camps d'astronomie ont été organisés, l'un en Bretagne, l'autre dans l'Aveyron, avec dix-sept participants chacun. Avant chaque camp, un programme de travail est décidé, chaque année un thème différent est choisi. La première année, le but fixé était la photographie de la Voie Lactée. Les résultats furent excellents et de très belles photos de Voie Lactée décorent la salle de réunion du club. Ils décidèrent ensuite de «travailler la lune», de faire des observations solaires et de s'entraîner sur des objets célestes.

Les frais de ces camps sont partagés entre les participants.

Un des grands projets du club est, si des subventions sont versées par le département et en y ajoutant des dons, d'acheter dans le Midi un terrain où serait installé un observatoire. Ainsi, plusieurs fois dans l'année, aux différentes vacances scolaires ou grands week-ends, les membres du club disposeraient d'un lieu où se rendre et pourraient se livrer à des observations d'une autre qualité que celles qu'ils font à Paris. Ce serait en quelque sorte la «maison de vacances» du club.

En plus de ces différentes activités, le club abrite plusieurs commissions de recherche qui sont toutes rattachées à l'A.F.A. Un programme de travail est distribué chaque samedi aux différents participants et une synthèse des travaux effectués est faite. Les membres de ces commissions font, chez eux avec leur propre matériel ou à l'observatoire du club, un certain nombre d'observations, de recherches, qui sont discutées ensuite en groupe. Ces commissions sont :

- la commission internationale de recherche sur les relations soleil et phénomènes terrestres (climatologiques et autres) ;
- une commission chargée de l'observation de Jupiter, le soin de ces recherches a été confié au club par l'astronome Michel WALBAUM ;
- une commission des T.L.P. (Transistors Lunars Phenomenes), créée par le correspondant en France de la N.A.S.A. et pour le compte de celle-ci,

- une commission chargée de l'observation des étoiles variables ;
- une commission photographique ;
- une commission des instruments.

Les activités du club de Triel sont donc multiples et diverses, chaque samedi est une journée bien remplie et pour rien au monde ces passionnés de l'astronomie ne voudraient manquer leur rendez-vous au club.

Ainsi, le samedi soir où j'ai visité le club, vers 21 h, la réunion a commencé par la projection du film de leurs vacances en Bretagne. J'ai pu voir que l'observation astronomique et la réalisation de leur mission ne les avaient pas empêchés de faire de joyeux repas, ni de profiter des plaisirs de la mer. Puis différentes diapositives ont été montrées, ces photographies effectuées par les membres du club étaient excellentes : photographies de la lune, film d'une éclipse. Ces projections soulevaient de nombreux commentaires, on demandait au réalisateur comment il avait fait, avec quel appareil, quelle pellicule, quelle ouverture de diaphragme... ?

Après la projection de ces films et photographies, et malgré le froid (nous étions en décembre), nous sommes montés sur la terrasse pour observer le ciel. Il était 1 h du matin et la température était de -10° , cela ne semblait pas refroidir leur passion ! Certains ont dû passer une bonne partie de la nuit à observer les étoiles, les planètes...

Le club est donc le lieu où se partage cette passion pour l'astronomie, où chacun, avec l'aide et les conseils des plus compétents, a pu faire des progrès, le club a pu atteindre un certain niveau et actuellement, d'après son Président, « il est devenu opérationnel ». Certains membres sont là depuis la création du club, certes il y a eu un renouvellement, mais le noyau solide est formé, dans sa majorité, d'anciens. Depuis ces années, ce noyau a progressé, a acquis certaines connaissances et aujourd'hui, comme me l'ont expliqué les membres présents, un programme est fixé, ils ne veulent pas, en admettant de nouveaux amateurs parmi eux, « perdre du temps » en étant obligés de les mettre au courant.

Aussi ce club qui, par diverses activités, est tourné vers l'extérieur — expositions, visites, conférences — semble-t-il assez refermé sur lui-même dans le renouvellement de ses membres. Ils avouent eux-mêmes ne pas accepter parmi eux n'importe qui, mais des amateurs d'un certain niveau qui sont à même de s'intégrer à leur groupe, ou des jeunes « qui en valent la peine », c'est-à-dire qui sont suffisamment passionnés, qui se sont personnellement documentés, qui ont beaucoup lu, ceux-là sont acceptés et aidés. Quant à ceux qui sont, certes, intéressés par l'astronomie, mais ne montrent pas des dispositions particulières, ils peuvent, par les conférences organisées par le club, parfaire leurs connaissances. Quand ils sont « mûrs », le club accepte leur candidature en vérifiant le niveau de leurs connaissances et leur enthousiasme, mais le club ne veut plus « consacrer le même temps qu'au début pour les former ».

Cette orientation, si elle a, en effet, permis au club d'atteindre un certain niveau technique et théorique en matière d'astronomie, peut être cependant regrettée, car le club a de plus en plus tendance à se refermer sur lui-même, à s'isoler, et ne veut plus alors remplir l'un de ses rôles : populariser une activité de loisirs. Cette tendance est d'ailleurs

regrettée par le Président qui reconnaît que dans ce domaine il a échoué. Mais, selon lui, c'est le revers de la médaille de tout club qui «marche bien». Plus un club a des activités suivies, une cohérence dans son programme, une stabilité de ses membres, plus il a tendance à se refermer sur lui-même et à développer une attitude élitiste. Ainsi, m'expliquait-il, lors des journées nationales des clubs scientifiques et techniques à l'I.N.E.P. en février 1973, tous les membres du club de Triel étaient ensemble, mangeant à la même table, n'admettant à celle-ci que des amateurs susceptibles de leur apprendre, de leur apporter quelque chose, en somme des amateurs connus. Ils n'ont pas établi de contact avec des membres d'autres clubs jugés «moins fort» qu'eux. C'est un peu pour cette raison et pour contrecarrer ce défaut que, cette année, le club a décidé de s'ouvrir sur les C.E.S. avoisinants. Des contacts ont été pris avec les directeurs de ces différents C.E.S. afin d'organiser une conférence d'astronomie dans chaque C.E.S., une conférence simple, mais donnant les premiers rudiments nécessaires à la compréhension des phénomènes de l'espace. Ces conférences serviront également à susciter la formation de petits groupes d'astronomie parmi les lycéens. Alors le club pourra, en quelque sorte, les aider, les inviter à venir profiter de leur observatoire. Ainsi soutenus, ces groupes pourront peut-être éviter l'écueil que rencontrent la plupart des clubs scolaires qui, fonctionnant toujours dans le cadre de l'école, ont tendance à s'essouffler et à disparaître rapidement. Le club de Triel apporte déjà son aide au groupe d'astronomie du Lycée Pasteur.

Ce projet, qui doit être mis en oeuvre à partir de janvier 76, a aussi pour but de dépister, parmi ces jeunes, «les bons éléments», aptes à s'intégrer au club, après leur formation.

Les rapports que le club de Triel entretient avec d'autres clubs sont très limités, principalement parce que, selon eux, la plupart des clubs d'astronomie sont d'un niveau assez bas, et beaucoup sont des clubs de lycéens. Ces clubs sont mal équipés, ne disposent pas d'un matériel leur permettant de faire un travail intéressant, cela par manque d'argent. De plus, d'après eux, ces clubs se débrouillent mal, manquent de dynamisme, peu de clubs sollicitent la visite, l'appui et des conférences de personnalités de l'astronomie. Le défaut de ces clubs est alors, par manque de matériel, donc de travaux pratiques, de se tourner vers la théorie. Ils peuvent éventuellement s'adresser à des amateurs isolés, bien outillés, pour que ceux-ci leur permettent de se servir de leur matériel, mais c'est rare, car ce matériel est toujours coûteux et fragile et doit être manié avec d'innombrables précautions. De plus, les clubs veulent regrouper de nombreux adhérents ce qui, d'après Triel, est une erreur, car automatiquement si le nombre des membres croît sans cesse, le niveau décroît ; il est indispensable de sélectionner les nouveaux arrivants.

Le club de Triel a donc plus de contacts avec des astronomes amateurs individuels qu'avec des clubs. Quant à leurs rapports avec les deux associations d'astronomie, la S.A.F. et l'A.F.A., ils sont nuls avec la S.A.F., jugée ne regrouper que «des vieux», leur revue **Astronomie** étant fort critiquée pour ses articles trop difficiles qui nécessitent un bagage mathématique au-dessus de la moyenne, par contre, membres de l'A.F.A., ils entretiennent de bons rapports avec celle-ci et surtout avec la revue **Ciel et Espace** dont le rédacteur est le Président du club. Cette revue est jugée de vulgarisation, pour amateurs, les conseils qu'elle donne pour la construction de tel ou tel matériel sont utiles et réalisables. De plus, elle leur permet d'être au courant des

dernières découvertes en Astronomie. Ainsi le club, s'il a réalisé un travail intéressant, pris de belles photographies ou découvert des «trucs» pour la construction d'un appareil, les communique au journal qui les publie.

QUI EST ASTRONOME AMATEUR ?

Abordons maintenant le problème de savoir qui est astronome amateur ? On peut, comme pour les radio-amateurs, aborder ce problème par un biais : le coût du matériel personnel nécessaire à cette activité et les connaissances requises pour s'y livrer.

Tous les membres du club de Triel possèdent leur propre matériel, ils l'ont soit construit, soit acheté dans le commerce. S'ils le construisent eux-mêmes, ils peuvent profiter des instruments de mesure dont dispose le club et s'ils ne possèdent pas toujours les connaissances, ils peuvent en lisant des ouvrages de vulgarisation, en bricolant, en se faisant aider, arriver à le construire et à l'améliorer par la suite.

Ainsi, d'après l'un des amateurs interrogés, membre du club depuis 1970, le matériel nécessaire à l'observation est assez simple, la mise au point en est délicate et la partie la plus complexe est la partie optique. Mais pour réaliser ce matériel, il n'est pas nécessaire d'être ingénieur. Il a construit lui-même son matériel, sauf le miroir qu'il a acheté. Pour 2.000 F, il a eu un appareil qui dans le commerce lui aurait coûté entre 10.000 F et 12.000 F. De plus, le club utilise les compétences professionnelles de chacun, un des membres, électronicien, a rendu beaucoup de services au club ainsi qu'à ses membres.

Certains amateurs achètent entièrement leur matériel, ce ne sont pas toujours les plus fortunés, mais ceux-là investissent toutes leurs économies dans ces achats. Ainsi cet employé de la R.A.T.P. qui s'est acheté pour 20.000 F de matériel, matériel dont il fait d'ailleurs largement profiter les membres du club.

Si l'on demande dans quelles catégories socio-professionnelles se recrutent les astronomes amateurs, on obtient la même réponse que pour les radio-amateurs : toutes les catégories socio-professionnelles sont présentes. Dans le club de Triel, il y a une majorité de jeunes : peu d'étudiants (deux ou trois), des tourneurs, un employé de la R.A.T.P., des dessinateurs, des électroniciens, un menuisier, des mécaniciens, un commissaire de police, des ouvriers spécialisés. Il semble donc que dans ce club les catégories dominantes appartiennent aux classes moyennes. Cette tendance serait bien sûr à vérifier en faisant une enquête parmi un grand nombre de clubs dans toute la France.

Cette activité fait cependant appel à certaines connaissances qui, si on ne les possède pas, doivent pouvoir être assimilées rapidement ; c'est pourquoi on ne trouve pas d'O.S. dans ces clubs scientifiques et techniques : un certain bagage culturel est nécessaire ou du moins la faculté de pouvoir se l'approprier.

Comme pour les radio-amateurs, les astronomes amateurs semblent tous être titulaires d'une qualification professionnelle ou en voie de l'acquérir quand il s'agit d'étudiants ou de lycéens.

Les activités du club sont cependant assez diversifiées pour que chacun, à son niveau, puisse s'y intégrer : il y a ceux qui approfondissent une mission astronomique, ceux qui participent aux commissions de recherche et ceux qui se spécialisent plutôt dans des unités techniques qui sont à leur portée, la photographie par exemple.

Si les adultes de ce club exerçant déjà un métier font de l'astronomie leur passe-temps favori, les jeunes étudiants et lycéens font souvent des études en rapport avec l'astronomie, l'un de ces étudiants fait l'école nationale d'optique, d'autres font des études de mathématiques, la plupart essaient d'associer leurs études et leur passion.

On ne peut pas, d'après l'étude de ce seul club, tirer des conclusions exhaustives sur les différentes catégories socio-professionnelles fréquentant les clubs d'astronomie et la représentation de chacune d'elle au sein de ces clubs. Ainsi, le club Orion de Gagny, dépendant de la M.J.C., regroupe une population plus jeune que celle du club de Triel, la moyenne d'âge est entre 18 et 20 ans et la majorité de ces jeunes sont des étudiants. Il y a peu d'adultes, peut-être le fait qu'un club soit rattaché à une M.J.C. les éloignent-il.

A Triel, la moyenne d'âge est donc plus élevée et il y a une majorité de cadres moyens. Il semble que cette activité qui, avant, ne regroupait qu'une certaine élite, se soit peu à peu étendue à des catégories socio-professionnelles plus larges.

LA PRESSE

Quant à la presse de vulgarisation pour les amateurs d'astronomie, elle est peu nombreuse. Il est vrai que quelques clubs éditent un bulletin destiné à leurs adhérents ou à faire connaître les activités de leur club. Cette presse a cependant une audience limitée, elle touche peu de personnes. Le club de Triel lui-même, à ses débuts, a édité un bulletin de ce type, mais cela représentait trop de travail et ils ont cessé de le faire paraître ; de plus, les rapports étroits qu'ils entretiennent avec la revue **Ciel et Espace**, grâce à leur Président, leur permettent d'y faire des communications quand ils veulent.

La société astronomique de Toulouse édite un bulletin qui, s'il a une audience relativement faible, est quand même connu.

Il existe à l'étranger plusieurs revues, comme, en Belgique, **Ciel et Terre**, et, en Suisse, mais on ne les trouve que difficilement et si elles sont en langue étrangère, leur audience n'en est que plus diminuée.

En France, si l'on exclut la revue de la Société Astronomique de France, **Astronomie**, destinée à des spécialistes plus qu'à des amateurs, **Ciel et Espace** semble actuellement la seule revue de vulgarisation qui tente peu à peu de passer à un tirage supérieur (100.000), et donne la priorité de façon permanente à des articles de base, permettant aux amateurs de se préparer sur le plan technique de manière à ce que cette activité se développe en France.

Isabelle MAZEL

LES CLUBS NATURE

LES ASSOCIATIONS ET CLUBS «NATURE»

Les clubs Nature se sont multipliés en France voici quelques années, la plupart de ces clubs ou associations sont regroupés au sein de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature : F.F.S.P.N.

Celle-ci, fondée en octobre 1968, a pour objet de «prendre toute initiative concernant les actions à mener sur le plan national dans les domaines de la conservation, de la protection et de l'aménagement de la nature et de coordonner les activités qui s'y rapportent».

Cette fédération s'est efforcée de recouvrir la France d'un réseau de sociétés régionales qui, ayant leur siège sur place, sont beaucoup plus efficaces dans leurs zones d'influence que ne le serait une société ayant son siège à Paris.

Mais une fédération qui regroupe ces diverses associations «évite la dispersion des efforts, permet d'appréhender les problèmes généraux qui peuvent échapper aux sociétés locales et renforce toute action en faveur de la protection de la nature».

Actuellement, une centaine d'associations nationales, régionales et départementales sont affiliées à la F.F.S.P.N., voici quelques-unes d'entre elles : la Ligue de Défense des Alpilles, la Société de protection de la nature des Ardennes, l'association creusoise des amis de la nature et des oiseaux, l'association pour la sauvegarde des espaces verts de Garches et de ses environs, la société de protection du Languedoc-Roussillon, etc.

La F.F.S.P.N. est considérée par les pouvoirs publics comme un «interlocuteur compétent» en ce qui concerne les problèmes de protection de la nature et de l'environnement et de ce fait ses représentants siègent dans de nombreuses commissions ministérielles ou para-publiques.

Cette fédération (1), associée à la Société Nationale de protection de la nature et d'acclimatation de France et à la Ligue Française pour la protection des oiseaux,

(1) Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature. 57, rue Cuvier. 75005 Paris. Tél. : 707.31.95.

édite la revue **Le Courrier de la Nature**.

Si ce type de clubs, d'associations, de sociétés peut être assimilé aux clubs scientifiques, il faut cependant noter que, pour la plupart, ce sont des clubs « militants », dont les activités sont tournées vers l'extérieur ; l'esprit de ces clubs est un peu différent de celui des clubs scientifiques. Nous ne sommes pas ici, comme pour les clubs d'astronomie ou de radio-amateurs, en présence de personnes qui, regroupées au sein d'un club, se livrent à leur passion, mais en présence d'adultes et de jeunes qui manifestent la volonté d'avoir une emprise sur ce qui les entoure. Le club est alors le lieu où s'élabore, se décide une action qui se déroulera à l'extérieur du club.

Il ne faut cependant pas confondre ces associations ou clubs de protection de la nature avec les « comités de défense » qui se créent à l'occasion de tel ou tel problème bien particulier. Devant une menace pour leur environnement — pollution d'une rivière, implantation d'une usine, destruction d'un site, construction d'une centrale nucléaire — des habitants d'un même quartier, ou d'une même commune, peuvent se regrouper au sein d'un de ces comités de défense ; ceux-ci sont ponctuels et leur action vise à la résolution d'un problème particulier.

Les clubs de protection de la nature sont des mouvements permanents qui s'occupent en priorité des problèmes spécifiques à leur région, mais aussi développent tout un type d'activités sur un plan plus général. Évidemment chaque association régionale oriente ses activités différemment et développe soit le côté action militante soit le côté naturaliste.

CRÉATION DU MOUVEMENT « JEUNES ET NATURE »

Pour mieux connaître ces clubs et les activités auxquelles ils se livrent, prenons un exemple précis : le mouvement « Jeunes et Nature ».

Ce mouvement, créé fin 1967 comme « section jeune » de la Société nationale de la protection de la nature et rattaché en 1969 à la F.F.S.P.N. lors de sa création, a pour but de « développer dans la jeunesse un attrait pour la nature et une prise de conscience des problèmes écologiques afin de lui faire apprécier la valeur du milieu de vie. Cette information et cette éducation sont orientées vers l'action pratique et la participation responsable à la gestion du cadre de vie collectif, qu'il soit urbain, rural ou naturel ».

Il est intéressant de prendre comme exemple un mouvement de jeunes car, depuis 1968, un courant dit « écologique » s'est largement développé parmi la jeunesse, de plus le côté « action militante » est nettement affirmé par les clubs de jeunes. Ainsi dans une feuille présentant leur mouvement, ils écrivent : « Pour nous, la protection de la nature est une manière d'être et de vivre, une morale en quelque sorte. Il n'est pas trop tard pour sauver ce qu'il reste de nature sauvage. Il faut agir aujourd'hui pour sauver la nature pour demain. Car il est bien certain que le facteur clé de la conservation de la nature réside en la volonté qu'ont les jeunes de changer les routines traditionnelles et de réviser les échelles de valeur de la société ». Ils ajoutent : « Pour éviter que l'espace naturel ne soit accaparé, grignoté, dilapidé, nous réclamons une stabilisation démographique ainsi qu'une stabilisation de la consommation massive.

Il faut repenser tout le système économique pour que les impératifs biologiques de la survie guident les activités humaines».

Prendre comme exemple ce mouvement nous permettra de surcroît de constater l'évolution de ce type de club depuis 1968, car depuis sa création des changements sont intervenus, notamment, cette année, le remplacement de l'ancienne équipe dirigeante par des plus jeunes, qui n'ont peut-être pas les mêmes idées que leurs aînés de 1968.

Le mouvement Jeunes et Nature s'est donc formé fin 1967 autour d'une dizaine de jeunes qui faisaient partie de la Société Nationale de la protection de la nature et de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux.

Installés au Muséum d'Histoire Naturelle, dans le Jardin des Plantes, ceux-ci désiraient organiser des actions dans la région parisienne, comme, par exemple, faire des expositions sur la nature et les présenter dans des M.J.C. Leur but était alors de créer une animation, orientée sur les problèmes de l'environnement, parmi un public de jeunes. Ce n'était au début qu'un simple club parisien décidé à «faire des actions en région parisienne» mais, devant une demande de renseignements sans cesse croissante de jeunes provinciaux, l'idée leur est alors venue de créer un mouvement national avec des correspondants en province, puis, à partir de là, ils en sont arrivés à la notion de clubs locaux.

Ainsi, de nombreux clubs Jeunes et Nature se sont créés en province, c'étaient de petites équipes regroupées autour d'un responsable et implantées dans des écoles primaires, des lycées, des C.E.S., des M.J.C., des coopératives scolaires, des foyers socio-éducatifs, des centres aérés, etc.

De 1968 à 1974, il y a eu, bon an mal an, de trois cents à cinq cents clubs locaux dans toute la France, regroupant environ 5.000 à 10.000 adhérents. En 1974, il y avait 500 clubs.

Beaucoup de ces clubs étant en milieu scolaire, ou dans les M.J.C., leur vie était, comme toujours pour ce type de clubs, brève, et peu duraient plus d'un an, les lycéens changeant de classe ou d'établissement. Les responsables de ces clubs étaient parfois de jeunes professeurs dans les lycées ou de jeunes animateurs dans les M.J.C., les foyers de jeunes travailleurs. Si ceux-ci venaient à quitter leur établissement, le club s'effondrait. Chaque année, une prospection devait être faite afin de reconstituer de nouveaux clubs.

Le mouvement Jeunes et Nature parisien est alors devenu le noyau central de tous ces clubs provinciaux. De par sa position au Muséum, ses relations avec les écologistes professionnels qui, s'ils détiennent un grand nombre de données, ne savent pas toujours les transmettre au grand public, surtout à des jeunes, ce mouvement était à même de fournir des documents sur la protection de la nature, il essayait, en quelque sorte, d'être le trait d'union entre ces professionnels et le public de leurs clubs.

Ils ont établi ainsi de nombreuses fiches techniques, rassemblé des renseignements bibliographiques et des documents de toutes sortes qu'ils transmettaient à leurs clubs

locaux et que ceux-ci exploitaient sur place en faisant paraître des articles dans les journaux, en organisant des expositions, cela en fonction des problèmes rencontrés : problèmes de remembrement, de pollution, etc. Jeunes et Nature était devenu la bourse à documents de ces clubs.

Ce mouvement a toujours mis l'accent sur la protection de la nature, de l'environnement, ce n'était pas un mouvement naturaliste, au sens d'étude de la nature, mais un mouvement qui pratiquait le militantisme pour la défense de la nature. Les actions développées par ces clubs étaient, par exemple : lutter contre la mission d'aménagement en Aquitaine, participer à des commissions de travail concernant différents problèmes régionaux, déverser quelques milliers de pots de yaourt vides devant des laiteries, et cela en présence de la presse, afin de protester contre l'usage des pots en plastique, lutter contre le rallye des cîmes dans les montagnes pyrénéennes, s'opposer à la construction de stations de sports d'hiver, etc. Au niveau national, plusieurs campagnes ont été organisées, comme une Journée de l'arbre et de l'enfant en 1971, une Semaine de l'Eau et les Jeunes en 1972, une Campagne contre le gaspillage des ressources naturelles en 1973.

L'originalité de ce mouvement réside dans le fait qu'il n'est composé que de jeunes, excepté le Président, M. Lapoix, nommé par la fédération. Mais si celui-ci apporte son aide dans certaines situations, il laisse une entière liberté aux membres quant à la gestion et aux orientations prises.

Le fait que ce mouvement ne soit géré que par des jeunes a posé au départ quelques problèmes pratiques et l'association prenant de plus en plus d'ampleur, les problèmes administratifs n'ont fait que croître.

Il fallait répondre à un courrier abondant, cinquante à soixante lettres par jour, organiser des stages de formation, des camps pour jeunes... et gérer financièrement le mouvement.

Le financement de l'association était assuré d'une part par les cotisations des différents clubs et d'autre part par des subventions, l'une du Secrétariat d'État Jeunesse et Sports, une autre du Ministère de la Qualité de la Vie ; cela se montait à 80.000 ou 100.000 francs par an.

En 1973, le mouvement Jeunes et Nature est intervenu au sein du C.O.L.I.N.A.T. (Comité de Liaison inter-associations pour la promotion de la nature) comme association conseillère d'associations utilisatrices de la nature : les associations de grandes randonnées, les scouts de France, toutes les associations qui organisent des séjours de colonies de vacances.

Ainsi, bon nombre d'associations qui jusqu'alors ne s'étaient pas souciées de la nature l'ont inscrite, parce qu'il était de bon ton d'en parler dans leur programme. Dans certains cas, cet additif leur permettait d'obtenir de nouvelles subventions. Dans la mesure où certaines d'entre elles étaient sincèrement motivées, Jeunes et Nature est intervenu au niveau des stages de formation de leurs animateurs, soit en étant partie prenante, soit en intervenant de l'extérieur, pendant un ou deux jours, pour apporter des informations concernant la protection de la nature. Un phénomène de démultiplication se créait, qui permettait à de plus en plus de gens d'être touchés par ces problèmes.

Ne pouvant d'une part avoir une action militante à Paris et dans la région parisienne, s'occuper des clubs provinciaux et d'autre part avoir ce statut d'association conseillère, le groupe a décidé de s'orienter en priorité vers cette activité de conseil, laissant à l'abandon le côté mouvement de jeunes. En 1975, le nombre des clubs a fortement diminué, ils n'étaient plus qu'une vingtaine, la prospection pour en créer de nouveaux ayant cessé.

De plus, l'ancienne équipe dirigeante, composée des fondateurs du mouvement, a décidé de se retirer, ayant vieilli, et de continuer ses activités, au niveau adulte, à la F.F.S.P.N. Ils ont donc confié à une nouvelle équipe de gens plus jeunes, entre 16 et 18 ans, le soin de reprendre en mains l'association, et cela depuis la rentrée scolaire 1975.

Cette année est donc une année de transition, car la nouvelle équipe, aidée de l'ancienne, doit se mettre au courant des problèmes administratifs, de la gestion financière, et surtout définir leur orientation, car ces jeunes ne semblent pas avoir exactement les mêmes idées que leurs aînés.

LA NOUVELLE ÉQUIPE JEUNES ET NATURE

Si l'on interroge maintenant les membres de cette nouvelle équipe sur leurs projets, ils affirment avant tout le désir de redevenir un club parisien militant et de réformer les clubs provinciaux.

Pour eux, l'ancienne équipe de simple club est devenue une association nationale étouffée par les problèmes de secrétariat, d'administration, d'assurances concernant les divers clubs provinciaux et a, de ce fait, été forcée d'abandonner le militantisme.

Quant à eux, s'ils veulent, certes, que les clubs se reconstituent, ce qui est assez facile vu le nombre de jeunes qui s'intéressent à la protection de la nature et qui, manquant d'informations et de documents, sont prêts à s'affilier à une association, ils ne veulent plus être écrasés par les problèmes administratifs. Ils regrouperaient les comptes-rendus d'assemblées générales, ne demanderaient plus qu'une cotisation par club, ce serait le club qui s'occuperait des cotisations de ses membres, des assurances, etc. Ils essaieraient ainsi de diminuer au maximum leur rôle centralisateur.

Ils ne désirent plus, non plus, éditer de fiches techniques comme le faisait l'ancienne équipe qui en a édité une soixantaine, dont certaines étaient tirées à 15.000 exemplaires, mais plutôt faire des dossiers de synthèse sur différents problèmes. Ils espèrent que, de leur côté, les clubs régionaux constitueront de tels dossiers qui, centralisés à Paris, pourront servir de support à des actions menées dans toute la France.

Avoir des activités à Paris, voilà ce qui intéresse aujourd'hui ces jeunes, ils envisagent d'aller dans les lycées avec des montages, de donner une information, de susciter des discussions et de favoriser ainsi la création de clubs scolaires parisiens. Ils aimeraient également toucher les jeunes dans un cadre autre que celui du lycée, les foyers de jeunes travailleurs, les M.J.C., les quartiers.

La création de clubs parisiens, autres que le leur, permettrait des actions plus amples. De plus, si des clubs regroupent des jeunes qui se sentent plus animateurs que militants, ceux-ci pourraient se charger de faire une animation pour les plus jeunes, en-dessous de 15 ans, comme par exemple une « journée plantation d'arbres ».

Cette année, le mouvement n'a pas entrepris d'action nationale, mais quelques activités ont été organisées sur Paris. Une exposition sur les plastiques a eu lieu à la Faculté de Jussieu. Ils ont participé également à « Expo-Jeunes », exposition qui s'est tenue dans l'ancienne gare de la Bastille du 3 au 10 mars 1976 : il s'agissait de présenter aux jeunes les métiers d'avenir, ainsi que les différentes activités auxquelles un jeune peut se livrer aujourd'hui. Jeunes et Nature a décidé d'y participer afin de montrer « que l'avenir n'est pas si rose qu'on veut bien le dire », de montrer que les métiers dits « de la nature » ne sont « pas toujours ceux qui protègent la nature, mais parfois au contraire la détruisent ». De grandes industries comme Renault participant à cette manifestation, ils étaient décidés à mettre en relief les dégâts que l'industrie peut faire dans la nature.

Ils ont également organisé une action contre les plastiques dans un centre commercial du 13^e arrondissement, le centre Masséna ; ils y sont allés un samedi avec des panneaux, des affiches montrant ce que sont les plastiques et quels problèmes soulève leur destruction. Toute personne, sortant du magasin avec des bouteilles d'eau en plastique, était arrêtée et une discussion s'engageait : que deviennent toutes ces bouteilles une fois vides ? Pourquoi achetez-vous de l'eau dans des bouteilles en plastique et pas en verre ?... Ils ont ainsi appris que les habitants de ce quartier avaient protesté contre les nuisances entraînées par un incinérateur proche du centre commercial. Il semble que leur intervention ait été bien accueillie par la population, surtout parmi les gens âgés, et que de nombreuses discussions aient eu lieu.

Ils espèrent dans l'avenir participer à des actions organisées par d'autres associations sur le plan parisien ou sur le plan national, concernant des problèmes généraux comme, par exemple, le remembrement ; ces actions pourront également être proposées par un club de province sur un problème régional, et reprises par eux à Paris afin de populariser le problème.

Ils envisagent également de participer à des stages en tant qu'animateurs, comme conseillers, mais non plus de les organiser eux-mêmes, ce qui est un trop lourd travail.

Ainsi, Jeunes et Nature deviendrait un mouvement qui, par sa situation à Paris, ses facilités à contacter un certain nombre de personnalités, aurait un statut d'association nationale et en même temps resterait un club parisien militant. Pour cela, ils doivent trouver un autre type de rapports avec les clubs provinciaux que ceux établis il y a quelques années. Ce compromis entre structure nationale et structure de groupe parisien ne se fera sans doute pas sans problèmes.

Il est de plus certain que l'idée d'une association nationale regroupant tous les jeunes de France, telle que l'avait conçue les fondateurs de Jeunes et Nature, est aujourd'hui de moins en moins justifiée. En effet, bon nombre des associations adultes de protection de la nature regroupées au sein de la F.F.S.P.N., qui sont pour la plupart des associations anciennes, très actives pour les problèmes locaux, se chargent actuellement

de leurs groupes de jeunes. Ces associations, il y a six ou huit ans, ne se préoccupaient pas des jeunes, mais depuis que la jeunesse manifeste son intérêt pour ce type de problèmes, intérêt qui ne fait que croître, elles ne peuvent plus écarter cette population. De plus d'anciens responsables Jeunes et Nature, ayant vieilli, ont rejoint ces associations d'adultes, mais, intéressé par l'animation en milieu jeune, ils ont formé et pris en charge les secteurs jeunes de ces associations.

Ainsi, des associations comme celles du Nord, de Bretagne, de Seine-et-Marne, ont un groupe de jeunes.

N'envisageant plus son rôle comme celui d'une association nationale prenant en charge les clubs provinciaux, Jeunes et Nature a décidé de ne plus demander de subventions annuelles, mais plutôt des subventions ponctuelles qui leur permettraient de mener à bien tel ou tel type d'action, les clubs provinciaux pouvant de leur côté bénéficier de subventions régionales.

On peut se demander qui sont ces jeunes et si ce type d'activités recrute dans tous les milieux.

Le groupe Jeunes et Nature parisien est composé d'une dizaine de jeunes de 17 à 22 ans, ce sont tous des lycéens ou des étudiants, il n'y a pas de jeunes travailleurs. Il semble qu'en province la tendance soit la même ; ce type d'activités (par le temps qu'il faut y consacrer, etc), est plus abordable pour un lycéen que pour un travailleur.

Jeunes et Nature a son siège social au Muséum, mais son secrétariat est boulevard Saint-Germain (1), c'est là que, tous les samedis, les membres se réunissent, une permanence est également assurée tous les mercredis après-midi. La préparation «d'actions» nécessite parfois beaucoup de travail, alors les réunions sont plus fréquentes, quelquefois tous les jours.

Il faut également noter que la plupart de ces jeunes font des études en rapport avec leur passion : ils ont tous passé ou se préparent à passer un baccalauréat D ou C (scientifique), l'un d'entre eux désire être océanographe, un autre prépare Agro.

De plus, tous ont envie d'aller vivre à la campagne, ils ne savent pas encore très bien ce qu'ils y feront, mais ils essaient de se diriger vers un métier qu'ils pourront pratiquer hors d'un grand centre urbain. Ainsi, certains désirent être animateurs dans une M.J.C. ou dans un foyer rural et continuer, dans ce cadre, leurs activités de défense de la nature.

La plupart d'entre eux se sont intéressés aux problèmes de la nature depuis longtemps, dès l'âge de 14 ou 15 ans, en participant à des stages Jeunes et Nature, et c'est à partir de ces stages qu'ils se sont inscrits dans un club.

(1) Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle. 57, rue Cuvier. 75231 PARIS Cédex 05

Secrétariat : 129, boulevard Saint-Germain. 75279 PARIS Cédex 06. Tél. : 326.19.26.

L'organisation interne de ces clubs, du moins de ce club parisien, est différente de celle des clubs scientifiques et techniques d'adultes, il n'y a pas de hiérarchie. Au contraire, un effort est fait pour que tous les membres du club puissent être au courant de tout, ils s'opposent à ce que quelques-uns dirigent et que les autres suivent, cela ne pouvant, d'après eux, qu'entraîner l'effondrement du club si «les chefs» viennent à partir, le contraire étant un facteur de stabilité.

Il est donc évident que cette nouvelle équipe se tourne en priorité vers une action militante de défense de la nature. Les quelques actions entreprises cette année nous montrent bien comment ils envisagent leur rôle de défenseurs de l'environnement.

Il serait cependant dommage — bien qu'il soit difficile de faire les deux —, de négliger le côté propagande, diffusion de l'information, de documents, sur une grande échelle, comme l'avait fait l'ancienne équipe. Mais ce rôle sera peut-être repris par la F.F.S.P.N. ou le C.O.L.I.N.A.T. (1), car il existe toujours un grand nombre de correspondants, affiliés à un club ou indépendants, qui cherchent à se documenter sur des problèmes précis.

LA PRESSE

Quelle presse existe pour ces jeunes ? Un bulletin était édité par Jeunes et Nature et tiré à 15.000 exemplaires, il était destiné et envoyé aux clubs provinciaux, mais cela coûtant trop cher, il a été abandonné en 1975.

Des fiches techniques nombreuses et complètes comme, par exemple, «Pollution de l'eau de mer», «Plan de nichoirs», «Comment s'occuper d'un oiseau tombé du nid», «Urbanisation et destruction du milieu de vie», ainsi que des brochures ou des photocopiés peuvent donner des informations, mais ne sont vendus que sur demande à Jeunes et Nature.

Des revues existent, comme **La Hulotte**, qui était le journal local d'une association des Ardennes ; actuellement cette revue, vendue uniquement par abonnement, est tirée à 15.000 exemplaires, elle s'adresse aux enfants de 8 à 14 ans, c'est une revue très sérieuse et très humoristique, avec de nombreux dessins (2).

Panda Chouette est la revue de la fédération des jeunes pour la nature ou Jeunes Amis des Animaux et de la Nature, association concurrente de Jeunes et Nature.

Il existe aussi **La Vie des Bêtes**, vendue dans le commerce et qui est intéressante, **Le Courrier de la Nature**, revue de la F.F.S.P.N., et les revues des associations régionales qui sont souvent très bien faites, mais qui ne s'adressent pas uniquement à un public de jeunes.

Isabelle MAZEL

(1) C.O.L.I.N.A.T. : Éducation et Vie Sociale. 39 rue de Châteaudun. 75009 PARIS.
Tél. : 874.88.83

(2) **La Hulotte** : Pierre DEOM. 6, rue Saint-Bernard. 08200 SEDAN. C.C.P. 101064 Chalons.
10 numéros : 27 francs.

PRESSE : QUELQUES RÉFÉRENCES**Presse de vulgarisation**

TOUT L'UNIVERS / dir. Didier Fouret.— Paris : Hachette, 28 rue de la Boétie.— 31 x 25 cm. (Hebdomadaire. Octobre 1961 →)

La RECHERCHE / dir. M. Chodkiewicz.— Paris : Société d'éditions scientifiques, 4 place de l'Odéon.— 29 cm (Mensuel. Mai 1970 →).

SCIENCE ET VIE / dir. Jacques Dupuy.— Paris, 5 rue de la Baume, 8e.— 24 x 17 cm . (Mensuel).

SCIENCES ET AVENIR / dir. Louis Varenne (1947).— Paris, 16 rue de la Baume 8e.— 32 x 23 cm. (Mensuel).

LA VIE DES BETES ET L'AMI DES BETES / dir. J. Lacroix (1960).— Paris, 49 avenue d'Iéna 16e.— 35 x 27 cm. (Mensuel).

LE COURRIER DE LA NATURE. Bulletin du Comité d'Information / dir. J.B. de Vilmorin (1961).— Paris : Société Nationale de protection de la nature, 57 rue Cuvier 5e.— 24 x 16 cm (Trimestriel).

QUEBEC SCIENCES.— Québec : Université du Québec. (Mensuel. Uniquement sur abonnement).

REVUE DU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE.— Paris : Palais de la Découverte, avenue Fr. D. Roosevelt.— 13,5 x 23,5 cm, ill.

Presse plus spécialisée

L'ASTRONOMIE.— Paris : Société astronomique de France, 28 rue Serpente 6e.— 24 x 15 cm. (Mensuel).

CIEL ET ESPACE / dir. P. Bourge.— Paris : Association française d'astronomie éducative. Palais de la Découverte : avenue Fr. D. Roosevelt 8e.— 24 cm

PANDA CHOUETTE.— Fédération des Jeunes pour la Nature, St Paul en Jarez, 42320 La Grand'Croix. (Bimestriel).

PREMIÈRE PARTIE : QUELQUES RÉPONSES

Presse de vulgarisation

TOUT L'INVERSE (de Didier Fassin) - Paris : Fischbacher, 28 rue de la Bodinière - 1975 - 128 pages - 19 cm (désormais, Octobre 1981) ->

LA SCIENCE (de M. Chabrol) - Paris : Société d'éditions scientifiques, 10 place de l'Odéon - 1975 - 128 pages (désormais, Mai 1977) ->

SCIENCE ET VIE (de Jacques Guéhenne) - Paris : 2 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

SCIENCE ET AVENIR (de Louis Vassier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

LA VIE DES BETES ET L'AMBIENTE (de J. Lantier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

LE COURS DE LA NATURE (de Louis Vassier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

LES SCIENCES (de Louis Vassier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

REVUE DU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE (de Louis Vassier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

Presse plus spécialisée

L'ASTRONOMIE (de Louis Vassier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

LE CIEL ET L'ESPACE (de Louis Vassier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

LE CIEL ET L'ESPACE (de Louis Vassier) - Paris : 10 rue de la Santé, 88 - 1975 - 128 pages (désormais)

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Nous remercions Monsieur le Professeur DELACOTTE qui anime le Groupe de travail de la Commission de rénovation de l'enseignement de la Physique et de la Technologie (Université Paris VII, tour 23, 2 place Jussieu). Le texte ci-dessous résulte d'une interview qu'il a bien voulu nous accorder.

Qu'est-ce que cette Commission et que ce groupe de travail ?

La Commission de Rénovation de l'Enseignement de la Physique et de la Technologie fut créée par le Ministre de l'Éducation Nationale en 1970-1971. Elle avait pour but de conseiller le Ministre sur l'enseignement des Sciences Physiques et de la Technologie dans les 1er et 2e cycles, ainsi que sur des questions de formation des maîtres. Le Président de cette Commission est nommé par le Ministre, et son financement est assuré par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les membres, au nombre de 60-70, qui la composent sont des enseignants de l'enseignement secondaire, des inspecteurs généraux, des personnalités de l'enseignement supérieur, des représentants de l'administration, des directeurs de grandes écoles. Ils se réunissent, en moyenne, une fois par mois : c'est une sorte de tribune où se débattent les problèmes.

Un groupe de travail, émanation active de la Commission, fut chargé au départ des problèmes concernant le 1er cycle du secondaire, c'est-à-dire les classes de la 6e à la 3e. Actuellement, tout en restant le noyau actif et permanent de la Commission, ce groupe est devenu un laboratoire de recherche sur l'enseignement des Sciences physiques. Animé par M. DELACOTE, il est installé à la faculté des sciences de Jussieu (Paris VII), il est également reconnu et soutenu financièrement par le C.N.R.S. et par un certain nombre d'organismes de l'enseignement supérieur. Au sein de cet organisme se regroupent des enseignants du supérieur, du secondaire (1er et 2e cycles, enseignement général et technique) et des psychologues. D'étroites relations existent avec l'I.N.R.D.P. (Institut National de la Recherche et de la Documentation Pédagogiques), relations administratives et financières ; en effet, c'est l'I.N.R.D.P. qui gère les finances du groupe de travail.

RÉALISATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL : Les modules

Le groupe de travail permanent de la Commission de Rénovation de l'Enseignement des Sciences Physiques et de Technologie a donc été chargé d'expérimenter divers

thèmes d'initiation aux sciences et techniques pouvant convenir à des élèves des classes de 4e ou 3e.

L'expérimentation de divers thèmes fut organisée : en 1972-73, elle ne toucha que quelques groupes d'élèves, en 1973-74 quelques classes dans la région parisienne, et c'est en 1974-75 que quatre nouveaux modules furent proposés pour une expérimentation généralisée au niveau de la France entière.

Les titres des modules sont : Automatismes, Photographie, Polymères et Plastiques, Techniques de fabrication. Les modules qui furent expérimentés en 1972-73 et 1973-1974 étaient : Astronomie, Initiation à la Chimie et à l'Électronique.

Il convient de définir ici ce qu'est un module : «Un module est construit autour d'une science ou d'une technique particulière (on peut aussi parler de centre d'intérêt). Il est conçu en vue d'une expérimentation qui couvre environ 30 heures d'enseignement au niveau 4e et 3e». L'enseignement du module couvre au maximum un semestre. Il se fait en substitution au programme actuel des cours dits de technologie.

L'équipe de base expérimentant un module est constituée de deux collègues enseignant la technologie dans un même établissement. Ces professeurs ont été le plus souvent contactés par un collègue qui est membre de l'Université. En effet, dans une quinzaine ou une vingtaine de villes universitaires, de petites équipes locales sont constituées, elles sont en relation avec le groupe de travail de Paris. Les professeurs intéressés par ces modules doivent pour pouvoir se livrer à ces expérimentations, requérir l'accord de leur chef d'établissement et des autorités supérieures. La liaison entre les équipes de base est assurée au niveau de chaque centre d'expérimentation par un coordonnateur qui assure le contact avec l'équipe nationale du groupe de travail. Dans un même centre, on peut trouver plusieurs équipes expérimentant le même module (jamais plus de deux équipes) ou des modules différents (les quatre modules peuvent être expérimentés dans un centre).

Lors des premières expérimentations des modules, un jeu de matériel était livré à chaque établissement. Ce matériel était constitué de ce qui est nécessaire pour faire les expériences, de documents constituant une bibliothèque de classe. Ce matériel restait la propriété de l'I.N.R.D.P. Maintenant, ce sont les établissements qui doivent se procurer ce matériel et financer la formation des expérimentateurs.

En effet, ceux-ci participent à un stage d'initiation au module qui dure une semaine et à un stage bilan, d'une durée égale, qui a lieu en fin d'expérimentation. Des documents concernant l'expérimentation antérieure ainsi que des indications sur les objectifs et contenus du module sont distribués à chaque expérimentateur. Ces documents prolongent l'information initiale du stage. Le stage bilan a pour objectif l'amélioration de ces documents en fonction de l'expérience acquise au cours de l'expérimentation.

Selon les modules, l'expérimentateur peut être amené à faire remplir des questionnaires par ses élèves, en début et en fin de module, et, dans tous les cas, à tenir régulièrement un compte rendu sur le déroulement de celui-ci. Ces rapports sont transmis au coordonnateur, puis à l'équipe nationale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DES MODULES

L'intention générale est de créer dans les classes des situations expérimentales permettant, à l'occasion, une approche scientifique. Ainsi, pour le module photographie, les élèves font des photos et réfléchissent au problème de la lumière ; pour le module polymères et plastiques, les élèves travaillent les matières plastiques, examinent les problèmes mécaniques et thermiques qui sont posés et réfléchissent aux problèmes de structure, de modèle des matières plastiques, de manière à développer un apprentissage scientifique et technique dans des conditions analogues à celles que l'on peut trouver dans la vie courante. En effet, dans la vie courante, les individus sont placés non pas en face de phénomènes scientifiques épurés, mais en face de problèmes techniques divers, comme, par exemple, faire fonctionner un magnétophone, réparer une machine, se servir d'un instrument, d'un outil..., et c'est, dans la plupart des cas, à cette occasion que peuvent se poser des problèmes de nature scientifique, de compréhension scientifique et de maîtrise scientifique, donc d'utilisation d'une méthode ainsi que de l'emploi d'un certain nombre de connaissances.

Les travaux du groupe de travail mettent l'accent sur l'articulation entre technique et science, articulation qui, par la force des choses, est celle que rencontrent les adultes comme les élèves. C'est pourquoi ils estiment qu'aborder ces problèmes en classe est la meilleure manière de préparer les élèves à affronter ces situations auxquelles ils ne manqueront pas d'être confrontés ultérieurement.

Un autre aspect de cette initiation consiste à encourager tout ce qui est réalisation, fabrication, à la fois pour des questions de développement mental, des questions d'intérêt et de motivation de l'enfant. C'est ce type d'approche qui motive fondamentalement les élèves ; à cet âge, ils ne sont pas des contemplateurs et ils ne cherchent pas encore à augmenter leurs connaissances ou à analyser l'univers, ce sont donc l'action, la transformation, la réalisation qui leur plaisent et dans lesquelles ils se sentent le plus à l'aise.

En ce sens, les objectifs, les méthodes pédagogiques, qu'offre l'expérimentation des modules, diffèrent de ceux qu'apporte l'école. L'école offre essentiellement aux élèves des langages : les mathématiques, le français, des moyens d'expression et de communication, mais non la possibilité de réaliser et de comprendre en réalisant. De plus, à l'école, l'enseignement scientifique est laissé le plus souvent à l'initiative du maître, l'autonomie de l'élève n'étant pas l'un des paramètres les plus développés dans l'enseignement. Les modules, au contraire, essaient de développer l'autonomie des élèves en leur apprenant à « se débrouiller », aussi bien intellectuellement que manuellement dans des activités diverses.

Un problème de contenu se pose également ; parmi les thèmes retenus pour les modules, ont été sélectionnés ceux qui avaient un « contenu d'avenir », c'est-à-dire un contenu qui permette, lorsque l'on y accède, de comprendre un grand nombre de phénomènes. Tous les contenus en science n'ont pas la même importance : s'intéresser à la poussée d'Archimède n'est pas la même chose que s'intéresser à l'Énergie. L'énergie est quelque chose qui envahit la vie courante, dont on a besoin très largement pour comprendre toute une série de phénomènes qui ne sont pas liés aux sciences physiques uniquement. La poussée d'Archimède est un phénomène intéressant, certes, mais limité.

Donc, si l'on a peu de temps et si l'on veut se consacrer à une approche des sciences, il est préférable et plus intéressant de choisir des problèmes plus fondamentaux que d'autres, donnant accès à la compréhension d'un plus grand nombre de phénomènes : cela se nomme des «clefs conceptuelles».

Nous pouvons résumer et classer les objectifs des modules ainsi :

- acquisition de techniques,
- développement de l'habileté manuelle et des qualités d'observation,
- acquisition d'une méthode expérimentale,
- construction de concepts,
- acquisition de connaissances pures (en nombre limité).

Il s'agit donc, comme nous le voyons, de partir de l'expérimentation pour arriver à l'acquisition de connaissances théoriques. En ce sens, c'est là une démarche inverse de celle de l'enseignement traditionnel ; c'est pourquoi les expérimentateurs de ces modules mettent l'accent sur la lenteur, la nécessité de la progression : ce sont les élèves qui mènent le déroulement du module, l'initiative la plus grande leur étant laissée.

De plus, une grande richesse de matériel leur est proposée, cette profusion de matériel peut changer la relation entre maître et élèves, en suscitant un intérêt commun autour des instruments sur lesquels tous peuvent travailler et autour des objets réalisés. Cette modification des relations enseignants-enseignés a été souvent remarquée lors du déroulement des modules.

EXEMPLES DE MODULES

Après avoir défini les objectifs communs aux différents modules, nous pouvons examiner les quatre modules expérimentés actuellement et préciser leurs objectifs spécifiques.

Modules Automatismes

Ce module essaie de résoudre des problèmes concrets en liaison avec la mathématique. Le matériel disponible se compose de panneaux, de maquettes préconstruites en Mécano (ascenseurs, voitures), de fiches d'information pour les élèves (fiches panneaux, fiches maquettes), ainsi que des fiches d'information pour les professeurs (indications pédagogiques, bibliographiques, sur un film, des diapositives, etc).

Module Photographie

Le but de ce module est, à l'occasion de l'apprentissage d'une technique, la photographie, «de conduire les élèves à se poser des questions sur les phénomènes physiques et chimiques impliqués dans la chaîne des opérations techniques et à mettre en oeuvre une méthode pour y répondre».

A la fin de l'enseignement, l'enfant doit être capable de réaliser seul, correctement, l'ensemble des opérations de la photographie en noir et blanc : prise de vue, développement, agrandissement et tirage sur papier. Ainsi, au cours de cet apprentissage, d'une part les contacts avec la chimie, et d'autre part l'interprétation des phénomènes optiques rencontrés, seront développés.

Module Polymères et Plastiques

Ce module tente de répondre aux questions que peuvent se poser les élèves à propos des polymères en matière plastique. Qu'est-ce qu'un polymère ? Comment reconnaître quelques polymères usuels ? Comment les fabriquer ? Comment peut-on les utiliser ? etc. Ce module essaie d'être pluridisciplinaire, c'est-à-dire de présenter des aspects variés : économiques, biologiques, chimiques, pollution, environnement... Cet enseignement, avant tout expérimental, tend à développer les qualités d'habileté manuelle, d'observation, de déduction, d'imagination des élèves et à leur faire acquérir ainsi quelques concepts.

Module Technique de fabrication

Ce module n'est ni un bricolage manuel, ni un apprentissage professionnel, il vise avant tout à établir un équilibre nécessaire dans la formation générale des adolescents, «il vise également à développer l'intelligence des objets et à faire prendre conscience par le dedans de l'effort de conception et de fabrication qui a conduit à la réalisation d'objets même apparemment très simples».

L'idée est de faire fabriquer par les élèves un objet défini, qui les conduit aussi bien à étudier l'objet d'après les dessins d'un prototype qu'à organiser leurs activités sur machines, à contrôler leurs productions, à monter et régler l'ensemble. Ce faisant, des connaissances concernant les matériaux et composants, des apprentissages de mesure ou de perception, des modes de raisonnement sont abordés et apportent un large éventail de possibilités pour le développement intellectuel et physique de l'élève.

Différentes techniques de fabrication mécanique sont utilisées, les élèves disposent, en effet, de six machines-outils : tournage, perçage, fraisage, sciage, abrasion, d'une petite cisaille à levier, d'une plieuse d'établi et de l'outillage habituel pour travailler les matières plastiques et les métaux.

Tous les élèves ne pouvant être occupés simultanément sur les machines, un effort particulier est fait pour organiser un travail indépendant avec un dossier de fiches pour les élèves, ainsi qu'une alternance dans les activités de manière à ce que chacun puisse effectivement s'initier aussi bien aux problèmes techniques qu'aux questions d'organisation du travail ou aux connaissances scientifiques connexes. C'est ainsi que la classe, dans une certaine mesure, semble reproduire l'organisation industrielle avec atelier, bureau, magasin... et s'en écarte dans l'organisation d'une rotation des tâches.

Une fois examinés ces différents modules, nous pouvons prendre deux exemples de modules expérimentés en 1972-73 et 1973-74, ceux-ci ayant fait l'objet de rapports au cours des stages de fin d'expérimentation de Sèvres en 1974.

Module Electronique expérimenté en classe de quatrième :

«L'objectif général de cet enseignement est de donner aux élèves un certain pouvoir sur les dispositifs électriques ou électroniques qui les entourent ou les entoureront. Ce pouvoir va de la compréhension globale du dispositif à la connaissance de certains des phénomènes physiques utilisés et à la possibilité de dépanner et de réaliser un appareil».

Pour cela, un début d'apprentissage de la méthode expérimentale, l'introduction des notions d'électricité et des premières notions d'électronique, la découverte et la résolution de quelques problèmes techniques ont été menés de front.

Le rôle du professeur est ici de faire effectuer une expérience par les élèves, de les aider par quelques indications à se poser des questions et à en poser à la classe, il n'introduit pas de notions théoriques mais aide les élèves à les découvrir peu à peu.

Les expérimentateurs de ce module ont cherché à atteindre plusieurs types d'objectifs :

— des objectifs dans le domaine du langage :

aider les élèves à savoir s'exprimer oralement, à voir l'utilité de certaines notions mathématiques, leur apprendre à utiliser les représentations schématiques ;

— des objectifs dans le domaine des méthodes :

apprendre aux élèves à poser un problème, à utiliser les connaissances déjà acquises et à formuler des hypothèses, à oser faire des essais et à en résumer les résultats, leur apprendre également à critiquer et à rejeter les connaissances déjà acquises ou les hypothèses ;

— des objectifs dans le domaine des connaissances :

introduire ou approfondir la notion de courant électrique continu, les notions de tension et de générateur, la notion de courant alternatif et de tension alternative, la notion de réaction, etc.

Ces objectifs sont communs à d'autres enseignements comme les mathématiques ou le français, c'est pourquoi il est intéressant d'établir des liaisons avec les professeurs des autres disciplines. Il s'agit plus d'apprendre à utiliser des connaissances comme des outils que de refaire des cours que les autres enseignants donnent.

Nous pouvons prendre comme dernier exemple le

Module Astronomie

Selon un questionnaire rempli par huit cents élèves du 1er cycle, l'astronomie est la science qui vient en 2e position sur une échelle d'intérêt, après la zoologie : la motivation pour ce module est donc grande.

Si c'est un thème où l'aspect technologique est faible, il peut néanmoins servir de point de départ pour l'étude d'un objet technique, tel que la lunette d'observation, et encore mieux pour sa réalisation. C'est donc l'approche scientifique qui est ici privilégiée. C'est de l'univers dont il est question, de sa structure, et de son évolution. L'un des objectifs de ce module est donc de familiariser les élèves avec la scène de l'univers, les divers corps célestes, la matière dans l'espace, les dimensions de cet

espace et ce que l'on en observe : c'est un domaine où l'observation joue un rôle fondamental.

Il s'agit aussi d'un thème où une démarche scientifique est souvent nécessaire pour parvenir à des éléments de réponse. Par exemple : comment fait-on pour mesurer la distance Terre-Lune, pour connaître la température superficielle du soleil ? La simulation en laboratoire, la modélisation, l'emploi en situation réelle sont des aspects de cette méthode scientifique. Un autre objectif de ce module est de permettre à l'élève de mettre en oeuvre une approche relevant de la méthode scientifique.

L'astronomie étant une science ancienne, l'aspect historique est considérable, de même que l'aspect moderne car, dans la mesure où c'est également une science en plein développement, on débouche là sur l'emploi d'une technologie ultra-moderne.

Ce module n'a pas un caractère linéaire. Les expériences proposées et les sujets d'étude sont suffisamment nombreux pour que le professeur puisse choisir en fonction de l'intérêt de ses élèves. De nombreuses diapositives peuvent au cours d'une leçon de «sensibilisation» permettre de recenser les questions et les centres d'intérêt des élèves et d'organiser les séances en fonction de ceux-ci.

Il est intéressant de rapprocher ce type d'enseignement avec la pratique des clubs scientifiques et techniques. On dit d'ailleurs que les modules sont des clubs scientifiques à l'école. Les thèmes de ces modules (photographie, automatisme, astronomie) sont des thèmes de clubs. Ceci dit, si le groupe de travail a des liaisons avec la Fédération Nationale des Clubs Scientifiques (F.N.C.S.), on ne peut assimiler école et club. Les contraintes ne sont pas les mêmes. Des contacts sont cependant souhaités, car un certain «esprit des clubs» peut permettre d'ouvrir l'enseignement et inversement, une «certaine rigueur» de l'enseignement peut aider les clubs.

Il faut remarquer que souvent les élèves ayant participé à des modules se dirigent ensuite vers des clubs, tandis que ceux qui viennent de clubs s'adaptent avec plus de facilité que leurs camarades aux modules, bien que l'adaptation des élèves aux modules n'ait jamais posé un problème.

RAPPORTS AVEC LES AUTRES DISCIPLINES

Comme nous l'avons vu en examinant les différents modules expérimentés, tous ces modules sont des carrefours interdisciplinaires ; ainsi, pour l'astronomie, la géologie et les mathématiques jouent un rôle important. C'est pourquoi le groupe de travail a eu une réflexion approfondie sur ce problème.

Pour eux, «le problème des liaisons interdisciplinaires, du point de vue pédagogique, se présente essentiellement ainsi : comment articuler l'unité souhaitable de la formation générale des enfants avec l'approfondissement des disciplines ? »

Le découpage des disciplines a d'ailleurs un caractère relatif, il dépend du contexte culturel et social. L'organisation de l'université, de la recherche, de l'industrie, explique la permancence ou l'absence de liaisons ; si, en France, Physique et Chimie ou Histoire

et Géographie sont liées, ces disciplines sont dissociées dans la plupart des pays étrangers. Créer entre les différentes disciplines une véritable interaction allant de l'information réciproque à l'intégration soulève de nombreuses difficultés. Mettre en place de véritables liaisons interdisciplinaires demande une remise en cause des habitudes. On se heurte là, premièrement, au fractionnement des disciplines universitaires, lié à la recherche et qui donne à la formation des maîtres, à la répartition des disciplines et à leur contenu traditionnel un aspect étriqué, parcellaire et figé, deuxièmement, le manque d'approfondissement de sa propre discipline, par rapport aux percées récentes, aux liaisons nouvelles d'une partie à une autre, ne permet pas de se forger une vision d'ensemble, et, troisièmement, le manque de réflexion sur la pédagogie enferme le système éducatif dans la tradition ou la routine.

L'orientation première pour établir de véritables liaisons interdisciplinaires serait donc «d'approfondir la matière enseignée afin de lui donner toute sa richesse». Le cadre offert par l'initiation aux sciences et techniques pourrait être alors justement utilisé pour construire, dans l'esprit des enfants, une image complète qui réalise les objectifs d'attitudes, de méthodes et de concepts caractérisant les sciences et les techniques. Comment au sein de cette initiation articuler «d'une part une pensée scientifique essentiellement analytique, isolant dans la réalité une situation, un problème, et constituant un effort spécial, représentatif du problème et, d'autre part, une pensée technique rassemblant en un tout cohérent au niveau de l'objet des savoirs et savoir-faire hétérogènes, les uns scientifiques, les autres issus de l'expérience acquise par la pratique ? »

Mais il ne faut pas oublier que l'un des aspects essentiels de la science est le problème «du passage à l'objectivité dans la description et l'explication de la réalité», et c'est pour accéder à cette objectivité que des points de contact avec d'autres disciplines sont nécessaires.

Sont également nécessaires : une techniques d'instrumentation en qui l'on puisse avoir confiance, nous sommes là en relation avec la technologie du moment ; une méthode d'observation et d'expérimentation qui ne peut être dissociée de la logique ; une modélisation qui présente un aspect mathématique ; une confrontation puis une communication des résultats, là la langue parlée et écrite doit être utilisée correctement. On ne peut non plus oublier les dimensions sociales et historiques de la science et de la technique.

On donnera ainsi toute sa richesse à la discipline enseignée, c'est-à-dire «qu'on permettra une convergence des exigences humanistes de formation générale de la personnalité avec les exigences scientifiques rigoureuses qui donnent prise sur la réalité».

Si ce problème de l'interdisciplinarité n'est pas un objectif central du groupe de travail, les membres de ce groupe ont cependant, lors des expérimentations des modules, essayé de favoriser les contacts avec les autres disciplines. Il leur était difficile de dépasser le cadre prescrit pour leurs expérimentations, et si des efforts d'ouverture ont été faits, ils n'ont pas largement réussi. Ce fut d'ailleurs la conclusion des expérimentateurs lors du stage de Sèvres. Les essais de relations interdisciplinaires se sont heurtés à des problèmes liés à la structure actuelle des établissements — isolement des professeurs, dispersion des équipes pédagogiques, manque de locaux — et à des problèmes d'ordre pédagogique.

Malgré ces difficultés, des «objectifs de contact» ont été décidés. Par exemple :

- avoir la même équipe pédagogique pour plusieurs classes,
- utiliser mieux les conseils de classe actuels pour une concertation sur une base d'objectifs précis,
- utiliser les conseils d'enseignement comme conseils d'interenseignement, etc.

L'AVENIR DE CES EXPÉRIMENTATIONS

Devant les recherches du groupe de travail, on peut se demander si l'on est en présence d'une réorganisation profonde et généralisée de l'enseignement scientifique et technique ou si ces expériences ne resteront que ponctuelles et limitées. A cette question, Monsieur DELACOTE redéfinit les travaux de son groupe et pose un certain nombre de problèmes.

Ces recherches, dans le cadre des anciennes structures, visaient à accoupler étroitement l'initiation aux sciences et l'initiation aux techniques, dans le cadre de la formation générale. Les modules expérimentés étaient des éléments d'une construction plus globale qui permettait d'expérimenter et d'implanter ultérieurement cette rénovation. Mais, depuis un an, le cadre a changé puisque le Ministre a décidé de séparer les sciences et les activités manuelles et techniques.

Cela n'exclut pas que la présentation scientifique se fasse à partir d'objets techniques ou de problèmes techniques, mais est exclu du programme scientifique tout ce qui est mécanique, construction, dessin, représentation, en général tout ce qui est lié à des problèmes de fabrication. Aussi, un module tel que «techniques de fabrication» n'aura-t-il plus sa place dans les nouveaux programmes de sciences physiques ; peut-être la trouvera-t-il dans les activités manuelles et techniques.

Ainsi, à l'inverse des pays anglo-saxons et des pays de l'Est qui développent le couple sciences-technologie, la France les sépare.

En ce sens, on ne peut dire que ces expériences préparent une transformation profonde de l'enseignement à long terme puisqu'elles ne sont, semble-t-il, pas en conformité avec les options ministérielles actuelles. Cependant, Monsieur DELACOTE refuse de les considérer comme des «opérations ponctuelles» qui resteront limitées, en raison du nombre considérable d'enseignants déjà touchés. De plus, si l'on ne peut évaluer l'impact réel de cette recherche, on ne peut ignorer l'influence qu'elle a pu avoir quant aux documents destinés aux enseignants et aux élèves, on ne peut également nier la réflexion pédagogique et le travail des expérimentateurs.

Il est actuellement impossible de savoir ce que donnera ce travail, une innovation de ce genre ne pouvant se diffuser très rapidement. Son caractère officiel lui épargnera d'être enterrée et, d'ici 10 à 20 ans, son influence pourra sans doute être mesurable, surtout si des structures sont mises en place pour continuer ces opérations de recherche et pour permettre d'alimenter les opérations de formation permanente des enseignants en liaison avec les besoins de la recherche.

La situation du groupe de travail est donc précaire et il peut disparaître du jour au lendemain, alors que, par ailleurs, la pression des enseignants est considérable et que ces expériences ne demandent qu'à se multiplier : nous sommes là en pleine contradiction.

Propos recueillis par Isabelle MAZEL

QUELQUES EXPÉRIENCES D'ANIMATION CULTURELLE SCIENTIFIQUE EN FRANCE

Avant 1973 et l'expérience «Aix-Pop» réalisée à l'occasion de la conférence internationale sur les particules élémentaires, où physiciens et profanes se sont rencontrés, l'animation scientifique semblait être exclue des «programmes» d'animation culturelle. Il semble qu'un certain nombre d'initiatives récentes tendent à modifier cet état de fait.

Ainsi, à la Maison de la Culture de Grenoble, on trouve deux animateurs qui ont développé les activités scientifiques depuis quelques années. Les opérations de ce type devenant de plus en plus nombreuses, a même été décidée la création d'un centre culturel scientifique possédant ses méthodes de travail et un financement propre.

Dès le mois d'avril 1976, le Salon d'Aménagement de la Montagne, dont l'organisation est confiée à l'«Association pour un centre culturel scientifique», va permettre de familiariser un nouveau public aux problèmes de l'énergie solaire, hydraulique, éolienne ou géothermique. Dans un autre domaine, des actions sont envisagées auprès des scolaires, adultes, usagers pour démythifier l'informatique. L'expérience des camps scientifiques de l'été 1975 sera revue et améliorée en 1976.

A Châlon sur Saône, ville non universitaire, s'est constitué, au sein de la Maison de la Culture, un groupe de travail soucieux de voir figurer l'animation scientifique à côté d'animations artistiques ou théâtrales. Les objectifs fixés par ce groupe sont les suivants :

«Il n'est pas question de prétendre transmettre un savoir, être exhaustif ou former des scientifiques, mais de favoriser la rencontre de spécialistes avec le plus grand nombre pour :

- bousculer les attitudes stéréotypées vis-à-vis des scientifiques et de la Science en général et de la recherche en particulier,
- décloisonner la science et la culture,
- fournir une solide information de base,
- donner à chacun le goût de se documenter et d'approfondir sa réflexion dans tel ou tel secteur scientifique, pour qu'il ait davantage accès à ce domaine, primordial pour l'homme du 21e siècle».

Le programme du cycle scientifique 74-75 alliait Pédagogie et Science. Une série de conférences permettait à chacun de se situer dans le cosmos («La Terre avant la Vie», «Qu'est-ce qu'une planète»), dans un processus d'évolution biologique («La Vie avant l'Homme», «L'apparition de la matière vivante»), enfin dans la Société (L'Ethologie : l'Individu, le Couple, la Société).

C'est également à l'initiative de la Maison de la Culture de Châlon-sur-Saône qu'un projet de colloque commun à Grenoble et à Châlon sur les rapports existant entre la recherche scientifique et la création artistique a été élaboré.

On pourrait également recenser d'autres expériences, telle la série d'animations, sur le thème «A la rencontre de l'Atome», qui s'est déroulée à l'Office Municipal Socio-Culturel de Martigues. Le Groupe de Liaison pour l'Action Culturelle Scientifique (1) a commencé d'ailleurs un recensement complet de toutes ces expériences.

Mais c'est incontestablement la manifestation «La Terre et ses Énergies», à Dijon en juillet 1975, qui a marqué l'animation culturelle scientifique de ces dernières années.

Organisée à l'occasion du 3e Congrès de la Société Française de Physique, cette animation fut prise en charge par les groupes culturels locaux, distincts de l'organisation de la conférence. L'idée maîtresse était de réconcilier la Recherche scientifique avec les profanes. L'affiche donnait le ton, on pouvait y lire : «Même et surtout si vous n'avez rien compris à la Physique, venez discuter avec des chercheurs».

La proposition ne consistait pas uniquement en débats. Outre les rencontres avec Haroun Tazief (Volcanologie), Roland Omnès (Histoire de l'Univers), Gérard Lambert (Basse atmosphère et Climat), Pierre Rat (Géologie) sur le thème «Que savons-nous de la Terre et de son Histoire ? », les habitants de Dijon ont pu assister à la projection de films scientifiques tels que «Le Soleil sur la Terre», à des ateliers sur les énergies solaire, géothermique, nucléaire. On pouvait, entre autres choses, voir le fonctionnement d'une télévision sur photopiles, ou d'un chauffe-eau solaire.

L'ensemble de la population dijonnaise semble avoir été intéressé, comme en témoignent les statistiques de fréquentation des manifestations (500 le 1er soir, 900 le 2e soir...) et les enquêtes faites à la suite de la rencontre : «Enfin un véritable débat sur le problème énergétique, ce n'est pas trop tôt», ou «Ces trois jours m'ont permis de découvrir que les scientifiques ne sont pas des "choses bizarres" que l'on ne trouve que dans des labos».

Grenoble, Châlon-sur-Saône, Dijon, trois villes où la science a fait petit à petit son apparition dans la stratégie culturelle. Trois expériences d'animation qui préfigurent ce que pourrait être une politique socio-culturelle scientifique. Encore faudrait-il convaincre les pouvoirs publics de ne pas placer la science hors de la culture. La manifestation de Dijon a eu lieu dans l'église désaffectée de St-Philibert, devenue centre culturel. Un notable, averti de la nature scientifique de la rencontre, n'a-t-il pas dit : «S'agit-il là de culture ou bien outrepassons-nous les missions assignées à ce lieu, l'église St-Philibert, destinée aux activités culturelles ? ». Avant de parler d'animation scientifique, ne faudrait-il pas d'abord rappeler la véritable nature de la science, élément essentiel de la culture ?

Patrick GALLAUD

Chargé de recherche au D.E.R.D.

(1) Ce «Groupe de Liaison pour l'Action Culturelle Scientifique» (IN2 P3, 11 rue P. et M. Curie, 75005 Paris), animé par des chercheurs scientifiques, édite un bulletin qui se veut «le reflet, l'incitateur aussi, des activités à la fois culturelles et scientifiques».

LA FORMATION DES ANIMATEURS D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Si, il y a quelques années, la formation sur le tas était la plus répandue, le loisir scientifique tend de plus en plus à être encadré par des animateurs formés tant sur le plan scientifique que sur le plan pédagogique. Ce besoin est la conséquence d'une demande accrue d'animateurs, mais aussi du désir des associations de s'entourer de responsables donnant toute garantie vis-à-vis des jeunes dont ils ont la responsabilité. Il n'en reste pas moins que cet encadrement est issu de milieux et de motivations bien différentes.

Formation pédagogique

Selon la forme pratique de l'activité, on a des moniteurs de centres de vacances collectives à caractère scientifique ou des animateurs de clubs scientifiques.

Les moniteurs de centres de vacances collectives à caractère scientifique doivent répondre à la législation très précise de ceux-ci, au moins sur le plan pédagogique ; ils suivent donc la filière normale, leur formation technique appartenant à l'un ou l'autre cas que nous verrons plus loin.

L'animateur de club scientifique, lui, n'a pas à justifier d'une formation pédagogique, du moins vis-à-vis des textes ; par contre l'association ou le groupement qui lui confie l'activité juge les capacités de son animateur selon ce qu'elle en voit, c'est-à-dire que, le plus souvent, l'animateur est issu du club, le passage en situation de responsabilité se faisant peu à peu.

Formation technique

La compétence technique est d'acquisition plus complexe.

Formation de type professionnel

De nombreux animateurs de clubs pratiquent l'activité proposée aux jeunes dans un autre cadre, soit sur le plan professionnel, soit sur le plan pré-professionnel ; ainsi, de nombreux étudiants retransmettent dans le cadre de clubs scientifiques la spécialité qu'ils étudient et à laquelle ils souhaitent se consacrer sur le plan professionnel.

Formation sur le tas

C'est la plus fréquente, il s'agit là de la forme privilégiée, par les liens qu'elle crée

entre membres de clubs et par la pérennité qu'elle assure à l'activité. Le processus est simple, le jeune participe aux activités du club, son assiduité et sa valeur le désignent aux yeux de l'animateur qui, au bout de quelques années, lui propose des responsabilités de plus en plus grandes. Si elle est la plus répandue, cette forme de recrutement des cadres n'est pas sans faiblesses, elle est responsable d'une certaine fermeture de clubs qui vivent de leur propre expérience avec un enrichissement extérieur des plus réduits.

Formation systématique

— Par les grandes associations : celles-ci organisent des regroupements d'animateurs où le contact entre individus permet l'enrichissement pédagogique indispensable au progrès de l'activité. On y assure aussi un certain apport technique par l'organisation d'activités d'un type nouveau et que l'on souhaite promouvoir par des conférences de personnalités, par des présentations de recherches nouvelles entreprises par des clubs.

— Par le Secrétariat d'État Jeunesse et Sports : il organise, dans le cadre de l'I.N.E.P., des stages d'activités qui donnent aux participants des éléments de technique et de pédagogie ouvrant la porte à l'encadrement de club (1). Ce type de stage n'est pas une formation, mais un apport technique et pédagogique suffisant pour envisager le départ d'une activité à un niveau élémentaire. A ce jour, seules les techniques Astronomie et Électronique sont couvertes. Il est à signaler qu'en Astronomie, des stages dits de niveau 2 permettent aux Animateurs d'avancer dans la technique grâce à un matériel et à des conditions de travail privilégiés.

Le problème de la formation des cadres

Le gros problème des clubs scientifiques est celui de ses cadres : activité de jeunes, l'activité scientifique recrute ses cadres dans une tranche d'âge relativement basse, les étudiants forment l'immense majorité de ceux-ci, il y a donc nécessité de prévoir un renouvellement fréquent lors de leur passage dans la vie active, leur disponibilité devenant alors de plus en plus limitée. Or, bien souvent, un club est le fait de quelques copains qui le créent pour pratiquer leur activité favorite dans les meilleures conditions ; si l'on n'y prend garde, il y a une certaine réticence à accepter les «étrangers» au groupe ; le club meurt donc, au bout de quelques années, du départ de ceux qui l'avaient créé.

L'autre difficulté réside dans la mauvaise volonté de certains animateurs à donner des responsabilités à des membres du club pour assurer un éventuel départ dans de

(1) Stages proposés par l'Institut National d'Éducation Populaire en 1976 :

2-7 février	Niveau 2. Observations astronomiques.
9-14 février	Niveau 2. Observations astronomiques.
23-28 fév.	Astronomie pratique en milieu scolaire
1-6 mars	Astronomie pratique en milieu scolaire.
6-7 mars	Week-end d'animateurs de clubs d'astronomie
22-27 mars	Étude et réalisation de matériel didactique en astronomie
24-29 mai	Approche pratique de l'Électronique
20-25 sept.	1er degré. Observations astronomiques
11-15 oct.	Approche pratique de l'Électronique.

bonnes conditions, cette attitude n'est d'ailleurs pas négative dans ses motivations, mais elle n'est pas réaliste vis-à-vis de l'avenir.

Deux exemples de formation d'animateurs d'activités scientifiques de loisirs

Ces deux exemples sont pris dans l'ensemble des filières de formation que l'on a vues précédemment.

— Stages spécialisés techniquement et assurés par une association : Stage d'astrophotographie de l'Association Française d'Astronomie

Dans les clubs et les associations, l'astrophotographie prend une importance de plus en plus grande ; cette activité est cependant liée à des problèmes techniques et expérimentaux, le but de ce stage est donc de permettre aux participants de dépasser le stade de début et d'acquérir les connaissances les plus complètes possible tant théoriquement que pratiquement.

Le recrutement se fait selon un critère d'expérience sur trois niveaux (donc trois types de stages) : débutant, 2e degré, niveau supérieur (sur invitation).

Le programme de chaque stage est adapté au niveau, aux ambitions, et aux attentes des stagiaires.

L'encadrement est mixte et comprend des astronomes amateurs de l'association, assistés de chercheurs et d'ingénieurs de sociétés photographiques qui assurent la partie photographique théorique et les problèmes pratiques délicats.

Le travail, intensif, est de deux ordres :

- . une part théorique apportée par les astronomes amateurs ou par les ingénieurs photographes a pour but de donner des bases de connaissances permettant une progression plus rapide dans la technique ; ces apports sont axés sur le travail pratique du stage et directement utilisés sur place ;

- . une part pratique très importante permet d'acquérir les «savoir faire» dans de bonnes conditions et sous la conduite de praticiens confirmés.

La couverture matérielle d'un tel stage est assurée par l'association pour l'équipement technique (instruments, labos photo, structure d'accueil...) et par des sociétés photographiques pour les fournitures photographiques de type spécialisé (films scientifiques, produits spéciaux...).

— Stages de l'I.N.E.P. : Stage d'approche pratique de l'électronique

Les jeunes, individuels ou membres de maisons de jeunes, sont de plus en plus séduits, dans le domaine de l'électronique, par la vente d'appareils sous forme de kits, c'est-à-dire sous forme de pièces détachées que l'acheteur doit monter par ses propres moyens en suivant une notice de montage plus ou moins bien faite, mais surtout en ne possédant que rarement les bases techniques indispensables et surtout la technique de soudure. Fréquemment donc, le jeune, déçu, se tourne vers l'animateur de la maison de jeunes pour que celui-ci lui vienne en aide, mais ses connaissances ne sont pas toujours suffisantes (le CAPASE n'a aucune option scientifique ou technique, or ces aspects font une grande part des activités d'un centre : aménagement, bricolage, activités scientifiques). C'est donc pour tenter de débloquer cette situation que ces stages ont été créés, mais aussi pour aider des jeunes individuels en difficulté technique.

Le recrutement se fait sans critère, aucune connaissance théorique ou pratique n'est demandée.

L'encadrement est constitué de personnel du Secrétariat d'État (C.T.P. d'activités scientifiques de loisir) et par des ingénieurs de sociétés électroniques.

Le travail est surtout pratique puisque le but du stage est l'acquisition de connaissances pratiques, cependant les responsables répondent sous forme collective à toute question.

Le support à l'acquisition des gestes pratiques est la construction d'un ampli HiFi 2 x 15 watts qui restera la propriété des stagiaires. Toutes les étapes de cette construction seront l'occasion de contrôles, débats critiques...

La couverture matérielle est entièrement assurée par des sociétés qui offrent les composants et prêtent le matériel de contrôle et de réalisation.

Yvon DARGER

Conseiller Technique et Pédagogique
à l'I.N.E.P.

ACTION CULTURELLE ET VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Analyse d'une recherche

ROQUEPLO (Philippe).— Le partage du savoir. Science. Culture. Vulgarisation / Philippe Roqueplo.— Paris : Le Seuil, 1974.— 255 p. ; 20,5 cm.— Bibliogr.

A partir d'une enquête auprès des spécialistes de la vulgarisation scientifique, Philippe Roqueplo étudie les difficultés et les limites de toute entreprise de diffusion des connaissances.

Philippe Roqueplo réserve la signification du mot vulgarisation aux activités qui s'adressent d'emblée au public le plus vaste possible, car le problème culturel, social et politique posé par les sciences concerne l'ensemble de la population, cette vulgarisation utilise donc de manière privilégiée les moyens de communication de masse (presse, radio, télévision, édition).

La «science» telle qu'elle est désignée dans cet ouvrage signifie l'ensemble des sciences dites exactes.

Mais quel est le but de la vulgarisation scientifique ? Est-ce seulement une entreprise culturelle de **partage du savoir** ou également le **partage du pouvoir** fondé sur le savoir ?

Roqueplo fait remarquer qu'étant donné le caractère de plus en plus scientifique et technique de notre environnement quotidien, nous sommes sous la domination d'experts de tous ordres dont nous sommes incapables de contrôler la compétence et par ce fait même le pouvoir. Le savoir, fondement d'un pouvoir, est de plus en plus revendiqué pour justifier la hiérarchie sociale.

Pour Roqueplo, consentir à ce que les sciences constituent diverses «boîtes noires» dont il suffit de contrôler l'usage de l'extérieur sans avoir à pénétrer les boîtes elles-mêmes, est une erreur. Ce savoir inclut un certain pouvoir et le lien entre un savoir et le pouvoir qui lui correspond est si essentiel qu'il n'est nullement évident qu'on puisse contrôler ce pouvoir sans s'approprier le savoir qui le fonde.

C'est pourquoi, précise l'auteur, on ne peut interpréter la fonction des entreprises actuelles de partage de savoir (enseignement, formation permanente, vulgarisation scientifique) sans les référer à la fonction sociale des sciences elles-mêmes. Ainsi, une véritable démocratie n'est possible qu'au prix d'une véritable démocratisation du savoir.

Mais Roqueplo pose alors cette question : «L'enjeu socio-politique du partage du savoir n'est-il pas la raison profonde de son non-partage ? Veut-on véritablement partager le savoir ? ». En effet, dans la mesure même où la hiérarchie prétend se

justifier au titre de la compétence, elle ne peut que s'opposer à tout transfert de savoir qui se transformerait ipso facto en critique des compétences.

Voilà la contradiction à laquelle les vulgarisateurs, tout comme les professionnels de la formation permanente, ne peuvent échapper. Pour Roqueplo, ces contradictions ne peuvent être dépassées «qu'au prix d'une indispensable "révolution culturelle" affectant précisément la signification sociale de la compétence ainsi que les conditions de sa production, de son appropriation et de sa reproduction».

Cependant l'ouvrage de Philippe Roqueplo s'en tient aux aspects pédagogiques et épistémologiques du partage du savoir, et ce sera dans un second ouvrage consacré au «partage de la compétence» que ces différents points seront approfondis.

Mais il est nécessaire de connaître l'horizon politique de cet ouvrage, afin d'en situer la démarche, d'en comprendre l'enjeu et c'est en fonction de cet horizon que l'on doit interpréter la démonstration de Roqueplo.

L'objet de cette étude est donc d'effectuer, du point de vue du partage culturel du savoir, une élucidation critique de la fonction que remplissent les mass media lorsqu'ils diffusent dans le public des informations relatives aux sciences exactes afin de dégager ce que devrait être, du point de vue de ce partage culturel du savoir, le rôle complémentaire d'une animation scientifique.

Pour ce faire, Roqueplo va, dans une première partie, interroger les vulgarisateurs afin de connaître la façon dont ils conçoivent leur activité et leur rôle dans la société.

Il ressort de cette enquête une pluralité de conceptions selon lesquelles le rôle de la vulgarisation scientifique revient soit à «organiser le spectacle des sciences», soit à les rendre présentes aux mass media, soit au contraire à permettre au public d'avoir accès sinon au savoir scientifique du moins à son usage. Malgré la pluralité de ces points de vue, la plupart des vulgarisateurs comprennent leur fonction comme une mission pédagogique, médiatrice, destinée à combler le fossé qui existe entre la science et le public.

Cependant cette fonction de médiateur culturel n'est pas vécue sans malaise et de multiples questions apparaissent :

- à quelle demande sociale le vulgarisateur a-t-il conscience de répondre ?
- rendre la science «objectivement présente aux mass media», est-ce une opération objective et politiquement neutre ?
- faut-il vraiment recourir à un personnage intermédiaire, tant qu'on n'a pas épuisé les occasions de la vie concrète, occasions que l'auteur appelle des «situations de vulgarisation» ?

Bon nombre de questions sont ainsi soulevées. De plus, les vulgarisateurs énumèrent les difficultés qu'ils rencontrent dans leur activité, difficultés internes dans la mesure où elles affectent sa réalisation (méconnaissance de leur public) et externes dans la mesure où elles sont provoquées par des instances dont ils dépendent (rapports avec l'enseignement, avec la communauté scientifique...).

Dans une deuxième partie intitulée «La fonction culturelle de la vulgarisation scientifique (élaboration théorique)», Philippe Roqueplo va essayer de vérifier si la prétention des vulgarisateurs de partager le savoir est réalisable, question qui se pose tant à partir de la nature même de la construction du savoir scientifique qu'à partir des moyens dont dispose la vulgarisation scientifique pour effectuer ce partage.

La réflexion de l'auteur s'organise ici autour de la problématique du rapport entre la pratique et le discours. Le savoir objectif, tant dans sa constitution que dans sa valeur de vérité, implique nécessairement dans son élaboration le fait de l'expérience. L'accent est ici mis sur la dimension opératoire que réclame l'élaboration de ce savoir objectif, puisqu'il s'agit de confronter ce savoir tel qu'il se forme au mode de communication qu'emploie la vulgarisation scientifique.

La connaissance objective n'a d'autre source que «la confrontation de la logique et de l'expérience», le discours de la science est, pour les scientifiques, provisoire et approximatif, sans cesse remis en question. Ainsi la validité de ce savoir est de l'ordre du «faire», de la pratique expérimentale, et l'auteur écrit : «La structure de vérité du savoir objectif revient à déléguer à l'instance pratique le soin de "falsifier" les élaborations théoriques, en sorte que la vérité scientifique n'est jamais que le certificat provisoire que la pratique accorde à la théorie».

On peut alors se demander : qu'est-ce qu'une science pour un public qui ne peut l'approcher que par la médiation d'un discours, sans participer à la pratique expérimentale qui fait la vérité de ce discours ? De plus, le vulgarisateur se sert des mass media alors que ceux-ci instaurent un type de communication qui dispense «une parole sans réponse». L'absence d'expérience réellement effectuée, liée au discours unilatéral, ne peut que renforcer la forme spectaculaire de la communication. Le public ne peut alors tenir pour vrai le discours des sciences qu'en faisant confiance à «ceux qui savent».

Le savoir scientifique est ainsi transmis sous la forme d'un double spectacle, spectacle du contenu, intégrant celui-ci à la réalité de chacun, spectacle de l'autorité qui légitime ce savoir, en exhibant la compétence subjective des hommes de science.

Tel est le paradoxe entre la «vérité culturelle» habitée à partir de l'expérience quotidienne et la «vérité scientifique» du discours des sciences, élaborée au sein de la pratique expérimentale.

On peut se demander quelle est cette «réalité» que le public construit sous l'autorité de la science. Pour cela, l'auteur examine le processus culturel que la vulgarisation scientifique met en oeuvre et en mesure ensuite certains effets.

Le mot «réalité» renvoie à deux mondes différents. Le réel de la science est «ce que nous savons de réel» grâce à la méthode qui permet de l'élaborer. La réalité du non scientifique est l'ensemble des phénomènes auxquels il reconnaît une consistance dure, résistante, cela varie d'un individu à l'autre, d'un groupe à l'autre. La réalité est ici ce que «nous tenons pour acquis», c'est la réalité de la vie quotidienne. Le vulgarisateur ne pouvant détruire les représentations subjectives de ses auditeurs et ne disposant que de mots et d'images, ne peut qu'engager un processus de destruction

du contenu du savoir objectif et une reconstruction du contenu de ce savoir à partir de l'expérience quotidienne du public auquel il s'adresse. Elle contribue ainsi de ce fait, comme l'écrit Roqueplo, «à donner à la science la seule modalité culturelle qui lui soit possible hors du monde scientifique proprement dit, à savoir : le statut de représentation sociale».

Le discours des vulgarisateurs fonctionne comme un miroir, «il fait de la science la "réalité" du public, elle a alors une autre structure, une autre logique, une autre signification que celle qui est la sienne au sein même de sa propre pratique».

Le vulgarisateur devient alors créateur et non plus seulement traducteur.

L'auteur analyse également la portée culturelle du processus engagé par la vulgarisation scientifique. A ses yeux celle-ci «favorise le terrorisme des sciences» et «fabrique le mythe de la scientificité». En outre, la vulgarisation montre le savoir comme proche et simultanément inaccessible dans la mesure où elle réfère son discours à l'autorité des savants, à leur pratique située dans «un ailleurs», dans des laboratoires où nul n'a accès, phénomène que Roqueplo décrit comme «l'effet de vitrine».

Par cette analyse critique, l'auteur ne cherche pas à disqualifier la vulgarisation scientifique. Il en fait apparaître les limites structurelles, il suggère en outre de mettre en place des modes de communication complémentaires qui permettent d'assurer un effectif partage du savoir.

La dimension politique des questions posées exigerait un élargissement de ce débat, que l'auteur souhaite et sur lequel lui-même reviendra dans un ouvrage ultérieur.

Philippe Roqueplo propose d'autre part plusieurs suggestions :

- il propose aux différentes instances pédagogiques et culturelles concernées par le souci de rendre les sciences présentes à la culture de discuter les modalités d'une collaboration organique entre elles et de reprendre dans un colloque les problèmes évoqués ;
- il suggère par ailleurs une série d'enquêtes portant par exemple sur le minimum mathématique nécessaire pour lire son propre journal ;
- il préconise enfin d'entreprendre une investigation systématique des situations concrètes favorables à une initiation pratique des sciences (consommation, santé, environnement). Ces «situations de vulgarisation» associent l'intérêt du public directement motivé à la possibilité d'une pratique expérimentale. Une telle pratique aurait le mérite de faire approcher le profane du monde de la science sous une autre modalité que celle du seul discours a-pratique, unilatéral et spectaculaire.

Ces remarques ouvrent des voies nouvelles à une «action scientifique», partie intégrante de l'action culturelle, où le rôle de l'animateur scientifique pourrait être complémentaire de celui rempli par les autres instances pédagogiques et culturelles.

Isabelle MAZEL

A PROPOS DE LA FORMATION DES ANIMATEURS : FAUTE D'ANALYSE ON CHERCHE DES COUPABLES

Dans le numéro 11 des Cahiers de l'Animation, Jean-François CHOSSON avait exprimé un point de vue très polémique sur les formations d'animateurs sous le titre : «A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? De l'Éducation Populaire à l'Animation Socio-culturelle». Michel SIMONOT qui, comme Jean-François CHOSSON, est l'un des membres de notre Comité de rédaction, a souhaité lui répondre dans le texte qui suit, où il présente une analyse différente de la situation actuelle des formations d'animateurs et plus profondément de l'animation socio-culturelle.

N.D.L.R.

Le titre ci-dessus est polémique : il se situe par rapport à l'article de J.F. Chosson paru dans le dernier numéro des **Cahiers de l'Animation** et intitulé : «A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? »

De quoi s'agit-il ?

Partant d'une évocation nostalgique de l'éducation populaire, l'auteur désigne quatre coupables d'une mauvaise formation : l'employeur, les organismes de formation, les formateurs, les formés. Un seul échappe à la liste noire : les pouvoirs publics.

Mon intention n'est pas du tout de défendre tel ou tel des accusés : ce serait tomber dans une démarche que précisément je voudrais remettre en question. En effet, on pourrait à l'infini échanger des arguments pour peser les poids relatifs des culpabilités des uns ou des autres. La solution du problème posé par la formation des animateurs ne peut émerger d'un tel débat stérile : seule une analyse concrète de l'histoire de l'animation, de sa nature, de son champ peut permettre de comprendre les raisons **objectives** des difficultés qui président à l'élaboration de toute formation des animateurs. On pourra voir alors que le rôle des employeurs, organismes, formateurs, formés ne peut se ramener à celui de coupables : insérés dans un champ social qui est par nature contradictoire et engendre sans cesse de nouvelles contradictions, ces instances et agents du champ de l'animation supportent et expriment nécessairement les contradictions en question. Les désigner comme «accusés», c'est en quelque sorte psychologiser une question sociologique. C'est, en conséquence, se priver des moyens d'une

véritable analyse et donc de trouver une véritable solution au problème de la formation. C'est aussi (et c'est plus grave) empêcher les employeurs, organismes de formation, formateurs, formés d'y voir clair dans leurs difficultés en les renvoyant à une culpabilité déjà très pesante dans ces milieux. C'est aviver les conflits déjà aigus entre les uns et les autres, alors qu'il faudrait se poser la question des origines et du fondement objectif (et non pas subjectif) de ces conflits.

Est-ce à dire que les uns et les autres ne portent pas une **responsabilité** dans la difficulté d'établir des formations ? Non. Mais responsabilité n'est pas culpabilité. Et il faut pouvoir faire la part de cette responsabilité par rapport à ce que l'histoire, les raisons sociologiques, sociales, politiques ont de déterminant sur les contradictions internes de l'animation.

En un mot, ni sociologie mécaniste, ni psychologisme réducteur ! Autrement dit : ni fatalisme, ni culpabilisation ! C'est l'intérêt même des animateurs qui doit être notre souci, et leur intérêt est d'accroître chaque jour davantage leur possibilité d'analyse rationnelle de leur situation personnelle et professionnelle. De cette analyse dépend pour eux l'acquisition des moyens de maîtriser rationnellement une situation qui leur est très difficile, et qui les culpabilise déjà suffisamment.

A partir de ces quelques remarques, puis-je ici proposer cette analyse ? L'affirmer serait développer l'illusion que les études psychologiques, psycho-sociologiques, sociologiques de l'animation sont suffisamment avancées et parvenues à leur maturité. Or il n'en est rien. Des recherches commencent à émerger, mais sont loin de pouvoir converger vers une telle analyse globale. J'évoque ici celles qui partent d'une véritable démarche scientifique, et non celles qui ne sont que des mises en forme plus ou moins savantes de témoignages, reportages, récits, etc. d'expériences d'animation. D'autre part, il faut remarquer que les recherches portant sur l'animation étudient les animateurs, les équipements, les publics, mais délaissent un aspect pourtant décisif : la pratique même des activités de l'animation, dans leurs modalités, leurs contenus, leurs conditions concrètes. La raison en est que les chercheurs se laissent souvent prendre au piège de l'idéologie propre de l'animation qui veut que ce qui compte, ce sont les finalités, les buts, les objectifs généraux (épanouir les individus, les groupes, favoriser les relations interindividuelles et sociales, etc) et non l'activité elle-même, qui n'est que secondaire, accessoire (une activité peut être ratée dans son contenu, mais réussie quant à ses objectifs). Prenant la définition que l'animation veut se donner d'elle-même pour la définition sociologique de cette animation, on oublie alors que celle-ci ne met en place des agents, des activités et des publics que dans une réalité concrète : **l'activité pratiquée**, qu'il s'agisse de poterie, de la lecture, du ciné-club, etc. Hors de ces activités, quel que soit le discours que l'on tienne dessus, l'animation est une abstraction vide.

Me suis-je éloigné de mon propos ? Au contraire. La prise en compte réelle des activités d'animation, de leur pratique, nous ramène directement au problème de la formation des animateurs.

Qu'est-ce que « former » des individus à une profession ? C'est bien former ces individus à une activité. Selon la définition que l'on se donnera de cette activité, la for-

mation sera différente. Ainsi, si l'on prend pour définition celle qui relègue l'activité au rang des accessoires permettant de façon interchangeable d'accéder à des finalités, on aboutit à une formation qui est bien celle des centres de formation d'aujourd'hui, quelles que soient leurs divergences. Si, par contre, on définit l'activité de l'animateur par la pratique d'activités concrètes caractérisées par la participation collective de publics sociologiquement définis, la formation va changer : aucun établissement actuel ne délivre une formation partant d'une telle définition, explicite ou implicite.

Ce n'est pas un hasard. C'est l'histoire même de l'animation socio-culturelle, son émergence, sa constitution, sa légitimation, qui ont engendré et engendrent toujours une formation d'animateurs fondée sur la première définition que j'ai donnée ci-dessus.

Cette histoire n'est pas indépendante de l'histoire globale de notre société : tous les colloques et autres rencontres rappellent constamment que l'expression même d'Animation Socio-Culturelle (A.S.C.) ne date que des années 60, qu'elle se place dans les courants qui ont pour objectif d'améliorer la vie culturelle et sociale.

Ces quelques généralités qui précèdent veulent appuyer l'idée énoncée plus haut : les employeurs, organismes de formations, formateurs, formés ne prennent et n'ont de position par rapport à la formation que parce qu'ils en ont une par rapport à l'A.S.C. ; or ils n'ont de position par rapport à l'animation qu'en tant que celle-ci a une signification sociale historique.

Revenons aux idées développées par J.F Chosson, pour continuer à poser quelques jalons dans le sens de l'analyse que je propose.

LA RÉFÉRENCE A L'ÉDUCATION POPULAIRE

La référence nostalgique à l'éducation populaire pour étayer des considérations concernant l'animation paraît partir d'un oubli : l'A.S.C. s'est établie sur la disparition de l'E.P. (Éducation Populaire) et, même, contre elle. Il s'agit là d'un fait historique essentiel qu'il faut comprendre pour dissiper bien des malentendus.

Mettons en parallèle l'A.S.C. et l'E.P. pour mettre en évidence les différences et les oppositions :

A.S.C.	E.P.
Idéologie	
Animation	Éducation
Socio-culturel	Populaire
La culture se réfère à une manière d'être avec les choses et les gens	La culture se réfère à l'inégalité devant le savoir scolaire et à la connaissance en général
On s'adresse à tous	On s'intéresse à un public socialement caractérisé
On vise à ce que tout le monde «prenne des responsabilités», sans distinction d'objectif social ou politique	On vise à une amélioration sociale dans un sens progressiste

A.S.C.	E.P.
Agents	
Professionnels	Quelques permanents
Bénévoles	Quasi totalité de bénévoles militants
Formation professionnelle	Pas de formation
Diplômes reconnus	Pas de diplômes reconnus
Institutionnalisation	
Équipements sociaux publics généralisés sur fonds publics	Quelques lieux privés, quelquefois subventionnés
Employeur public ou privé relayé par public pour les milliers de professionnels	Pas d'employeur public mais privé pour les rares militants permanents
Statut de la profession en préparation	Inexistant, sans objet
Établissements de formation privés et publics dont l'université	Sans objet

Ce long tableau montre clairement la rupture qui marque le passage entre l'E.P. et l'A.S.C. On ne peut donc se contenter de faire appel à l'esprit de l'E.P. dans l'A.S.C. pour qu'il y entre : la compatibilité n'est pas évidente, qu'on le regrette ou qu'on l'approuve. Et cette rupture n'est pas claire dans la conscience de chacun, d'autant plus que l'A.S.C. actuelle a intégré tous les militants de l'E.P. Mais que sont-ils devenus ? Il serait particulièrement intéressant de procéder à une étude de leur devenir militant, idéologique, institutionnel, politique depuis, c'est un exemple, les maquis du Vercors... Les choses ne sont donc pas simples pour saisir la signification du passage entre une E.P. qui avait un objectif de changement social, parfois politique, dans certains cas économique, et une A.S.C. prise en charge par les pouvoirs publics pour aider à l'intégration sociale et culturelle des individus, mais qui est traversée de courants divers chez les animateurs, allant de la visée révolutionnaire à la simple contestation critique intérieure au système actuel.

D'autre part, l'E.P. était fondée sur le militantisme bénévole, alors que l'A.S.C. se structure autour de professionnels, pour qui le bénévolat ne peut être qu'un simple entourage, et rarement militant.

La définition de la profession d'animateur donnée par J.F. Chosson est de ce point de vue insuffisante : elle la réduit à un travail qui permet d'être rémunéré. De ce point de vue, le permanent de l'E.P. serait équivalent à un animateur professionnel. Le tableau ci-dessus montre bien leur différence, et nous ramène à une définition sociologiquement plus juste : la professionnalisation d'une activité se reconnaît moins à la rémunération qu'à un consensus social la concernant, à des formations institutionnalisées qui y préparent, à des diplômes qui la sanctionnent et la légitiment, etc. Le rapport, subjectif et objectif à la fois, qu'entretient l'animateur avec son activité est donc fondamentalement différent de celui du permanent de l'E.P. dans la plupart des dimensions du statut et du rôle. Certains aspects se retrouvent de l'un à l'autre, mais il s'agit alors plus de la représentation que se font les animateurs de leur activité que de la réalité objectivement observable. De toute manière, ces aspects changent de signification par le fait d'être transportés, donc transformés dans d'autres conditions.

L'EMPLOYEUR

Je ne crois pas qu'il soit pertinent d'amalgamer sous un même mot les réalités différentes que sont les différents employeurs et les différentes conditions d'emploi. Ce n'est pas une généralité abstraite qui peut rendre compte de la diversité des employeurs et des emplois. C'est au contraire l'analyse des raisons, des contenus et modalités de ces diversités qui peuvent conduire à rechercher les véritables fondements d'une formation. Celle-ci souffre d'ailleurs de l'illusion dans laquelle elle est de croire qu'il n'existerait qu'un « animateur-en-général », tout aussi abstrait et vide de réalité que l'illusoire « employeur-en-général ». Peut-on comparer l'employeur-municipalité avec un employeur-association, avec un employeur-pouvoirs publics, avec un employeur privé à but lucratif ? Les objectifs de chacun, leur connaissance de l'animation, les rapports de forces idéologiques et politiques dans lesquels ils sont ne peuvent s'assimiler. Si J.F. Chosson prend comme référence essentielle la municipalité, peut-on faire comme si le type de population qu'elle comprend, son degré d'équipement scolaire et social, etc, sont sans incidence sur leur attitude à l'égard de l'animateur, et donc de la formation qu'ils exigeraient éventuellement ? Plus encore : faut-il souhaiter, sans plus ample analyse ni précaution, que les employeurs participent aux jurys et à l'élaboration de formations ? D'autres secteurs montrent le risque qu'il y a dans ce cas : celui d'une formation étroite et étroitement utilitariste, au bout de laquelle le formé n'a plus les moyens de contrôler véritablement son propre travail, ni d'évoluer.

Le problème que pose Chosson est essentiellement celui de l'engagement politique de la municipalité et de celui de l'animateur, problème épineux s'il en est comme en témoignent des situations chaque jour plus nombreuses.

Mais là encore, à mon sens, une analyse qui se borne à l'étude de ces conflits risque de passer à côté du véritable problème. Ces conflits doivent être pris comme des **indicateurs** d'une autre réalité, comme des circonstances où se concrétise un problème qui est né ailleurs : celui de la nature ambiguë et ambivalente de l'A.S.C. elle-même. Qu'est-ce que l'A.S.C. ? Les enquêtes menées auprès des animateurs en exercice et futurs animateurs montrent avec force la difficulté qu'il y a de tracer une ligne de démarcation entre le changement moral, social envisagé par ceux-ci, et le changement social, politique, voire économique en général ! Rappelons que l'extrême-droite de l'échelle politique des animateurs est le centre gauche de l'échelle politique traditionnelle. Le pouvoir lui-même est confronté à cette ambiguïté, comme les employeurs.

La question ne peut se ramener, donc, à un débat sur une « déontologie » de l'animateur et de l'employeur. Faute de poser le véritable problème, ce débat est voué à être stérile. Il enferme les uns et les autres dans des « codes » qui ne font que bureaucratiser le problème pour mieux le nier et... mieux sévir, tout en aiguisant les contradictions.

Ce sont les animateurs qui font, en fin de compte, les frais de ces faux débats. On voit ainsi, je le souhaite, combien le problème du rapport de l'employeur à la formation ne peut se résumer à la définition d'une politique culturelle communale, même s'il s'agit là d'un point important, effectivement négligé. C'est la nature sociale même de l'A.S.C. qui est à considérer. Le recrutement des animateurs sur critère politique n'est pas non plus la voie royale : ce serait reconnaître implicitement que le travail

de l'animateur se situe dans le cadre du changement politique. Où serait alors la spécificité de l'A.S.C. par rapport à l'activité du militant politique ? Nous voilà renvoyés à l'ambiguïté de l'A.S.C. : problème fondamental. Faut-il répondre que l'A.S.C. n'a pour objectif que d'organiser des loisirs ? De la réponse dépend une conception de la formation.

LES ORGANISMES DE FORMATION

J.F. Chosson reproche à ces organismes de ne pas former les animateurs à des tâches concrètes, et de se complaire dans le culte de la subjectivité des stagiaires. Ceci est vrai, comme le démontrent toutes les études. Mais là encore, cet état de fait ne peut être envisagé à son seul niveau : il exprime et traduit, au niveau de la formation, un phénomène qui relève de la nature de l'A.S.C.

En effet, tout projet de formation suppose définie à l'avance une **tâche** à laquelle on veut former des individus, et pour laquelle on met en place une stratégie de formation : contenus, progression, méthode, contrôle...

Mais qu'est-ce que cette « tâche » ? Personne ne le sait ou, plus exactement, personne ne le dit. Il est dans la nature même de l'animation de ne pas se définir comme une tâche ayant un contenu, mais comme je l'ai dit plus haut, par des objectifs psychologiques, sociaux et moraux. La tâche est reléguée au second plan, l'activité matérielle est conçue comme un support nécessaire, mais accessoire, secondaire. A partir de ce moment là, la formation est condamnée, indépendamment de la bonne ou mauvaise volonté des organismes ou des formateurs, à n'être que ce qu'elle est. Pour en sortir, il faudrait avancer dans l'analyse des raisons sociologiques et psychologiques qui conduisent à l'évacuation de toute « tâche » concrète de la préoccupation de l'A.S.C. en général. Pour cela, il faut commencer par étudier sérieusement, dans la réalité quotidienne, ce qu'est la tâche des animateurs, dans leurs activités les plus triviales, sans tenir compte des discours que l'A.S.C. tient sur cette activité.

LES FORMATEURS ET LES FORMÉS

Ceci nous amène directement au point suivant : les formateurs. A quoi peuvent former les formateurs, étant donné ce qui vient d'être dit ? Il se trouve que la nature sociologique de l'A.S.C. rejoint la demande et les attentes des formés dans une harmonie peut-être suspecte, mais bien réelle : les relations, la personne, le groupe et l'idéologie. Que tout cela débouche sur une « pédagogie de l'anxiété », sans aucun doute ! Que cela se complète par un « idéologisme » qu'alimentent des « sociologues étroitement déterministes », cela est certain. Le groupisme anxigène et l'idéologisme négativiste ne sont pas en opposition : ils se rejoignent pour culpabiliser les animateurs, d'une part dans leur individualité psychologique, d'autre part dans leur rôle d'animateur. Ces vérités, qu'énonce d'une certaine manière Chosson, doivent être bien expliquées. Mais attention, elles ne sont que partielles. Chosson relègue également au banc des coupables les sociologues, sans qu'il leur accorde pourtant l'honneur d'un paragraphe ni d'un sous-titre. Que des sociologues développent, par leur déterminisme étroit débouchant sur le fatalisme, le sentiment d'impuissance des animateurs, cela est une

chose. Mais que l'A.S.C. sente le besoin, elle-même, d'utiliser ces sociologues pour renforcer la « culpabilité », la « morosité » des animateurs, cela est une autre question d'importance que l'on ne peut évacuer.

En effet, il ne faut pas mettre sur le dos des formateurs, pas plus que sur celui des sociologues, le fait que ces derniers développent des réflexions négativistes et fatalistes à propos de l'A.S.C. Il faut se demander, plutôt, quelle raison conduit les uns et les autres à se retrouver dans l'harmonie pour parler le même langage, les sociologues en question servant de légitimation aux formateurs et aux formés quand ceux-ci s'expriment sur leur activité.

Les interviews de formateurs, de formés, d'animateurs en exercice ont en commun de montrer une constante alternance entre l'affirmation d'un pessimisme profond à l'égard de leur travail et d'autre part l'affirmation tout aussi forte d'une conviction qu'il faut malgré tout continuer car l'effort paiera bien un jour. Malgré un sentiment d'échec indéniable, les animateurs, paradoxalement, ne sont pas conduits à tirer des conclusions négatives à l'égard de leurs objectifs : ils éprouvent comme une sorte de satisfaction obscure dans leur persévérance non récompensée. Comment s'étonner que la formation (initiale comme continue) des animateurs allie la pédagogie de l'anxiété centrée sur la personne à un discours sociologique fataliste qui sert, en fin de compte, à trouver des raisons « sociologiques » à un sentiment d'impuissance dans lequel on semble trouver une certaine satisfaction ?

Comment s'étonner que la sélection des animateurs oscille entre des méthodes d'auto-élimination résultant du malaise personnel des candidats à vivre en groupe, des méthodes de détection approximative de troubles psychologiques, et des techniques tentant d'estimer le système de valeur des individus ?

Tout cela renvoie encore au problème de la nature même de l'A.S.C. Quelle est donc cette activité sociale qui développe tous ces phénomènes ? Comment peut-elle se sortir de ces oscillations incessantes apparemment contradictoires et insatisfaisantes pour tout le monde ? Suffit-il de crier haut et fort : Messieurs, Mesdames, choisissez !! Il faut envisager le cas fort probable où l'indétermination permanente est **constitutive** de la nature de l'A.S.C. Où cette nature, apparemment anomique, est précisément celle qui attire les futurs animateurs et maintient les animateurs en activité jusqu'au moment où ils « craquent », comme cela est fort connu.

Cela a été dit, l'A.S.C. organise des activités matérielles, mais les considère comme secondaires et accessoires par rapport à des finalités morales, psychologiques et sociales générales. Ce faisant, elle évacue toute possibilité d'analyse concrète de sa propre réalité. Sa propre idéologie s'oppose elle-même à sa rationalisation. Sa rationalisation serait-elle sa disparition ?

L'A.S.C. se donne comme finalité un changement psychologique, social et moral en fonction d'une analyse de la réalité sociale vue comme aliénante, en raison d'un développement de la société qui écrase l'individu, l'isole, lui ôte la maîtrise de son propre sort. Mais le changement que l'A.S.C. veut instituer prend comme objet l'individu et les petits groupes, alors qu'elle part de considérations sociales pour aboutir à un changement social. **Ce faisant**, elle est constamment confrontée au problème

du changement social en général qu'on résoud en interdisant aux animateurs de faire de la politique. Les animateurs vivent alors en permanente contradiction et sont condamnés à se sentir amputés de la dimension sociale, naturellement liée à leurs objectifs. La solution serait peut-être de définir l'animateur comme un organisateur de loisirs ayant une certaine qualité sociale. Mais cette définition est perçue comme réductrice par les animateurs eux-mêmes. L'A.S.C. se veut unanimiste et tient un discours globalisant sur elle-même et sur ses objectifs, alors qu'il est clair que les objectifs qu'elle se donne débouchent tout naturellement sur des modèles (et des modalités) de changement social différents, voire opposés.

L'A.S.C. parle des animateurs en général alors que l'histoire sociale et scolaire les différencient, non seulement dans leurs discours et aspirations, mais dans leur activité elle-même.

L'A.S.C. parle des activités en général (quand elle en parle) comme si les travaux de sociologie n'avaient pas montré suffisamment qu'une même activité correspond à des pratiques psychologiques et sociales distinctes et parfois inconciliables en fonction de l'histoire sociale et scolaire des animés.

Je m'arrête là, car ces lignes risquent de me faire accuser d'attitude négative à l'égard de l'animation et des animateurs. C'est tout le contraire, comme je l'ai écrit au début : il faut d'abord analyser lucidement et jusqu'au bout toutes ces questions pour pouvoir prétendre ouvrir des voies positives dans la maîtrise qu'ont les animateurs de leur propre sort de travailleurs sociaux. Toute autre voie me semble obscurantiste, car elle enferme les animateurs dans leurs contradictions et leur culpabilisation.

Au bout du compte, je pense qu'on ne peut raisonnablement isoler le problème de la formation de celui de l'A.S.C. J'ai déjà écrit plus haut une banalité, mais je prends le risque de la répéter : pour former quelqu'un à une activité, il faut posséder une connaissance réelle et rationnelle de l'activité en question. Sinon, à quoi forme-t-on ?

Michel SIMONOT

Je remercie SIMONOT d'avoir rédigé un « article-réponse » à ma note parue dans le numéro 11 des « Cahiers de l'Animation ». Un point important : mon article était délibérément polémique ! Après tout, la polémique est un genre qui a ses lettres de noblesse (JAURES, PASTEUR, BERNANOS...), mais elle n'a de sens que si elle aboutit à un débat serein, posant les termes du débat de manière positive et dépassionnée. SIMONOT a commencé l'ère d'une analyse « positiviste » de la fonction d'animateur, est-elle neuve... ?

Jean-François CHOSSON

FORMATION ET ANIMATION

Cette rubrique était jusqu'à présent consacrée surtout à la formation.

Nous souhaitons désormais élargir son objet en publiant des informations sur l'ensemble des problèmes de la profession d'animateur : statuts, conventions collectives, types de poste, etc.

Nous faisons à nos lecteurs – administrateurs, employeurs, animateurs – un appel pressant pour nous faire parvenir des informations sur ces différents points. A l'avance nous les en remercions.

Nous publions ci-dessous un exemple de statut, celui des animateurs cantonaux du département de Charente-Maritime. 40 postes d'animateurs sont actuellement réglementés par ce statut.

Chantal GUÉRIN

ARRETÉ PRÉFECTORAL (1) portant statut particulier des animateurs cantonaux contractuels du département de la Charente-Maritime

LE PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

VU le statut général du personnel du Département de la Charente-Maritime, adopté par le Conseil Général le 13 janvier 1965 ;

VU la délibération du Conseil Général de la Charente-Maritime en date du 25 avril 1968, décidant la mise en place d'un corps d'animateurs cantonaux de la jeunesse contractuels,

VU la délibération du Conseil Général de la Charente-Maritime en date du 14 janvier 1974, approuvant l'ensemble des dispositions concernant la profession d'animateur cantonal contractuel du Département, ainsi que la grille de rémunération des agents de ce corps ;

VU la délibération de la Commission Départementale en date du 31 mai 1974

(1) Cet arrêté (n° 74-SG) date du 21 juin 1974 (N.D.L.R.).

ARRETE

TITRE 1er Cadre de la profession

Article 1er : L'animation cantonale vise à satisfaire les besoins d'une population donnée et notamment des jeunes : besoins sportifs, culturels... Elle répond également à des besoins de relations sociales et de coordination des actions. Elle tend à obtenir une collaboration dans un secteur géographique donné : le canton, entre différents partenaires : élus, responsables bénévoles, associations volontaires, agents de l'État...

Article 2 : L'animateur cantonal est un agent contractuel du Département de la Charente-Maritime. Placé sous l'autorité du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports et de la sous-commission de la Jeunesse et des Sports du Conseil Général, il a pour fonction de faire naître et développer des activités à finalités sportives et socio-éducatives.

L'animateur cantonal agit dans le milieu non scolaire. Il s'efforce notamment :

- de soutenir et de renforcer les structures associatives et les activités existantes,
- de détecter, aider, éventuellement former des responsables et animateurs bénévoles,
- d'instituer une coopération entre les associations, les groupes, les animateurs...
- de susciter et organiser des activités nouvelles.

Il exerce une triple fonction de liaison, d'information, d'impulsion.

L'animateur cantonal ne se substitue pas à l'initiative des associations. Toutefois, il peut être amené à agir directement par le moyen de technique d'animation sportive ou socio-éducative. Mais l'animation directe ne devrait être que provisoire.

L'animateur cantonal bénéficie de l'appui technique et pédagogique des personnels d'animation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports : assistants départementaux de sports et de plein air, d'éducation populaire, conseillers techniques départementaux.

Plusieurs pôles concourent de façon complémentaire à la définition des buts du projet de travail de l'animateur cantonal : les besoins recensés dans le canton, le concert, la volonté et les intentions des élus, des responsables d'associations regroupés, le cas échéant, au sein d'une commission d'animation cantonale, les objectifs de la Direction Départementale.

Le projet de travail est conçu de façon à en donner une définition opérationnelle. Il doit permettre une évaluation.

L'animateur cantonal élabore son projet de travail en liaison avec une commission d'animation cantonale lorsqu'elle existe.

Cette commission peut comprendre sous la présidence du Conseiller Général, des représentants des municipalités et des associations volontaires.

Ces éléments de définition ne sauraient constituer des principes rigides, contradictoires avec la nature même de l'animation. Ils n'excluent pas une nécessaire adaptation aux réalités multiformes du terrain. Ils permettent cependant de fixer le cadre et les limites de l'action de l'animateur cantonal.

TITRE II Recrutement

Article 3 : Les animateurs cantonaux sont recrutés sur contrat par voie de concours sur épreuves parmi les candidats remplissant les conditions suivantes :

- 1) Etre âgé de 21 ans au moins et de 40 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours.
- 2) Satisfaire aux dispositions de l'article 29 du statut général du personnel départemental (1).
- 3) Etre titulaire de l'un des diplômes ou titres suivants :
 - A - **Formation initiale :** le baccalauréat ou le BEPC pour les candidats dont il est possible d'apprécier la réalité et la qualité de l'expérience antérieure.
 - B - **Formation pédagogique et technique :** il est souhaitable que les candidats possèdent l'un des titres suivants :
 - CAPASE (certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives)
 - DUT (diplôme universitaire de technologie complété par les unités de valeur «expérience» du CAPASE)
 - Diplôme d'État de conseiller sportif
 - Brevet d'État de Maître d'éducation physique
 - 1^{ere} ou 2^e partie du professorat d'EPS
 - Brevets d'État des disciplines sportives de 2^e degré.

Article 4 : Le concours comporte des épreuves écrites, orales et pratiques.

Le programme des épreuves est fixé par arrêté préfectoral sur proposition du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Le jury chargé de la notation des épreuves est constitué par le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports qui arrête la liste des candidatures. Il comprend notamment le Préfet qui en assure la présidence, ou son représentant, ainsi que deux conseillers généraux choisis parmi les membres de la sous-commission de la Jeunesse et des Sports.

Le concours doit permettre de vérifier la réalité et la qualité de l'expérience des candidats, leurs motivations, leurs aptitudes pour l'exercice des fonctions d'animateur cantonal, leurs connaissances techniques aussi bien dans le domaine de l'animation sportive que socio-éducative, leurs capacités de perfectionnement et d'adaptation.

Un stage pratique d'un mois avant la première affectation est prévu auprès d'animateurs cantonaux aptes à assurer le rôle de conseiller.

Les candidats admis à l'issue du concours sont affectés aux postes vacants ou créés dans les cantons en fonction de leur demande, de leurs spécialités et des besoins spécifiques exprimés localement.

TITRE III Conditions d'exercice

Article 5 : L'animateur cantonal est recruté par contrat établi :

- pour une première durée de deux ans correspondant à la période probatoire,

(1) Ces dispositions concernent la nationalité, les droits civiques, les obligations militaires et la santé (N.D.L.R.).

— pour une durée de cinq ans renouvelable à l'issue de cette période.

L'animateur cantonal peut demander sa mutation pour un canton dont le poste est vacant ou créé. Il est tenu de résider dans le canton où il est affecté.

Un mouvement est prévu chaque année au mois de juin.

Une mutation peut être décidée d'office par le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports dans l'intérêt du service et après avis de la commission consultative paritaire.

Article 6 : L'animateur cantonal, tout en étant solidaire des groupes qu'il anime, se trouve également lié à la collectivité qui l'emploie. Il jouit de la liberté idéologique et pédagogique nécessaire à l'exercice de sa mission d'animation. Cette liberté a naturellement pour limite le respect par l'animateur des opinions diverses des groupes qu'il anime.

En particulier, il doit s'abstenir dans l'exercice de ses fonctions de faire acte de prosélytisme politique ou religieux. Les conflits que peuvent susciter son action d'animation sont arbitrés par une commission consultative paritaire.

Article 7 : Il est créé pour le personnel relevant du présent statut particulier une commission administrative paritaire chargée de donner son avis sur les questions d'ordre statutaire.

Cette commission est placée sous la présidence du Préfet ou de son représentant, membre de droit. Elle comprend, en nombre égal, trois membres de l'Assemblée Départementale dont deux choisis au sein de la sous-commission de la Jeunesse et des Sports, et trois représentants du personnel élus par leurs pairs.

Il est pourvu à sa constitution par arrêté préfectoral.

Article 8 : La commission administrative paritaire est renouvelée intégralement tous les trois ans dans le mois qui suit le renouvellement partiel du Conseil Général, quelle qu'ait été la désignation de ses membres. Les fonctions de ses membres prennent fin en même temps que les pouvoirs des conseillers généraux sortants.

Les mandats des membres de la commission administrative paritaire est renouvelable.

Article 9 : Les animateurs cantonaux sont notés chaque année par le Préfet sur proposition du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports après avis de la commission administrative paritaire.

Article 10 : La commission administrative paritaire formule un avis sur :

- la reconduction des contrats,
- les demandes de mutation.

Elle représente l'instance d'arbitrage en cas de conflit. Elle siège en conseil de discipline dans le cas où des sanctions peuvent être appliquées à un animateur cantonal.

TITRE IV Mesures disciplinaires

Article 11 : Le pouvoir disciplinaire est exercé par le Préfet.

Article 12 : Les sanctions disciplinaires applicables aux animateurs cantonaux sont

les suivantes :

- 1) l'avertissement ou rappel à l'ordre,
- 2) le blâme avec inscription au dossier,
- 3) la radiation du tableau d'avancement,
- 4) l'exclusion temporaire de fonctions (ou mise à pied temporaire) avec retenue de salaire pour une durée limitée,
- 5) la réduction d'avancement d'échelon,
- 6) l'abaissement d'échelon,
- 7) le licenciement.

Ces sanctions peuvent être éventuellement assorties d'une mutation d'office et d'une réduction de la durée du contrat prononcée au moment du renouvellement.

Article 13 : En cas de faute grave commise par l'agent, qu'il s'agisse d'un manquement à ses obligations professionnelles ou d'une infraction de droit commun, il sera fait application des dispositions de l'article 66 du statut général du personnel départemental.

Article 14 : Les sanctions sont prononcées par le préfet sur proposition du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports et après avis de la commission consultative paritaire constituée en conseil de discipline.

Préalablement à toute décision qui infligerait l'une des sanctions disciplinaires ci-dessus, l'intéressé sera mis en mesure de consulter son dossier et de présenter ses observations devant le conseil.

TITRE V Rémunération

Article 15 : Les animateurs cantonaux bénéficient de l'échelle indiciaire prévue en faveur des agents contractuels, conseillers techniques et pédagogiques (2e catégorie) du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Article 16 : Les fonctionnaires titulaires en position de détachement en vue d'occuper les fonctions d'animateur cantonal contractuel sont classés dans leur emploi à l'indice égal ou immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient dans leur cadre d'origine.

TITRE VI Congés

Article 17 : Les animateurs cantonaux ont droit à un congé annuel avec traitement dont la durée est fixée :

- à huit semaines par an dont au moins quatre consécutives pendant la période des vacances d'été,
- les autres semaines sont fixées en fonction des besoins du service et leur répartition fait l'objet d'un accord entre l'animateur cantonal et la commission d'animation cantonale.

La durée des congés tient compte des sujétions particulières aux activités d'animation qui s'exerce généralement pendant les loisirs des scolaires et des travailleurs (soirées et dimanches compris).

En matière d'autorisation d'absence, l'animateur cantonal bénéficie de la réglementation prévue pour les fonctionnaires.

Formation continue

L'animateur cantonal peut obtenir un congé pour parfaire sa formation ou en vue d'un perfectionnement. Cette formation est assurée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ou par d'autres organismes après accord de la Direction Départementale. La durée de cette formation n'excède pas deux semaines.

Deux semaines supplémentaires par an sont accordées aux animateurs cantonaux inscrits dans le cycle de formation du CAPASE.

Article 18 : En cas de maladie dûment constatée et le mettant dans l'impossibilité d'assurer ses fonctions, l'animateur cantonal est mis de droit en congé.

En matière de congé maladie, il sera fait application des dispositions prévues à l'article 9 du décret 46-759 du 19 avril 1946 en faveur des personnels auxiliaires.

Article 19 : Le personnel féminin peut bénéficier d'un congé avec traitement pour couches et allaitement. La durée de ce congé est égale à celle prévue par la législation sur la Sécurité Sociale.

Article 20 : Les animateurs cantonaux qui n'ont plus droit aux congés prévus par les articles 17 et 18 et qui, à l'expiration de leur dernier congé, ne peuvent reprendre leur service, sont placés en position de congé sans rémunération pour une durée maximum d'un an.

A l'issue de cette période, l'agent sera, sur le vu d'un certificat médical délivré par un médecin assermenté, soit réintégré et affecté au premier poste vacant si son état de santé le permet, soit licencié.

TITRE VII Résiliation des fonctions

Article 21 : La résiliation du contrat peut intervenir :

- 1) sur demande écrite de l'intéressé marquant sa volonté de cesser ses fonctions. Dans ce cas, la résiliation prend effet un mois après la date à laquelle elle a été posée.
- 2) par l'Administration, au terme de sa durée, dans les conditions prévues par le décret 72-512 du 22 juin 1972, ou du fait que l'agent concerné n'est pas en mesure de reprendre ses fonctions.

TITRE VIII Dispositions diverses et transitoires

Article 22 : Pendant une période de trois ans à compter de la mise en application du présent statut particulier, les candidats à l'emploi d'animateur cantonal ne seront pas tenus d'être titulaires de l'un des diplômes énumérés à l'article 3 (B - Formation pédagogique et technique) du présent statut.

Article 23 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture et M. le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 1er septembre 1974.

Pour ampliation, pour le Secrétaire
Général et par délégation,
le Chef de Bureau,
Signé : J. FORTE

La Rochelle, le 21 juin 1974
Le Préfet
Henri COURY

NOTES DOCUMENTAIRES

BILAN DES TRAVAUX DU HAUT COMITÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS POUR 1975 (1)

Le Haut Comité a tenu en 1975, dans ses différentes formations (assemblées plénières, commissions, groupes de travail), plus de quarante réunions, auxquelles ont participé quelque quatre cents personnes : membres du Haut Comité ou leurs représentants, experts invités, personnalités diverses.

1 - Les Assemblées Plénières

Comme prévu, l'année 1975 a été marquée par la reprise des travaux du Haut Comité, attendue depuis les déclarations gouvernementales qui ont réaffirmé le caractère privilégié de cette instance consultative, organe de concertation, au plan interministériel, avec les pouvoirs publics sur les problèmes intéressant notamment la jeunesse, mais aussi le sport et les loisirs.

C'est ainsi que, le 31 janvier 1975, la VIII^e Assemblée Plénière du Haut Comité a été présidée par le Premier Ministre qui, en recevant à l'Hôtel Matignon les membres du Haut Comité, a tenu à souligner l'attention qu'il porte à cet organisme et à proposer des orientations concrètes à ses travaux pour contribuer à créer les conditions d'une véritable participation de la jeunesse à la vie nationale.

Dans cet esprit, le Haut Comité a procédé à une réorganisation de ses structures, s'est doté d'un règlement intérieur destiné à améliorer son fonctionnement et a fixé les thèmes de réflexion de ses différentes commissions ainsi que les modalités de la coordination des travaux des Commissions ministérielles - jeunesse, au cours des deux premières assemblées plénières de 1975, les 31 janvier et 9 avril 1975. Une troisième assemblée plénière, celle du 14 octobre, a mis tout particulièrement l'accent sur le caractère interministériel du Haut Comité, puisque son ordre du jour comportait notamment un compte rendu d'activités des Commissions ministérielles de la jeunesse, par leurs Secrétaires Généraux, et une communication de M. Barrot, Secrétaire d'État au Logement, sur les actions gouvernementales en faveur du logement des jeunes.

(1) Extrait du Bulletin n° 452 (avril 1976) du Service de Presse du Secrétariat d'État Jeunesse et Sports.

2 - Les travaux des Commissions

a) La Commission de l'Information des Jeunes par les moyens audiovisuels

La Commission de l'Information des Jeunes par les moyens audiovisuels a été créée à la suite des déclarations faites par le Premier Ministre devant le Haut Comité, sur la nécessité d'aider les jeunes à «se déterminer, dans tous les domaines qui les préoccupent, en toute connaissance de cause». S'appuyant sur les dispositions des cahiers des charges des Sociétés Nationales de Programme relatives aux émissions d'information destinées aux jeunes, la Commission propose, dans les limites compatibles avec le principe de l'indépendance des sociétés, de contribuer au choix et à la réalisation des thèmes majeurs intéressant les jeunes, qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, de la formation, des loisirs ou, d'une façon générale, des activités déployées par eux-mêmes, à titre individuel ou au sein des associations.

Dans le souci d'aboutir à des résultats concrets, la Commission a organisé le 16 octobre une séance de projection de films réalisés par les jeunes eux-mêmes. Les responsables des émissions pour la jeunesse des trois Sociétés Nationales de Télévision étaient invités à cette séance : elle entend ainsi valoriser les productions audio-visuelles des associations, fruit d'un travail d'initiation à la réalisation audiovisuelle ayant permis aux jeunes d'exprimer la conception qu'ils ont de leurs problèmes et des activités à développer. D'autre part, le Haut Comité a adopté, au cours de son Assemblée plénière, le vœu que la Commission lui a présenté sur les orientations de ses travaux et le développement de l'information de la jeunesse par les moyens audiovisuels. La Commission a tenu en novembre et décembre quatre réunions restreintes pour définir, à la suite d'une proposition d'Antenne 2, un projet et des thèmes d'émission pour les jeunes. Elle est également chargée de préparer à l'intention de la Commission de la Qualité un avis sur les émissions de télévision destinées à la jeunesse.

b) La Commission des Loisirs

Nouvellement créée elle aussi, la Commission des Loisirs a entrepris un vaste travail de définition et de problématique du loisir dans la société industrielle, à partir d'un inventaire des données statistiques, quantitatives et qualitatives, sur le comportement des Français à l'égard des loisirs ; elle entend poursuivre cette oeuvre par la détermination des grands objectifs d'une politique des loisirs pour le VIIe Plan, en liaison avec le Ministère de la Qualité de la Vie et le Commissariat au Plan. Deux séminaires, quatre réunions plénières — préparés ou prolongés par des séances de travail restreintes — ont permis de dégager des propositions concrètes pour une politique des loisirs, à partir d'un rapport introductif rédigé par M. Cacères, Président de «Peuple et Culture».

c) La Commission des Relations internationales

Cette Commission s'est attachée à un recensement des actions menées à divers niveaux (État, collectivités locales, associations de jeunesse) dans le domaine des relations internationales, et à connaître les préoccupations des organisateurs et des jeunes en matière d'échanges internationaux, au moyen d'un questionnaire détaillé, adressé à tous les responsables, et qui doit fournir des indications sérieuses sur les besoins exprimés au regard des moyens actuels. A partir de l'exploitation de cette enquête, la

Commission entamera une réflexion sur les orientations d'une politique des relations internationales, sur lesquelles elle a fixé des priorités : notamment, la formation des jeunes volontaires de la coopération, l'information réciproque des partenaires publics et privés, la valorisation d'un secteur particulièrement défavorisé : celui des jeunes travailleurs, le développement des échanges scolaires, l'accueil des jeunes étrangers en France (cf. procès-verbal du 22 septembre pour le programme de travail). La Commission a longuement entendu le Directeur de la Jeunesse, le Directeur des Sports, le Ministère des Affaires Étrangères, sur l'action menée par l'État en matière de relations internationales.

d) La Commission de l'Éducation Physique et du Sport

La Commission de l'Éducation physique et du Sport a été étroitement associée à la préparation du projet de loi tendant au développement du sport. Elle a d'abord élaboré un avis très complet sur le recueil de dispositions que lui a soumis le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, et que le Haut Comité, réuni en formation plénière, a adopté le 31 janvier. Puis, saisie de plusieurs projets de textes d'application, elle a, au cours de nombreuses séances, apporté de substantielles modifications : texte sur le contrôle médical, l'implantation des équipements dans les zones industrielles et les zones d'habitation, statut de l'INSEP, régime de l'habilitation des fédérations sportives. La Commission a été saisie d'une nouvelle série de projets de décrets et d'arrêtés à la suite de l'adoption par le Parlement du projet de loi.

e) La Commission des Equipements et la Commission spécialisée dans les problèmes spécifiques des associations (héritière de l'ex-commission juridique et fiscale)

Ces Commissions ne se sont pas réunies en 1975. Rappelons que la Commission des Équipements a présenté un rapport sur les classes de nature et la Commission juridique et fiscale des propositions sur les problèmes fiscaux. Il a d'ailleurs été tenu compte des observations de cette dernière par le Gouvernement, qui a modifié quelque peu le régime fiscal des associations.

La Commission spécialisée dans les questions propres aux associations est appelée à devenir l'interlocutrice du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports sur les grands problèmes de la vie des groupements de jeunes, non seulement en matière juridique et fiscale, mais aussi pour tenter de définir la place des associations dans la cité.

f) La Commission Congés-Cadres-Jeunesse

Elle a instruit six demandes d'habilitation. Quatre associations ont, sur avis favorable du Haut Comité obtenu ainsi leur habilitation en 1975.

3 - Questions ponctuelles

a) Examen d'un avant-projet de loi sur l'assurance et la responsabilité

Un intergroupe ad hoc a consacré deux journées d'étude au projet de réforme de l'assurance et de la responsabilité en matière d'activités éducatives et sportives, que

lui a soumis le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Les remarques formulées par l'Intergroupe ont conduit le Secrétaire d'État à modifier sensiblement le projet et à le soumettre à une nouvelle concertation interministérielle.

b) Etude des problèmes posés par la pratique du naturisme

La multiplication des incidents provoqués par le développement de la pratique du naturisme a conduit un groupe de travail à examiner, sur la demande de la Fédération Française de Naturisme, les moyens propres à concilier les intérêts en cause.

c) Le Haut Comité a procédé à la désignation de cinq membres de la Commission Affaires sociales - Jeunesse, ainsi que le prévoyait l'arrêté créant cette Commission

d) Examen du projet de budget pour 1976 du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

Une réunion, à laquelle tous les membres du Haut Comité avaient été conviés, a été consacrée à l'examen du projet de budget pour 1976. L'assemblée plénière a adopté ultérieurement un vœu demandant l'accroissement sensible des moyens consacrés à ce secteur de l'activité nationale.

ANALYSES D'OUVRAGES

BORDAT (Denis).— Les C.E.M.E.A., Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation active, qu'est-ce que c'est ? / Denis Bordat.— Paris : Maspéro, 1976.— 412 p.; 22 cm. (Malgré tout).

Oui, il s'agit bien, comme l'annonce Denis BORDAT, Délégué Général des CEMEA, d'un livre à la première personne. Oui, il s'en dégage bien une image à facettes multiples et complémentaires. Oui, le choix du mode de présentation et le choix des témoins impriment à cet ouvrage un aspect partiel et partial, et donnent une image à la fois inachevée et dynamique. Oui, beaucoup ont eu la parole : les fondateurs et les militants de la première heure, les instructeurs permanents et les simples stagiaires, les théoriciens et les hommes qui ont développé l'activité des CEMEA dans de multiples directions, les administrateurs, les responsables d'autres mouvements pédagogiques ou politiques qui ont été en contact avec les CEMEA.

Ce livre se présente comme une suite de témoignages dont la cohérence est donnée par les présentations et les commentaires de Denis BORDAT. Au fil des témoignages on retrouve sans cesse deux assertions, différemment exprimées, mais semblables quant au fond : «J'ai tendance lorsque je parle des Centres d'Entraînement à évoquer le passé, mon passé, tant les fils qui relient ma vie à celle de l'association sont nombreux et importants» — «Faut-il laisser parler son cœur ? Je crains que ce ne soit pas de saison. Il est préférable aujourd'hui de se donner l'illusion de laisser d'abord parler sa raison». On y lit un regret et une chaleur.

C'est aussi une partie de l'histoire de l'éducation, voire de l'histoire du socialisme, de 1936 à 1976, que nous lisons. Mais on regrette très vivement que la notion de conflit, de lutte interne soit absente. Cela tient sans doute au mode de présentation. Peut-on nous faire croire qu'une institution de l'ampleur des CEMEA ne soit pas sans cesse traversée par des contradictions, des conflits et des luttes ? Elles ne sont évoquées qu'à propos de la guerre d'Algérie et de mai 1968. On déplore aussi qu'une place plus grande n'ait pas été donnée à la critique. Nous fera-t-on croire qu'une institution vivante peut se passer de contestation interne ?

On aborde les aspects historiques de la naissance et du développement des CEMEA, y compris son développement international. On expose la doctrine pédagogique de ce mouvement d'éducation nouvelle, on décrit la pratique quotidienne dans les stages, dans la Nouvelle École de Boulogne ; on explique la place de l'action, du souci per-

manent de coller au milieu, la signification du chant, des activités de plein air, de la vie en commun, de la recherche pédagogique ; on expose le rôle des CEMEA dans la rénovation psychiatrique et dans le développement culturel, on analyse sa place dans la dynamique sociale.

Au cours de cette lecture, on peut relever les mots clés qui structurent l'image dynamique que les CEMEA veulent donner d'eux-mêmes : mouvement d'éducation nouvelle, action, activité, milieu, accueil, ouverture, suppression de la dichotomie travail-loisir, aptitude à évoluer sans démagogie, chaleur de l'amitié, joie d'être ensemble.

J. GELIN

CONSEIL DE L'EUROPE. Strasbourg. Colloque de Nuremberg 7-8 avril 1976.— Décentralisation de la promotion culturelle. Etude de cas par Henry Ingberg. Montbéliard. Canton du Jura Suisse. Verviers. Francfort.— Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1976.— 3 T. : 32 + 28 + 26 p.

Montbéliard, ville Peugeot, une grosse agglomération industrielle de 140.000 habitants.

Le canton du Jura suisse, il y a peu de temps encore, intégré dans celui de Berne, zone rurale aux multiples enclaves et particularismes, au solde migratoire négatif. 140.000 habitants, là aussi, mais répartis en 145 communes.

Verviers, petite ville belge en dépression économique. La vie associative y est riche et déjà ancienne, la culture est traditionnelle. Enfin, Francfort (700.000 habitants) : là, les activités culturelles sont nombreuses et depuis longtemps, l'importance des équipements en témoigne.

On peut aussi très brièvement résumer les différentes conditions dans lesquelles se déroulent ou se sont déroulées des expériences et des opérations de décentralisation culturelle ; ranger les quatre expériences mentionnées ci-dessus sous ce même vocable oblige à considérer l'idée de décentralisation d'une manière très lâche, tant les conditions, les promoteurs et même les objectifs de chacune de ces actions diffèrent. Cela n'enlève rien à l'intérêt qu'offrent ces descriptions de situations.

Montbéliard, c'est l'expérience désormais bien connue d'une animation à partir du théâtre, menée par Jean Hurstel et son équipe grâce au soutien de la municipalité. Là, on se trouve en proie aux maux urbains les plus classiques, et l'animation vise surtout l'expression, la communication, la prise de parole et peut-être de pouvoir par la population et notamment ses catégories les plus défavorisées. On peut parler de décentralisation en ce sens que l'on cherche «un rapprochement de la décision vers les gens qui en dépendent» ; cet objectif tend à se réaliser par la création de groupes locaux d'animation. La gestion est associative, mais la municipalité a un rôle essentiel, ce qui permet à l'auteur de conclure au paradoxe : «Dans un pays fortement centralisé sur le plan administratif, on constate qu'il est possible de mener une expérience de décentralisation culturelle, essentiellement d'initiative».

L'expérience du Centre Culturel Jurassien aboutit, elle aussi, à un paradoxe, différent, du moins en apparence, puisque dans ce cas décentraliser veut dire regrouper.

L'initiative est partie d'en haut, c'est-à-dire du canton (canton de Berne, à l'époque). Elle a été soutenue par les associations culturelles les plus importantes. Assez vite, l'objectif du C.C.J. a été de rendre chaque village créateur de sa propre vie culturelle ; il faut remarquer, au passage, le moyen « d'accrochage » choisi — le ciné-club — et l'importance des enseignants qui, semble-t-il, ont bien répondu aux incitations du C.C.J. Enfin, et cela est peut-être le plus important, cette action culturelle nouvelle permet d'espérer — parfois déjà de constater — que les villages s'ouvrent les uns aux autres, commencent à se regrouper pour des entreprises qui demandent plus de force que n'en peut fournir un seul d'entre eux.

L'action culturelle favorise, dans ce cas, le décroissement et les actions intercommunales, la vie économique en bénéficiera.

Le cas de Verviers est un cas d'échec particulièrement clair, si l'on partage l'analyse de l'auteur.

L'État a imposé une structure décentralisée (Maison de la Culture) à une municipalité et à une population qui ne l'ont pas refusée, mais ne l'avaient pas désirée. La municipalité et l'État financent à peu près chacun pour moitié au départ. La Maison programme surtout des spectacles non conformistes, puis des ateliers pour enfants, et fonctionne, en partie, comme maison des jeunes. Elle acquiert ainsi très bientôt la « mauvaise réputation » qui accompagne souvent ce genre d'activité. Certaines catégories de la population protestent. La municipalité ferme. Schéma classique... Une tentative de conciliation par le Ministère permettra un sursis, avant la fermeture définitive entraînée par la décision de la ville de ne plus financer.

« Il est démocratique d'élargir le petit cercle des connaisseurs à un plus grand cercle ». C'est l'Échevin responsable de la Culture à Francfort qui aime à rappeler cette phrase de Brecht. En effet, l'action culturelle conduite par le Département des Affaires Culturelles et des Loisirs de Francfort est surtout une action de diffusion. Si elle est remarquable, c'est par la quantité d'innovations qui tentent de renouveler les formes de la diffusion, dans les institutions comme dans les contenus. Citons le cinéma communal, les cirques littéraires, les concerts de midi dans la rue...

La municipalité a aussi une activité importante d'éducation des adultes. Pas de difficultés institutionnelles ni politiques dans cette action. « La ville fait tout et paie tout ». Ceci ne semble pas empêcher les autres (associations, universités, syndicats...) d'avoir leurs actions propres, que la ville aide. Décentralisation ? Certes, puisque ni l'État fédéral, ni celui du Land n'interviennent. Et puis les choses sont claires : l'objectif n'est pas l'animation, si ce n'est au sens où l'on dit d'une ville qu'elle est animée.

C. GUÉRIN

FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.—
Complément à l'enquête 1973-74 sur les postes d'animateurs.— Paris, 1976.

Dans le numéro 6 des *Cahiers de l'Animation*, nous avons présenté une analyse de l'enquête réalisée par le F.O.N.J.E.P. à partir de questionnaires auxquels avaient répondu 968 animateurs en fonction. Nous déplorions alors le caractère assez impressionniste et imprécis des résultats proposés. Le complément d'analyse effectué par le F.O.N.J.E.P. a le mérite de dégager des profils caractéristiques de certains postes. Ainsi, le temps consacré par les animateurs à la gestion et à l'animation des équipements varie dans le même sens et non en sens inverse comme on aurait pu l'imaginer. Par contre, les parts respectives accordées à l'animation et aux relations publiques suivant les postes de travail varient en sens inverse. Dans le budget-temps des animateurs, le temps consacré à l'animation varie, suivant les postes, de 23 % (animateurs municipaux) à 40 % (Foyers de jeunes travailleurs).

L'enquête permet aussi de rendre compte de la diversité des postes d'animateurs suivant leurs lieux d'exercice, suivant la spécificité de la fonction, le type d'action, les différentes catégories d'âge et de sexe et suivant les catégories sociales des usagers.

Un tableau nous paraît particulièrement riche, celui qui précise le pourcentage des animateurs ayant une action «approfondie» dans certaines disciplines selon l'institution qui emploie l'animateur. Ainsi, les points forts des animateurs Léo Lagrange semblent être le tourisme social (32 %), les activités économiques et sociales (26 %) et les activités civiques (26 %), tandis que pour les animateurs municipaux, ce sont le tourisme social (40 %) et les activités artistiques et corporelles (25 %). Il se confirme que parmi les activités proposées par les animateurs des Centres sociaux et socio-culturels, celles qui sont le plus approfondies sont les activités psychopédagogiques (18 %) et les activités d'expression artistique et corporelle (14 %). Seules les activités physiques et de plein air sont exercées d'une manière importante par les Mouvements de Jeunesse.

Le rapporteur souligne en terminant : «Les différents tableaux semblent devoir fournir des sujets de réflexion utiles pour les dirigeants des associations, aussi bien dans le sens de la satisfaction que du perfectionnement à apporter».

G. POUJOL

FRANCE - Jeunesse et activités socio-éducatives (Direction).— Les lycéens et les collégiens face aux activités sportives, éducatives et culturelles.— Paris : Secrétariat d'État Jeunesse et Sports, 1976.— 91 p.

A plusieurs titres, voilà une étude intéressante. Son échantillon est important (4.686 réponses) et représentatif de la population des lycées et collèges, âgée de plus de 13 ans. La liste des activités prises en compte confine à l'exhaustivité. Les attitudes des jeunes à l'égard de ces activités sont très fouillées : pratiques réelles et désirs de pratique, motivations, actions à entreprendre pour améliorer la pratique des activités et réduire l'écart entre les souhaits et les pratiques...

Citons quelques résultats parmi les plus marquants de cette enquête. Dans la pratique comme dans les souhaits des jeunes, on note une désaffection pour des activités sportives traditionnelles telles que gymnastique, athlétisme, foot-ball, hand-ball... Cette désaffection se fait au profit de sports individuels ou de loisir tels que : équitation, judo, patinage, plongée sous-marine. La natation est le sport le plus pratiqué, il est également très bien placé dans l'ordre des vœux.

Quant aux activités éducatives et culturelles, on note un intérêt très fort pour les diverses expressions corporelles et les arts dramatiques, la pratique d'instruments de musique, les arts plastiques, les voyages en France et les échanges internationaux, les activités scientifiques et techniques.

Tant dans les pratiques que dans les goûts, les différences entre les garçons et les filles sont très marquées et cela, en grande partie, dans le sens que laissent attendre les images traditionnelles.

Quels sont, d'après ces jeunes gens, les obstacles à la réalisation de leurs souhaits ? En premier lieu, les distances et des difficultés financières pour ce qui est du sport. Quant aux activités éducatives et culturelles, ce serait le manque de temps. Alibi ou démenti à l'idée assez répandue suivant laquelle les jeunes scolaires auraient beaucoup — voire trop — de temps libre ?

Les résultats de cette étude indiquent clairement une préférence pour les pratiques de loisir en dehors des organisations et notamment des organisations internes aux établissements. Associations sportives scolaires comme foyers socio-éducatifs semblent récusés par la majorité au profit d'une organisation individuelle et en groupe informel. Il faut toutefois remarquer sur ce point — comme sur d'autres sans doute — qu'à traiter de manière strictement identique activités sportives et activités culturelles, l'étude perd sans doute en richesse d'information. On peut aussi regretter que la présentation soit aussi dépendante de l'instrument de la recherche, plutôt que des questions qui se posent à propos du loisir des scolaires.

C. GUÉRIN

LOWE (John).— L'Éducation des adultes, perspectives mondiales / par John Lowe.— Paris : Presses de l'Unesco, 1976.— 251 p.— bibliogr.

Il s'agit d'une réflexion menée par John Lowe, universitaire britannique, à partir des problèmes de «l'éducation des adultes» mis en évidence lors de la IIIe conférence internationale sur ce thème, qui s'est tenue à Tokyo en 1972, à l'initiative de l'UNESCO.

Cette conférence s'est inscrite en faux contre des définitions restrictives qui jusqu'alors assimilaient l'éducation des adultes à l'enseignement, la concevaient comme un remède aux lacunes du système scolaire traditionnel. Aujourd'hui un accord s'effectue sur une définition plus large qui intègre tout désir d'épanouissement de l'individu, professionnel, culturel ou manuel. Toute tentative d'apprentissage —

entendons d'apprentissage spontané, non organisé — s'inscrit-elle dans ce cadre ? Cette question n'a pas eu de réponse définitive.

On a mis l'accent sur un problème reconnu par tous comme principal, à savoir l'égalité des chances d'accès à cet enseignement. La participation à ce type d'enseignement est fonction du niveau d'instruction. De ce fait, les groupes qui en sont le plus démunis s'auto-excluent.

On s'est efforcé également de définir de nouvelles structures d'éducation, de nouvelles techniques pédagogiques. Ainsi, la conférence a mis en évidence l'impact que permettrait l'utilisation des mass-media : télé-enseignement, télé par câble, radio, diffusion de films éducatifs.

Il a été reconnu que l'éducation des adultes requiert des structures souples et diversifiées, des locaux originaux. Quatre modèles institutionnels ont été proposés : les Écoles Communautaires (République Unie de Tanzanie), les Centre Polyvalents (URSS, en France le Centre Universitaire de Coopération Économique et Sociale de Strasbourg), les Centres d'Éducation Populaire (USA), les Universités Ouvrières.

Les programmes et contenus éducatifs doivent être adaptés aux situations spécifiques. On peut ainsi adopter une alphabétisation de base, « fonctionnelle », ou une alphabétisation « culturelle » qui prenne en compte les particularismes d'une région, une éducation de masse (Chine, Cuba) ou une éducation proche de la formation permanente préparant des recyclages.

Mais pour ce faire, des mesures préalables s'imposent : il est indispensable de créer et de former des corps d'éducateurs spécialisés. Les états responsables doivent aussi mettre en place une législation spécifique, un encadrement administratif adapté, organiser une politique de recherche, assurer des moyens financiers.

Ceci implique la reconnaissance à part entière par les pouvoirs publics de ce secteur d'éducation.

Dans ce domaine aussi, une coopération internationale est nécessaire pour aider les pays en voie de développement. Plusieurs organisations intergouvernementales (Conseil de l'Europe, OCDE) ou non gouvernementales (syndicats, associations) ont agi en ce sens.

La 3e Conférence de Tokyo a voulu une dimension nouvelle à l'éducation des adultes. Cette volonté s'est traduite par la création d'un « Conseil International d'Éducation des Adultes ». D'après l'auteur, après Tokyo, de « solides raisons d'être optimiste » existent, mais les inquiétudes n'ont pas disparu. Le plus grand danger est de voir l'éducation des adultes subordonnée aux exigences de la productivité économique. Le vœu des participants qui était de tendre « vers une société d'apprentissage » se réalisera-t-il ? Assurément non, si les recommandations définies par la conférence restent lettre morte ; certainement, si elles sont appliquées.

I. LOCHARD

THEATRE ET TELEVISION. Yerres. 6-8 mars 1975.— Résumé des débats.—
Fondation pour le développement culturel.— 19 p. ronéo.

Parmi les participants : des représentants du Secrétariat d'État à la Culture, des conseillers des chaînes de télévision, des journalistes, des metteurs en scène, des cinéastes, des directeurs de théâtre.

Trois thèmes principaux de réflexion étaient proposés aux participants de ces journées :

- Les retransmissions, moyen privilégié de diffusion culturelle ?
- Peut-on envisager des créations en commun d'oeuvres originales par des hommes de théâtre et des hommes de télévision ?
- La télévision peut-elle jouer un rôle d'instigateur et inciter le public à aller au théâtre ?

La notion de **retransmission**, telle qu'elle est pratiquée actuellement, est fortement remise en cause ; il faudrait tendre vers d'autres formules, par exemple une re-création où les hommes de théâtre filmeraient eux-mêmes leur travail.

Cependant la retransmission permet la conservation d'archives théâtrales dont l'utilisation peut être multiple.

Le préalable à toute **coopération entre théâtre et télévision** est l'existence d'une politique de création à la télévision, inexistante actuellement en raison de blocages politiques et de préoccupations commerciales.

Cette coopération devrait commencer en amont du spectacle, au moment de l'écriture, ce qui permettrait d'aboutir à deux objets à partir d'une même idée.

Cette forme de travail aiderait à la recherche d'une écriture nouvelle, spécifique à la télévision.

Il faudrait également décloisonner les professions, favoriser l'accueil des auteurs. La politique de l'Institut National de l'Audio-Visuel semble aller dans ce sens.

La conception de **l'information sur le théâtre**, et en particulier du magazine théâtral, qui actuellement se réduit au spot publicitaire, devrait être renouvelée.

Pour susciter l'intérêt du public pour les arts du spectacle, il est important de l'initier à la démarche de la création théâtrale, non par la vision du spectacle lui-même, mais en l'amenant à s'intéresser au travail de conception de tous ceux qui participent à l'élaboration du spectacle.

En conclusion, les participants ont réaffirmé la nécessité pour la télévision d'avoir une politique culturelle volontariste et se sont élevés contre l'importance donnée dans la programmation aux critères quantitatifs.

M. ROMER

ANNOTATED BIBLIOGRAPHY ON LEISURE. France 1966-1973.— Séries Bibliographiques n° 11.— Centre Européen du Loisir et de l'Éducation, 1974.— Prague Jilska 1.

Cette bibliographie présente 233 publications françaises annotées de quelques lignes concises et éditées de 1966 à 1973 selon le plan suivant :

1. Loisir-généralités. 2. Le cadre temporel 3. Économie du loisir. 4. Loisir et catégorie démographique. 5. Loisir et travail. 6. Loisir et culture. 7. Loisir et éducation. 8. Loisir et mobilité géographique. 9. Les activités de loisir. 10. Loisir et délinquance. 11. L'espace de loisir. 12. Les équipements de loisir.

Un bon guide d'orientation à travers les principales publications françaises... jusqu'en 1973 malheureusement.

R. LABOURIE

MUCCHIELLI (Roger).— Psychologie de la relation d'autorité / Roger Mucchielli. — Paris : Editions Sociales Françaises, 1975. — 158 p. ; 24 cm.

L'autorité, problème épineux — qui culpabilise les uns, révolte les autres — est analysée ici comme fait de relation. Elle n'existe en fait que par l'existence des interactions de groupe, des leaders et des autres. Elle est ici analysée dans ses rapports avec le fonctionnement de l'organisme social dont elle émane et surgit, en même temps que l'organisation des groupes.

La formule de cette collection est maintenant bien connue du public : une partie théorique qui vulgarise clairement des apports théoriques et une partie pratique qui propose des exercices.

R. LABOURIE

La Vie et l'Oeuvre pédagogique de Pierre de Coubertin, 1863-1937.— Éditions Le Méac.— Québec 1975.— 471 p. avec fac. sim. Diffusion en France : Éditions de l'École, 11 rue de Sèvres, Paris 6e.

N.D.L.R. : Cet ouvrage a été analysé dans les Cahiers de l'Animation n° 4 (décembre 1973).

**Extraits du Catalogue établi par le CONSEIL DE L'EUROPE
sur le développement culturel (1973)**

Etudes préparatoires au Colloque européen sur la présentation de la science au public

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. «Les journaux et la présentation de la science au public»
par M.A. Tucker | CCC/EES (67) 35 |
| 2. «La présentation de la science au public par la radio et
la télévision» par M.J. Scupham | CCC/EES (68) 3 |
| 3. «Les musées de sciences et de techniques»
par le Conseil international des Musées | CCC/EES (68) 17 |
| 4. «Initiation à l'atome — Un itinéraire pour autodidactes —
Plan de lecture» par M.M. Vergnes | CCC/EES (68) 16 |
| 5. «Étude psycho-sociologique de la diffusion des connaissances
scientifiques par les moyens de communication de masse»
par M.B. Jurdant | CCC/EES (69) 32 |
| 6. «Les mécanismes textuels de la vulgarisation scientifique :
du texte au mythe» par M.B. Jurdant | CCC/EES (70) 75 |
| 7. «La diffusion des connaissances scientifiques au public adulte»
par MM. R. Dulong et W. Ackermann | CCC/EES (70) 130
Révisé |
| 8. «Vulgariser : trahir ou créer ? » par M. B. Jurdant | CCC/EES (69) 57
Révisé |
| 9. «La vulgarisation des sciences par l'écrit — Méthodes et
moyens utilisés dans les États membres du C.C.C.»
par M.J. Pradal (1) | (brochure rouge) |
| 10. «Actes du Colloque sur la présentation de la science au
public» (Strasbourg, 19-21 avril 1971) | CCC/EES (72) 64 |

(1) Il s'agit d'un ouvrage de la Collection «Éducation en Europe» qui est vendu en librairie.

**QUELQUES NOUVELLES ACQUISITIONS
DU SERVICE DE DOCUMENTATION DE L'I.N.E.P.
(4e trimestre 1975 - 1er trimestre 1976)**

AN 1 - Études théoriques sur l'animation

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES (EPHE). Paris.— Animation et Développement. Séminaire dirigé par R. Labourie, 1970.—
Sl. 1970.— 44 p., 8 feuillets.

AN 2 - Animation. Expériences

DINELLO (Raimundo), MERIC (Pierre).— Théorie et pratique de la vie en communauté.—
Paris, Belibaste, 1972.— 131 p.

AN 3 - Équipements

FRANCE. Équipement (Ministère). Aménagement foncier et Urbanisme (Direction). Groupe d'Études et de Recherches.— Fiches d'information sur les équipements collectifs.—
Paris, la Documentation Française, [1975].

AN 4 - Aspects institutionnels

LANFANT (M.F.), POUJOL (G.), THOUZERY (D.).— Développement culturel et participation aux pouvoirs urbains. Séminaire de Grenoble, juin 1974.—
Paris, Ministère de l'Aménagement du Territoire [1975].— 46 p.

MIEGE (Bernard), ION (Jacques), ROUX (Alain-Noël).— L'Appareil d'action culturelle.—
Paris, Ed. Universitaires, 1974.— 301 p.

DUPUY (Janine).— Trente ans de vie, trente ans d'histoire. [Histoire du mouvement Coeurs vaillants - Ames vaillantes].—
Sl, 1968.— 80 p.

Chantiers de Jeunes.—

Paris, Éducation et Développement, 1975.— 80 p.(Éducation et Développement numéro spécial. Mars-avril 1975).

BORDAT (Denis).— Les C.E.M.E.A. Qu'est-ce que c'est ? —
Paris, Maspéro, 1976.— 412 p.

VOISIN (André), ABALLEA (François).— Jeunes travailleurs en foyer.—
Paris, Fondation pour la Recherche Sociale, 1974.— 173 p.

AN 5 - animateurs

OBERTI (A.), GELIN (J.), DROUARD (M.).— Quelques animateurs municipaux et leur municipalité.— Marly-le-Roi, INEP, 1975.— 68 p.
(Documents de l'INEP n° XVII. Série Études et Recherche).

Formation [d'animateur].—

Paris, Comité Protestant des Centres de Vacances, 1975.— 28 p.
(Rencontre n° 217-218, 1975, supplément).

POUJOL (Geneviève), DOZOL (Arlette).— La Formation aux carrières socio-éducatives. Les établissements de formation professionnelle d'animateurs. 4e édition. Marly-le-Roi, INEP, 1975.— 118 p.
(Document de l'INEP n° XVI. Série Documentation).

AN 6 - Éducation permanente

RICHARD (Pierre), PAQUET (Pierre).— L'Éducation permanente et ses concepts périphériques. Recherches documentaires.— Paris, Cujas, 1973.— 450 p.

CONSEIL DE LA COOPÉRATION CULTURELLE. Strasbourg.— Éducation permanente. Principes de base.— Paris, Conseil de l'Europe, 1973.— 67 p.

AN 7 - Développement culturel

CRUBELLIER (Maurice).— Histoire culturelle de la France.— Paris, A.Colin, 1974.— 454 p. (Collection U).

RIGAUD (Jacques).— La Culture pour vivre.— Paris, Gallimard, 1975.— 312 p.

FRANCE. Affaires Culturelles (Ministère). Études et Recherches (Service).— Analyse des possibilités de coordination entre l'action culturelle et l'animation commerciale.— Paris, BETURE, 1973.— 144 p.

CHOMBART DE LAUWE (Paul-Henry).— La Culture et le pouvoir.— Paris, Stock, 1975.— 387 p. (Le Monde Ouvert).

MORIN (Edgar).— L'Esprit du temps.— Paris, Grasset, 1975.— 2 tomes.
Tome 1 : Névrose, 285 p.
Tome 2 : Nécrose, 272 p.

ASSOCIATION D'ANIMATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE. (A.D.A.C.). Nice. CENTRE RÉGIONAL DE RECHERCHES ET D'ANIMATION CULTURELLES (C.E.R.I.C.). Nice.— Répertoires : Nice, Monaco, Toulon, Grasse, Cannes, Cagnes-sur-Mer, Beaulieu, Fréjus, St-Raphael, Hyères, La Seyne, Menton, Vence-St Paul.— Nice, CERIC, sd.— 12 brochures, np.

GRYSPEERDT (Axel).— Sociologie des intérêts culturels. Analyse de constellations culturelles.— Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière, 1974.— 256 p. (Questions économiques, sociales et politiques).

LARRUE (Janine).— Dix entretiens sur la culture : Quelques hypothèses concernant la composition et la différenciation sociale des représentations.—

Paris, P.U.F., 1970.— 72 p. (*Journal de Psychologie* n° 1, janv-mars 1970).

BARKER (R.E.), ESCARPIT (R.).— La Faim de lire.—

Paris, UNESCO/PUF, 1973.— 169 p.

GOUILLOU (André).— Le Book-business ou l'édition française contre la lecture populaire. Question préalable de Ralph Nader.—

Paris, Tema-Éditions, 1975.— 255 p. (Temascope).

Livre (le) dans la cité. Expérience de Saint-Cyr-l'École, oeuvre collective de l'Amicale laïque de St-Cyr-l'École et de l'Union Régionale de Francs Camarades de l'Île de France. Textes élaborés sous la responsabilité de MM. Jacques Bouby, Raymond Le Helley, Jean-Charles Marceau.—

Paris, Magnard, 1973.— 96 p. (Lectures en Liberté).

GAGNIER (Olivier), BESSELERE (Evelyne).— Studios mobiles audio-visuels. Bilan annuel vidéobus région parisienne. Octobre 1975.—

Paris, E.V.S., 1975.— 85 p.

AN 8 - Méthodes et techniques

NISON (André).— Travail social et méthodes d'enquête sociologique.—

Paris, Ed. ESF, 1975.— 96 p. (Pratiques Sociales).

L'OFFICIEL DE L'ANIMATION

C'est depuis 1974 :

- **LA LETTRE DE L'OFFICIEL** : chaque mois l'actualité de l'animation sous forme de flashes d'information - 10 numéros par an (abonnement 20,00 F)
- **LES FICHES DOCUMENTAIRES**, indexées et perforées, classées par séries et rubriques (Formation par stages, Écoles de formation, Formalités tourisme - vacances de groupe...) - 50 fiches adressées au fur et à mesure de leur parution.
- **UN CLASSEUR SPÉCIAL** pour les fiches documentaires.

Pour l'ensemble : COTISATION ANNUELLE 80,00 F

S'adresser à l'ASCRED (39 rue de Châteaudun 75009 Paris), en joignant un timbre pour la réponse.

Attention : une documentation spécimen peut vous être adressée.
Joindre 1,50 F en timbres postes pour frais d'expédition.

PASSEPORT POUR LA NATURE

C'est le titre engageant d'une plaquette illustrée de 48 pages (format 18,7 x 20,5 cm) que les associations Éducation et Vie Sociale et le COLINAT (Comité de Liaison Interassociations pour la Promotion de la Nature) mettent à la disposition du public.

Guide pratique, **Passeport pour la Nature** apporte à tous ceux qui se passionnent pour la nature ou qui ont pour mission d'orienter et de renseigner un public avide de mieux connaître et protéger la Nature, une information aussi sélective et complète que possible, sur les divers documents ayant trait à la découverte, l'étude et la conservation : livres, revues, films, diapositives, photos, vidéo-grammes, etc, et en outre une liste d'adresses utiles.

Le prix unitaire en sera de 12 F, mais il ne sera que de 10 F par 25 ex. et de 9 F par 50 exemplaires. Les commandes doivent être adressées à : «Passeport pour la Nature», EVS, 39 rue de Châteaudun 75009 Paris Tél. 526-70-06

TECHNIQUES D' ACTIONS SOCIALES numéro spécial

L' ACTION ÉDUCATIVE BUDGÉTAIRE un exemple d' action concertée

Le deuxième numéro spécial de la revue T.A.S. — Techniques d' Actions Sociales — est consacré à l' **action éducative budgétaire**. Il a été réalisé à partir des travaux d' un groupe d' études composé de responsables de services d' économie sociale familiale et de services sociaux de plusieurs Caisses d' Allocations Familiales.

Ce numéro présente l' action éducative budgétaire comme un support privilégié pour l' analyse des pratiques actuelles en matière de travail social et d' action concertée. Cependant, il ne prétend pas donner la bonne méthode pour pratiquer l' action concertée ni pour améliorer la gestion du budget. C' est exclusivement un outil d' analyse et de réflexion destiné à tous les travailleurs sociaux.

Au sommaire de ce numéro : — **Qu' est-ce que l' A.E.B.** : les familles de l' A.E.B. vues par les travailleurs sociaux - approche de la situation d' une famille endettée - réflexion sur l' intervention des conseillères - un exemple d' A.E.B. — **L' action concertée** : analyse de l' action concertée - l' intervention pluridisciplinaire - le tiers analyste - réflexion sur la spécialisation du travailleur social. — **L' intervention sociale** : l' intervention en A.E.B. et l' intervention sociale - comment élaborer une méthode d' intervention sociale - la recherche-action. — **Analyse socio-économique** : déficit budgétaire et inégalités sociales - l' intégration : vrai ou faux débat. — **Des perspectives nouvelles** pour des actions pluridisciplinaires. — **Bibliographie** sur la pauvreté - les inégalités - la marginalité.

Techniques d' actions sociales n° 20. — C.N.A.F., 63 boulevard Haussmann 75008 Paris. — Numéro spécial 10 F. — Envoi par mandat ou C.C.P. joint à la commande à adresser à C.C.P. C.N.A.F. éditions 907069 Paris, 47 rue de la Chaussée d' Antin 75436 Paris Cédex 09.

Numéro spécial de MIGRANTS-FORMATION LES FEMMES IMMIGRÉES ET LA FORMATION

Une équipe composée de représentants des principaux organismes nationaux de formation des femmes immigrées a élaboré, avec l' aide du BELC-MIGRANTS (Ministère de l' Éducation), le premier instrument de réflexion d' ensemble sur la formation des femmes étrangères. On ne trouvera pas dans ce numéro des recettes pédagogiques, mais la confrontation de la parole des femmes immigrées (à travers enquêtes et témoignages) et de la parole des formateurs pour permettre à chacun d' inventer de nouvelles voies dans le domaine de la formation. **Importante partie documentaire** : statistiques sur la population féminine étrangère en France, le travail des femmes immigrées, les organismes de formation, le matériel pédagogique disponible, les films, une abondante bibliographie sur les femmes étrangères en France et dans les pays d' origine.

Ce numéro de 88 p. paru en mars 1976 est compris dans l' abonnement annuel (France 20 F, Étranger 25 F). Il est vendu séparément hors abonnement au prix de 10 F franco (France et Étranger).

Paiement par chèque postal ou bancaire à l' ordre de **Monsieur l' Intendant du Lycée de Sèvres** et envoyé au **BELC-MIGRANTS** - 4 rue de Stockholm 75008 Paris (Tél. : 293.39.67 et 293.54.31).

Dépôt légal 2^e trimestre 1976
Imprimerie COPEDITH
7, rue des Ardennes — 75019 PARIS
CPP N° 604 AD

INDUSTRIAL ORGANIZATION

INDUSTRIAL ORGANIZATION

The industrial organization of the firm is a complex phenomenon that involves the coordination of various resources and activities. This section discusses the different types of industrial organizations and their characteristics.

There are three main types of industrial organizations: the *single plant*, the *multi-plant*, and the *multi-unit*. Each type has its own set of advantages and disadvantages.

The *single plant* is the simplest form of industrial organization. It consists of a single factory or plant that produces a single product. This type of organization is often used for small-scale production.

The *multi-plant* organization consists of several factories or plants that produce the same product. This type of organization allows for economies of scale and is often used for large-scale production.

The *multi-unit* organization consists of several different units that produce different products. This type of organization is often used for diversified production.

The choice of industrial organization depends on a number of factors, including the scale of production, the complexity of the product, and the availability of resources.

INDUSTRIAL ORGANIZATION

The industrial organization of the firm is a complex phenomenon that involves the coordination of various resources and activities. This section discusses the different types of industrial organizations and their characteristics.

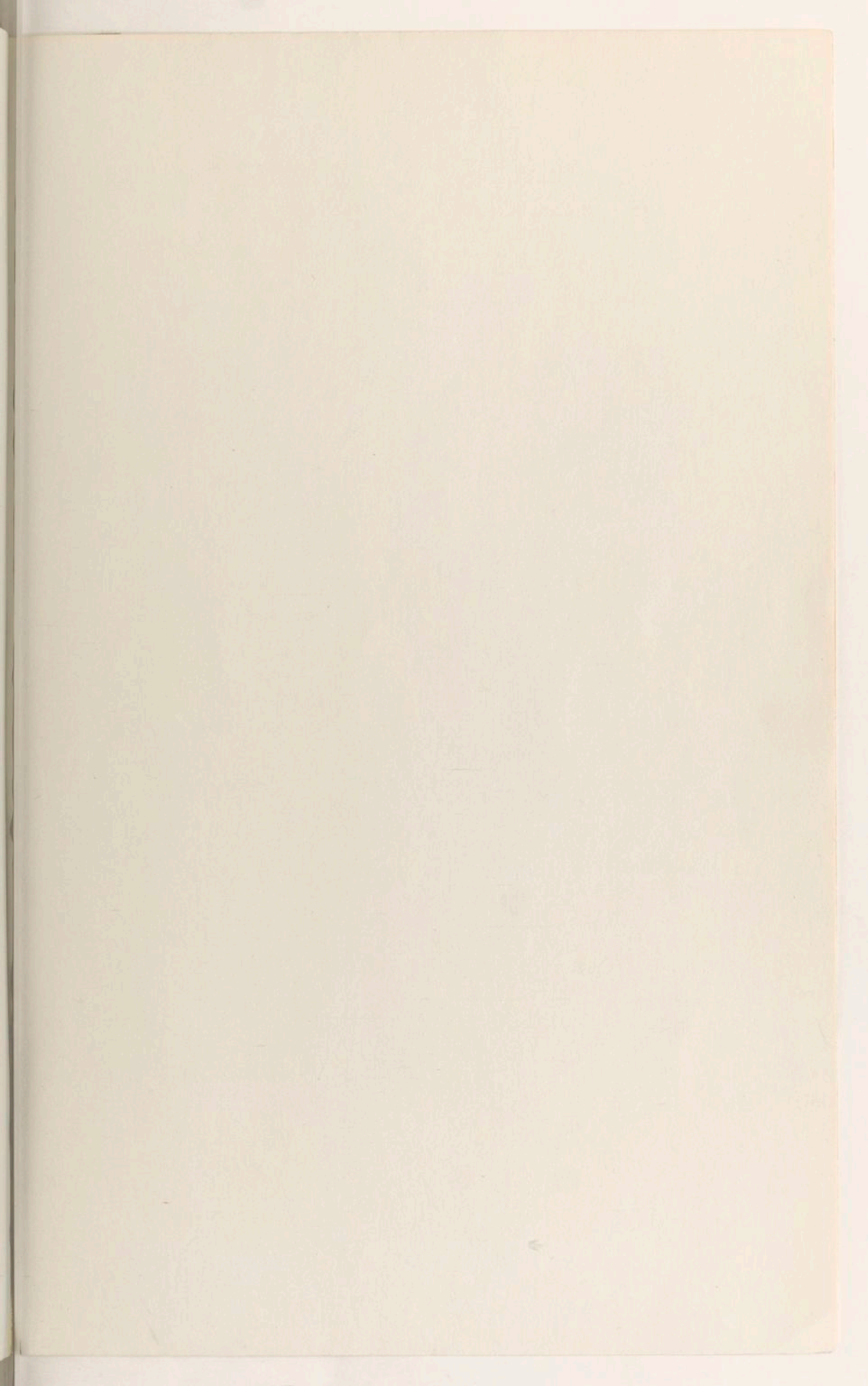
There are three main types of industrial organizations: the *single plant*, the *multi-plant*, and the *multi-unit*. Each type has its own set of advantages and disadvantages.

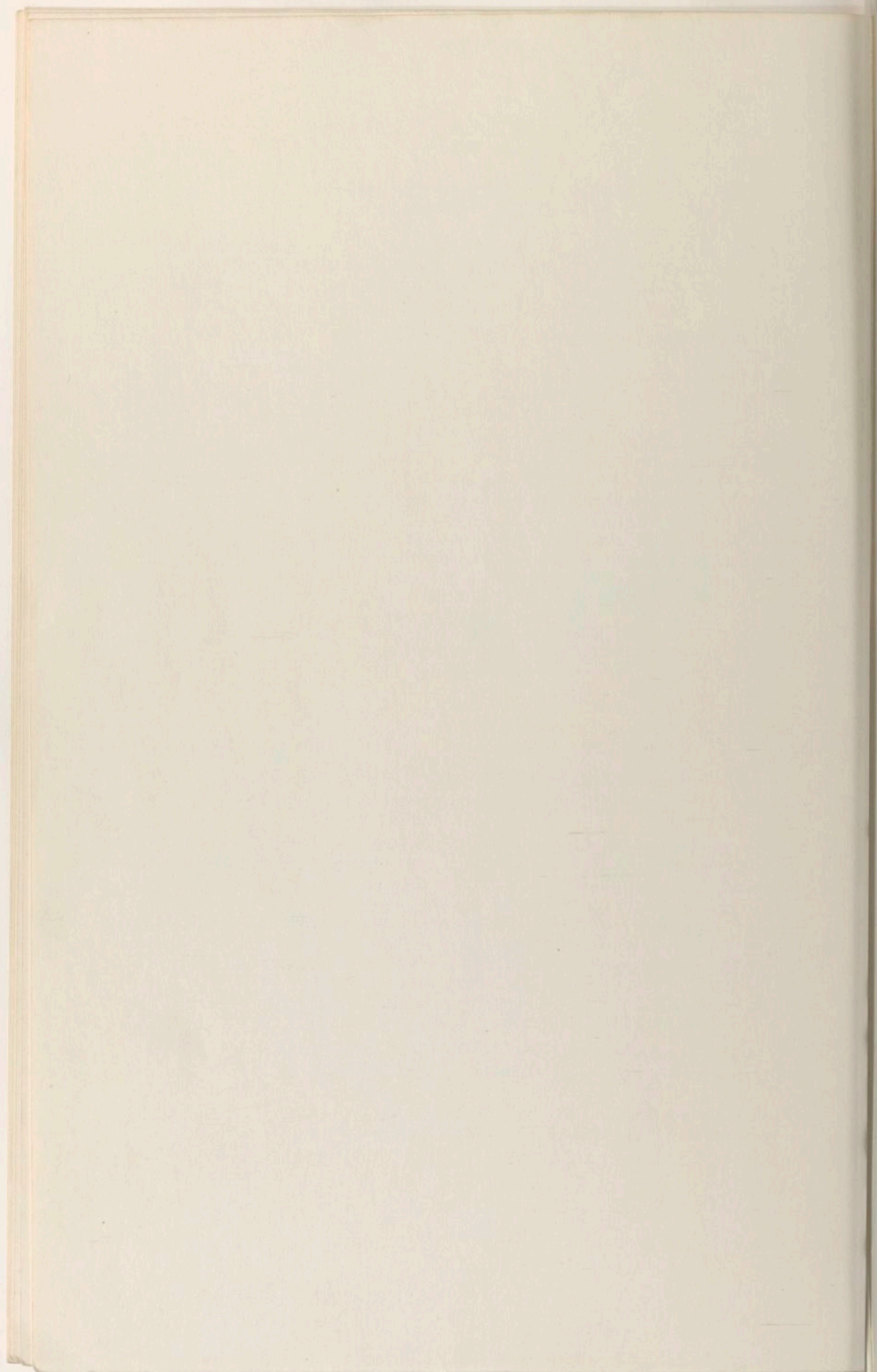
The *single plant* is the simplest form of industrial organization. It consists of a single factory or plant that produces a single product. This type of organization is often used for small-scale production.

The *multi-plant* organization consists of several factories or plants that produce the same product. This type of organization allows for economies of scale and is often used for large-scale production.

The *multi-unit* organization consists of several different units that produce different products. This type of organization is often used for diversified production.

The choice of industrial organization depends on a number of factors, including the scale of production, the complexity of the product, and the availability of resources.





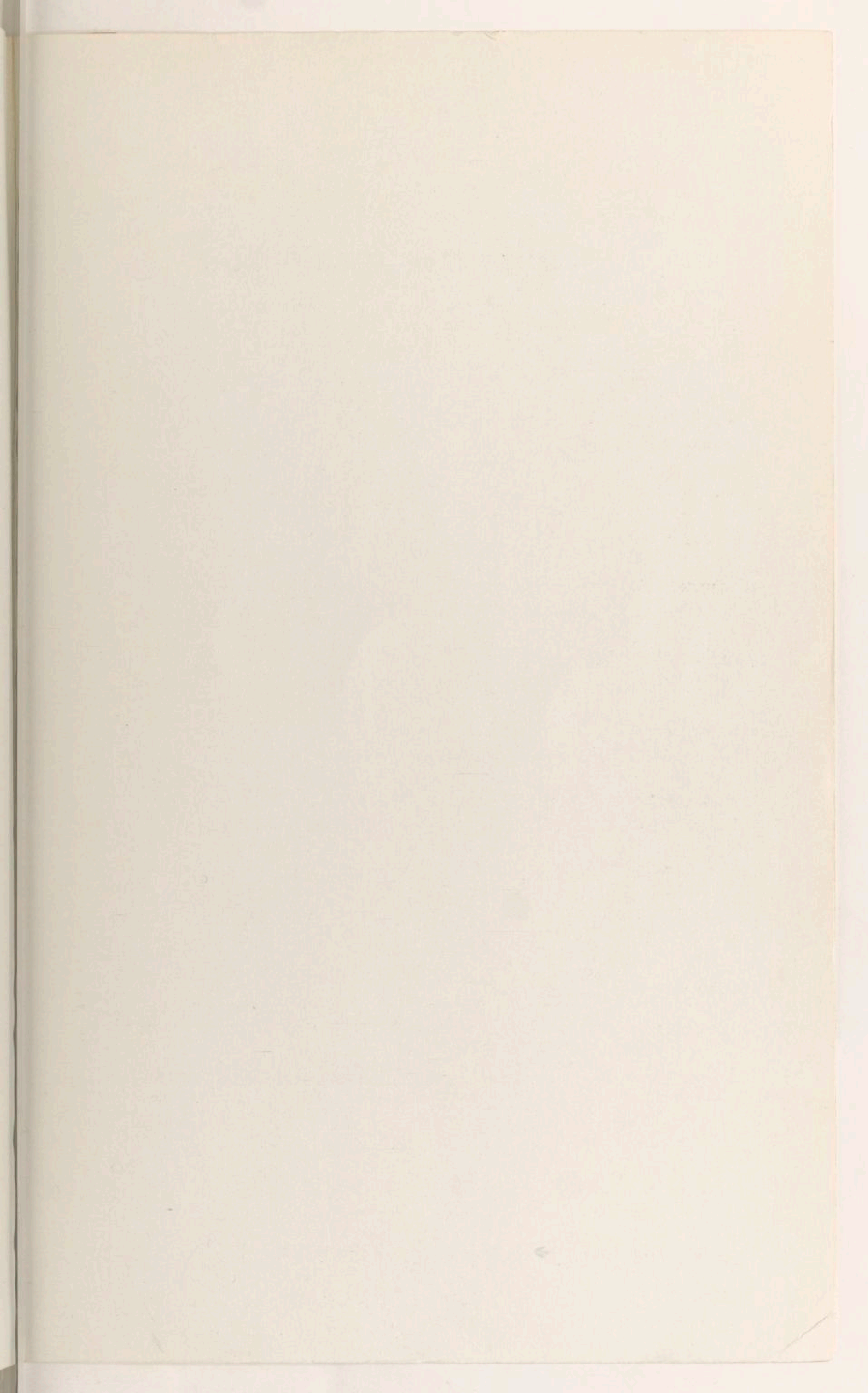


Table des matières

	Pages
Isabelle MAZEL : Les Radio-Amateurs	3
Les Clubs Espace	19
Les Clubs Nature	31
Animation culturelle et rénovation de l'enseignement scientifique (interview du Professeur DELACOTE), par Isabelle MAZEL	41
Patrick GALLAUD : Quelques expériences d'animation scientifique et culturelle	51
Yvon DARGER Y : La formation des animateurs d'activités scientifiques.	53
Isabelle MAZEL : Action culturelle et vulgarisation scientifique (Analyse d'une recherche)	57
Michel SIMONOT : A propos de la formation des animateurs : Faute d'analyse on cherche des coupables	61
INFORMATIONS	
— Formation et Animation (Statut des animateurs cantonaux contractuels du département de la Charente-Maritime)	69
— Notes documentaires (Bilan des travaux du Haut Comité de la Jeunesse et des Sports pour 1975, Analyses d'ouvrages, références bibliographiques)	75